TEMPERATURE
AUJOURD'HUI — Probabilités pour demain
Maximum... 77
Minimum.... 49
Beau et plus frais

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 66 — DOUZE PAGES — MONTREAL, VENDREDI 12 MAI 1911 — LE NUMERO : UN CENTIN

UN BARYTON QUI NE VEUT PAS CHANTER

M. MONTANO, DE LA TROUPE LAYOLLE, DENONCE UN TRUC DE COURTIERS PEU SCRUPULEUX.

M. Montano, le sympathique baryton de la troupe Layolle, au Princess qui remporta un si éclatant succès, hier soir, dans le rôle du Chemineau, de Xavier Leroux, nous a raconté comment, dès son arrivée à Montréal, il faillit se faire exploiter de façon fort habile.

Cette histoire vaut la peine d'être racontée parce qu'elle met à jour certains trucs employés par quelques courtiers peu scrupuleux.

Une des premières personnes que M. Montano rencontra à Montréal, fut un agent qui s'empressa de lui apprendre qu'il représentait un syndicat propriétaire de terrains à Ahuntsic, et qu'en achetant des terrains dans cette localité, on devait réaliser des bénéfices de cinq cents et plus pour cent dans l'espace de deux ou trois mois.

M. Montano ne cacha pas à son interlocuteur qu'il avait des fonds disponibles et qu'il ne détesterait pas de les placer de manière à faire de l'argent très rapidement.

Une course en automobile fut immédiatement organisée, et l'on se rendit sur les lieux, pour examiner les terrains. Le long de la route, deux voyageurs montèrent dans l'automobile, et rendus à Ahuntsic, ils commencèrent à surenchérir, de façon à faire monter le prix des terrains.

M. Montano ne semblait pas absolument décidé à acheter, mais l'agent des terrains, ne le laissa pas partir sans avoir obtenu de lui un quasi engagement par écrit, à la mine de plomb, disant que cela n'engageait à rien mais que c'était uniquement dans le but de lui rendre service vis-à-vis de ses patrons.

En revenant à la ville, M. Montano se douta de quelque chose, et il alla immédiatement consulter un avocat qui lui conseilla fortement de ne pas acheter dans de telles conditions.

Le lendemain, l'agent déclara à M. Montano qu'il était absolument engagé mais que s'il voulait ravoir le papier signé par lui, il lui fallait "cracher", c'est l'expression employée par les deux enchérisseurs emmenés la veille, une somme de $125 pour frais de déplacement, etc.

M. Montano répliqua qu'il avait changé irrévocablement d'avis, qu'il savait qu'il n'était pas engagé légalement et qu'il refusait absolument de chanter.

On baissa alors à $100, à $75, à $50, $25, jusqu'à $10 et voyant que M. Montano refusait toujours, l'agent déclara à celui-ci qu'il devait s'arranger avec le chauffeur de l'automobile, pour avoir le papier qu'il avait signé, attendu que c'était lui, le chauffeur, qui en était maintenant propriétaire.

ABORDAGE EN PLEINE MER

LE VAPEUR "MERIDA" EST COULE PAR L'"ADMIRAL FERRAGUT". — LES PASSAGERS ET L'EQUIPAGE SONT SAUVES.

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 12—Un marconigramme reçu ici de bonne heure ce matin, annonce que le steamer "Merida", de la Havane a été abordé par le steamer "Admiral Ferragut" au large de Cap Charles, Virginie.

La collision s'est produite vers minuit et demi, la nuit dernière.

Les passagers et l'équipage du "Merida" ont été transbordés à bord de l'"Admiral Ferragut". Ce dernier a continué sa route après l'accident, mais plus tard il a été forcé de demander de l'aide par télégraphie sans fil et le navire de guerre "Iowa" qui se trouvait dans ces eaux s'est rendu à son appel.

Le "Merida" a sombré dans 34 brasses d'eau à cinq heures et demie ce matin. C'était un navire de 3,800 tonnes appartenant à la ligne de navigation Ward et faisant le service entre la Havane et New-York. Il avait à son bord deux cents passagers.

L'"Admiral Ferragut" appartient à la American Mail Steamship Co., Il était dû à Philadelphie aujourd'hui.

UNE TRANSACTION DE $40,000

M. J.-O. Quenneville, pharmacien, vient d'acheter, au prix de $40,000, la propriété située entre les rues Cadieux et Saint-Justin, près de la rue Sainte-Catherine. Cette propriété est voisine de l'église protestante luthérienne, qui fait le coin des rues Cadieux et Ste-Catherine. Elle a une étendue de 81 pieds par 114 pieds. C'est le notaire Landry qui a fait l'acte de vente.

Le terrain revient au prix de $1.25 environ du pied carré.

Pour avoir volé du vieux fer chez MM. Cunningham et Wells, G. Monnatt a été condamné ce matin, par le juge Bazin, à $5 d'amende ou 11 jours de prison.

LE PROCES DE TREPANIER EST A SA DERNIERE ETAPE

La Couronne a fini sa Preuve et la défense n'a pas de témoins à faire entendre. Plaidoirie de Mtre Désy.

(Dépêche de l'envoyé spécial de la PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 12.— La Couronne ayant déclaré à la reprise des procédures, cet avant-midi, que sa preuve était terminée, Mtre Désy demanda au tribunal la permission d'interroger trois ou quatre médecins, entre autres le Dr François-Xavier Lafièche, autrefois de St-Wenceslas, paroisse de Trépanier, et maintenant de Warwick, afin de prouver que le jeune Horace Trépanier, fils de l'accusé, qui a déjà rendu son témoignage contre son père, ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, qu'il est un dégénéré, un épileptique, et il prétend que l'on ne doit attacher aucune valeur à sa déposition.

Mtre C.-A. Wilson s'objecta à ce qu'une telle preuve fut faite, et l'honorable juge F.-S. Tourigny lui donna raison, disant qu'il était trop tard, à ce point des procédures, pour présenter une telle preuve qui aurait dû être faite avant que ce bambin rendit son témoignage, et non après.

Le vaillant défenseur de l'accusé ne se tient pas pour battu. Il fait venir dans la boîte M. Alfred Marchildon, greffier de la paix, et lui demande de produire un dossier portant le No 3412 de la cour des magistrats du district des Trois-Rivières, dossier d'une cause dans laquelle Anna Livernois est plaignante contre Maurice-Onésime Plouffe, son époux, qu'elle accuse d'avoir menacé de la tuer au cours de l'année 1909.

Nouvelle objection de la part de la Couronne, maintenue par le président du tribunal.

"Car, dit le juge Tourigny, la cour ne peut pas permettre la preuve d'un seul fait particulier pour établir le mauvais caractère général de la victime Plouffe."

La défense étant ainsi rebutée une seconde fois, déclare que les moyens dont elle voulait user ne pouvant lui servir, étant donnée la décision du tribunal, elle n'a pas de témoin à faire entendre.

Mtre Désy commence alors sa plaidoirie, dont voici un bien pâle résumé:

PLAIDOIRIE DE MTRE DESY

Il commence en rappelant aux jurés l'importance de la mission que le pays leur a confiée en remettant entre leurs mains la vie de l'accusé.

"Vous n'avez pas à discuter la partie légale dans cette cause ; le juge vous éclairera là-dessus. Tenez-vous-en aux faits et rien qu'aux faits."

"Hormisdas Trépanier qui vous fait face à ce moment, est accusé de meurtre. Or, quelles sont les conditions requises par la loi pour qu'il y ait meurtre ? Il faut qu'il y ait préméditation, malice et volonté. Et je ne sache pas que la Couronne ait prouvé une seule de ces conditions nécessaires pour qu'il y ait meurtre.

"Vous déciderez d'après la preuve qui a été faite devant vous. Il vous appartiendra de décider si l'accusé à la barre, attaqué à un certain moment parce qu'il ne voulait pas que son domicile fut souillé, a usé de plus de force qu'il n'était nécessaire pour sauver sa propre vie et l'honneur de son foyer.

"Examinez bien la preuve, pesez toutes les circonstances qui ont entouré la triste mort de Plouffe, et rendez un verdict, non pas suivant la loi, ce n'est pas votre affaire, mais un verdict selon votre conscience et, j'ajouterai, suivant votre cœur aussi."

Mtre Désy explique alors longuement la théorie qu'il croit la seule vraie.

D'abord, l'arrivée inopportune de Plouffe dans la paisible demeure de l'accusé, ses paroles à l'auberge Foucault, avant son arrivée au domicile de Trépanier, l'alcool, ce poison maudit, qu'il apportait avec lui sa conduite pendant les trois jours qu'il fut là, ses propos scandaleux ; puis, finalement, la scène dans la chambre conjugale, qui a précédé la bagarre entre les deux hommes, bagarre qui s'est terminée d'une façon si tragique.

Mtre Désy analyse alors chacun des témoignages dans tous leurs détails, et termine éloquemment une plaidoirie chaude, vibrante, et persuasive qui a duré plus d'une heure.

Les nombreux auditeurs qui remplissent tout l'espace libre de la salle d'audience ont été vivement intéressés par la vigoureuse défense de l'avocat de l'accusé.

La Cour s'ajourne ensuite à deux heures et demie, heure à laquelle la Couronne commencera sa plaidoirie.

Le prélude des fêtes du Couronnement du Roi

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 12 — Le roi Georges et la reine Marie ont fait aujourd'hui leur première procession dans les rues de Londres, comme prélude des fêtes du couronnement, pour aller présider à l'ouverture du grand festival de l'empire, au palais de cristal. Un choeur de 4,500 personnes, accompagné par un orchestre de 500 exécutants, a chanté une cantate de bienvenue.

Une bataille aérienne entre plusieurs aviateurs

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 12 — Il y aura une bataille aérienne entre Claude Graham-White, Blériot, Lorraine, le capitaine Cody et plusieurs autres aviateurs, afin de démontrer l'efficacité des aéroplanes et des dirigeables en temps de guerre. Des bombes seront lancées sur des forts et sur des dessins représentant des navires de guerre. On tentera de démontrer aussi comment les navires aériens peuvent servir au ravitaillement des villes assiégées. Il y aura également lutte de vitesse.

L'IMPORTANCE DU TRAFIC DES LACS

PLUS DE 2,500,000 BOISSEAUX DE GRAIN SONT TRANSPORTES A MONTREAL EN UN MOIS

On se fait facilement une idée de l'importance du trafic des lacs et du transport du grain, en apprenant que depuis un mois, le premier jour de la saison de la navigation, il est arrivé à Montréal plus de deux millions et demi de boisseaux de grain.

C'est là un record, pour un commencement de saison et surtout de saison aussi tardive et cela promet beaucoup pour le commerce du grain cette année.

Voici comment se répartit la quantité de grain arrivée depuis un mois: Blé, 1,470,505 boisseaux; blé d'Inde, 583,982 boisseaux; avoine, 666,146 boisseaux. Total: 2,720,633 boisseaux de grain.

Les derniers vaisseaux des lacs et les plus importants qui soient arrivés ce matin sont le "Rock Ferry", le "Keyport" et le "Keyport" venant de Fair Haven et de Fort William, les deux premiers avec environ 1,400 tonnes de céréales chacun, le dernier avec plus de 2,000.

Deux toués de six barges chacune sont aussi arrivées ce matin, d'Ottawa, avec du grain.

LA VARIOLE DANS NOTRE PROVINCE

LE BUREAU PROVINCIAL D'HYGIENE PERA UNE ENQUETE SUR LES CAS QU'ON A VOULU LUI CACHER.

Le bureau provincial d'hygiène a décidé de traiter désormais la variole, au point de vue épidémique. Des inspecteurs ont été envoyés dans le comté de Nicolet, pour faire une enquête, dans deux localités où des cas de variole auraient été cachés par les autorités. Dans une autre localité du même comté, la variole se serait propagée sans que le bureau d'hygiène provincial ait été prévenu. Il y aura également enquête.

LES VAPEURS D'ACIDE L'EMPOISONNENT

George Perkins, un nègre de 47 ans, 139, rue Lusignan, est mort ce matin à la suite d'un rare accident. En compagnie d'un nommé Wallace, il transportait hier après-midi de lourds bocaux d'un étage à l'autre, chez M. Wm-P. Scully. Comme ils déposaient sur le plancher un bocal rempli d'acide phénique, ils le heurtèrent un peu fort et son contenu se répandit sur le parquet. En un instant l'air de la chambre était tout saturé de l'acide mortel. Wallace s'enfuit aussitôt, mais Perkins y resta quelques minutes. Quand il se sentit faible, il s'en retourna chez lui, et, malgré les soins du médecin, il expira à huit heures ce matin. Le coroner, mis au courant, a disposé du cas sans jury.

ON PREVIENT LES DESORDRES

L'"EDITH" ET SA CARGAISON DE CHARBON CANADIEN ARRIVENT SANS ENCOMBRE A CORDOVA, ALASKA.

(Service spécial de la PATRIE)

CORDOVA, Alaska, 12.—Le steamer "Edith" venant de Nanaïmo, C. A., avec une cargaison de 3,000 tonnes de charbon canadien, est arrivé ici et a accosté sans incident. Des menaces avaient été proférées par les citoyens qui se proposaient de décharger le navire à la mer, comme ils ont jeté à la mer un tas de charbon qui se trouvait sur les quais, la semaine dernière.

En prévision de troubles probables, le quai avait été couvert d'agents de police et de soldats et tout s'est passé dans l'ordre.

LA FEMME DE H. TREPANIER

ELLE EST, ASSURE-T-ON, DANS UN ETAT CRITIQUE.

(Spécial à la PATRIE)

SAINTE-URSULE, 12.—Mme Trépanier, la femme du malheureux qui, actuellement, subit son procès à Trois-Rivières sous l'accusation du meurtre de Maurice Plouffe, est dans un état inquiétant. On sait qu'elle demeure en ce village avec son jeune fils Horace, dont le témoignage a fait sensation, l'autre jour.

Elle a, depuis quelque temps, assure-t-on, de terribles crises qui font craindre pour ses jours.

NOUVEAU CABINET AU NICARAGUA

LE PRESIDENT ESTRADA A QUITTE LE PAYS DEVANT L'HOSTILITE DE SON CABINET.

(Service spécial de la PATRIE)

MANAGUA, Nicaragua, 12. — La La démission du président Estrada en faveur du vice-président Adolfo Diaz a éclairci l'atmosphère pour le

LE PRESIDENT ESTRADA, DU NICARAGUA, qui a démissionné à la suite d'une crise ministérielle.

temps présent et les désordres ont cessé dans la capitale.

Le président Estrada, accompagné du ministre de l'intérieur Moncado, a quitté le pays. Un nouveau cabinet a été formé. Le général Mena garde son portefeuille de ministre de la guerre.

FORETS EN FEU

DANS LE CANTON D'ADDINGTON ET SUFFOLK. — DOMMAGES CONSIDERABLES.

(Spécial à la PATRIE)

DES-ORMEAUX, comté de Labelle, 12. — Des feux de forêts ravagent actuellement le canton d'Addington et Suffolk. Le soir, des lueurs sinistres illuminent le ciel.

Déjà les dommages sont considérables et si la pluie se fait attendre nous verrons peut-être la répétition de la conflagration de 1903 qui a fait tant de victimes. Pour le moment une grange seulement a été détruite; mais le bois de commerce et les clôtures des terres brûlent.

Le feu retarde les semailles, car les cultivateurs passent leur temps à monter la garde autour de leurs propriétés, pour les protéger.

DE LAPRAIRIE A ST-LAMBERT

LA CONSTRUCTION DU CHEMIN QUI FERA PARTIE DE LA ROUTE SAINT-LAMBERT - ROUSE'S POINT, EST DECIDEE.

(Spécial à la PATRIE)

LAPRAIRIE, 12. — A une assemblée spéciale du conseil municipal de Laprairie qui a eu lieu hier, on s'est occupé sérieusement de la construction du chemin projeté qui doit remplacer l'ancien, impraticable, comme la PATRIE l'a déjà dit plusieurs fois, durant les trois-quarts de l'année.

Ce chemin, qui passera sur la côte, réunira Laprairie à Saint - Lambert et Longueuil et formera partie de la grande voie Saint - Lambert-Rouse's Point.

On remarquait, à cette assemblée, MM. Georges Simard, Edmond Gravel, Ed. Bourassa, Ernest Perras, Hubert Lemieux, Mailloux, le Dr Longtin, Hubert Brossard, Ernest Brossard, Alex. Moquin, Clovis Brossard, Elzéar Boyer, J.-B. Boucher, Noé Ste-Marie, et nombre d'autres propriétaires particulièrement intéressés dans la construction du chemin en question.

Après une courte discussion, on a décidé de commencer de se mettre à l'œuvre sans retard, et, à l'unanimité, on a nommé M. Grondin, notaire, surintendant des travaux. Ceux-ci seront poussés avec activité.

IL SE PLAINT DES ROUTES HUILEES

UN COCHER DE DORVAL VEUT SE FAIRE PAYER LES DOMMAGES QU'IL A SOUFFERT DU FAIT QU'ON A REPANDU UNE SUBSTANCE HUILEUSE SUR LES CHEMINS POUR ABATTRE LA POUSSIERE.

Les automobilistes qui veulent de belles routes huilées, sur lesquelles ils puissent rouler silencieusement pendant des milles, sans qu'un heurt ou qu'une poussière ne vienne troubler leur plaisir, vont - ils se trouver en antagonisme avec les cochers, les propriétaires de voitures ordinaires mues par un seul cheval —pas vapeur ?

Une cause qui se plaide actuellement devant la cour supérieure donne à penser que cet antagonisme peut se produire quelquefois.

En effet, en juillet 1909, M. A. Dagenais, cocher de la ville de Dorval, passait dans les rues de cette localité avec ses voitures. C'était la journée des élections municipales dans la "ville" de Dorval et M. Dagenais, qui est le cocher le plus populaire de cette jolie petite ville, parcourut plusieurs fois ses rues, qu'on venait d'arroser avec une substance appelée "viaol," pour empêcher la poussière de se soulever au passage des automobiles. Le lendemain, M. Dagenais constatait que cette préparation s'était attachée aux roues de sa voiture et avait complètement enlevé le vernis. Les sabots de ses chevaux semblaient aussi teints et quelques jours après ces bêtes ne pouvaient plus marcher. Leurs jambes enflèrent démesurément et M. Dagenais ne put s'en servir pendant plusieurs mois. Encore actuellement, elles ne sont pas guéries. Il a donc poursuivi la municipalité de Dorval et il a réclamé des dommages-intérêts, attribuant à la substance répandue dans les rues l'accident arrivé à sa voiture et à ses chevaux.

La cause se plaide depuis hier. Mtre Genest, de l'étude légale Perron, Taschereau Rinfret et Genest, occupe pour le demandeur.

IL NIE MALGRE LES APPARENCES

Arthur Archambault, un barbier, âgé de 27 ans, accusé d'avoir pillé l'épicerie de M. J. D. Boileau, angle St-Louis et Bonsecours, la nuit dernière, a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui, ce matin, et son procès a été remis à vendredi prochain pour enquête.

Archambault aurait été pris en flagrant délit de vol avec effraction, vers 11 heures 30, hier soir, par le détective Riopel, accompagné des agents Gagnon, Fafard et Lantigne. Il aurait réussi, après avoir brisé une vitrine, à pénétrer dans l'établissement, à forcer le tiroir-caisse et à s'emparer d'une somme de $16 trouvée sur lui.

C'est un voisin qui aurait donné l'alarme à la police.

IL DEMANDE LE DROIT DE SUFFRAGE POUR LES FEMMES

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 12.—Le lord-maire de Dublin, John-J. Farrell, à la tête d'une députation considérable a comparu à la barre de la chambre des communes aujourd'hui et a prié le parlement d'accorder le droit de suffrage aux femmes.

NOS MINISTRES FEDERAUX PARTENT POUR L'EUROPE

Sir Wilfrid Laurier, Sir Frederick Borden et l'Hon. L.-P. Brodeur s'embarquent sur le "Virginian" pour aller assister à la conférence impériale et au Couronnement du Roi. Une interview du Ministre de la Marine.

Sir Wilfrid Laurier, Sir Frederick Borden et l'honorable Louis-Philippe Brodeur sont en route pour Londres, où ils assisteront à la Conférence Impériale et au couronnement du Roi.

Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Montréal hier soir dans son char privé attaché au train d'Ottawa du Pacifique Canadien qui entre à la gare Viger à 10.30 heures. Quelques amis l'attendaient, parmi lesquels nous avons remarqué l'honorable Treffié Berthiaume, M. l'échevin A. N. Brodeur et Mme Brodeur, M. R. C. Smith, C.R., M. L. A. Cadieux, M. P. A. Drolet, M. G. A. Morrison, M. Robert Laurier, le neveu du premier ministre qui l'accompagne en Europe, ainsi que son secrétaire particulier, M. Lemaire.

Sir Wilfrid Laurier était rayonnant de santé et il est parti comme un homme qui ne s'en va pas faire son dernier voyage en Europe.

L'HON. L.-P. BRODEUR, qui accompagne le premier ministre à la Conférence Impériale et au couronnement du Roi.

Au représentant de la PATRIE qui est allé l'interviewer le premier ministre a répondu aux nombreuses questions que nous lui posions: "Vous savez que je ne parle jamais aux journalistes. Je puis vous assurer que je suis en excellente santé. Au revoir." Et le premier ministre, après avoir dit bonjour aux amis qui étaient venus le saluer, sauta prestement dans son char qu'on venait d'attacher au train partant pour Québec à onze heures et demie.

Sir Wilfrid s'embarquera cet après-midi à Québec à bord du "Virginian."

L'HONORABLE L.-P. BRODEUR

est arrivé hier soir un peu avant sept heures en compagnie de Mme Brodeur et est descendu à l'hôtel Windsor. M. et Mme Brodeur ont pris le dîner chez M. et Mme O. Faucher, où ils étaient aussi les hôtes de M. et Mme Achille Bergevin.

A la gare, le ministre de la Marine a été rencontré par MM. L. E. Geoffrion, commissaire du Port; F. W. Cowie, ingénieur du Port; David Seath, secrétaire de la Commission du Port et quelques autres.

L'honorable M. Brodeur a bien voulu accorder une interview au représentant de la PATRIE, à son arrivée à l'hôtel.

INTERVIEW AVEC L'HON M. BRODEUR

—"Y a-t-il du vrai dans les rumeurs de changements et de difficultés au ministère?" demandons-nous à M. Brodeur.

—"On a dit que l'hon. M. Fielding avait eu des difficultés avec Sir Wilfrid, il n'y a rien de plus faux; il n'y a jamais eu le moindre malentendu au ministère", nous répond tout de suite M. Brodeur.

—"Et les rumeurs au sujet de votre élévation à la Cour Suprême?"

—"Ce sont encore des rumeurs. Je vais assister à la Conférence Impériale avec le premier mipistre, il ne peut être question par conséquent de changements ministériels. Ce ne sont que des rumeurs, je vous assure."

"Et la réciprocité, comment ce projet est-il accueilli dans la province de Québec?"

—"Les nouvelles que j'ai sont excellentes. Le projet de réciprocité est très favorablement accueilli dans la province de Québec et nos amis sont enchantés de la politique du gouvernement sur cette question."

Après avoir pris le dîner au Wind-

(SUITE A LA 2ème PAGE)

SIR WILFRID LAURIER, qui s'est embarqué aujourd'hui à Québec pour Londres où il va assister à la Conférence Impériale et au couronnement du Roi.

SIR FREDERICK BORDEN, qui accompagne le premier ministre à la Conférence Impériale et au couronnement du Roi.

LES RAVAGES DES FEUX DE FORETS

BOLTON, 12.—Les feux de forêts qu'on croyait avoir mis sous contrôle mercredi, se sont ralluméa de nouveau hier. A Bolton Notch le bureau de poste et deux maisons ont pris feu, mais ont pu être sauvés.

L'hôtel de la Nouvelle-Angleterre a également pris feu et on s'est servi de bière pour éteindre les flammes. Plusieurs centaines de cordes de bois ont été détruites.

Millers Falls, Mass., 12.—Les feux de forêts qui ont menacé le village ont détruit pour $75,000 de bois et ont dénudé une étendue de cinq milles carrés. Quatre maisons ont été détruites dans le voisinage du village.

Six cents hommes et femmes ont combattu l'incendie pendant toute la journée.

L'EXPULSION DES JUIFS EN RUSSIE

(Service spécial de la PATRIE)

YEKATERINOSLAW, Russie, 12.—Le gouverneur de la province a donné des ordres pour l'expulsion de tous les villages, des juifs qui ne sont pas en possession de permis de résidence. Il a menacé la police de punitions sévères si elle sauve de l'expulsion un seul Juif.

SOUS LA VOITURE D'UN BOULANGER

Mercredi soir dernier, une charmante fillette de quatre ans, Jeanne Boudreau, fille de M. Horace Boudreau, 20 rue Cuvillier, Hochelaga, alors qu'elle était à jouer avec plusieurs petites filles du même âge, devant la demeure de ses parents, a été renversée par une des voitures de M. Rivet, boulanger, qui lui passa ensuite sur le corps. La pauvre fillette, en outre de contusions internes, a eu le bras fracturé en deux endroits et l'épaule démise.

Il était près de sept heures, lorsque la fillette, voulant traverser en courant la rue Cuvillier, fit un faux pas et roula sous la voiture. Son état est aussi bon que l'on puisse s'y attendre, vues les circonstances.

ON DEPORTERA LES MATELOTS VOLEURS

Le magistrat Bazin s'est montré très sévère ce matin, envers Palmer et Pillar, de l'équipage du "Sardinian", accusés de vol de boissons et de pillage de la cargaison, en les condamnant à 12 semaines d'emprisonnement. Ils sortiront de prison juste à temps pour être rapatriés en Angleterre, lors d'un autre voyage de leur navire. Le magistrat a déclaré qu'il fallait faire un exemple et que c'était là la raison de sa sévérité.

NOTRE NUMERO de SAMEDI

La PATRIE de demain sera un numéro à conserver pour tous les articles intéressants qui y seront contenus.

Il faut signaler aussi le service d'informations de notre journal qui nous permet de renseigner vite et bien nos lecteurs sur tous les derniers événements.

A l'heure où les parcs et les jardins procèdent à leur toilette l'un des artistes de la PATRIE s'est inspiré des travaux qui se font un peu partout pour nous donner une première page en couleurs toute d'actualité.

LA PIERRE DE LA DESTINEE

Vous trouverez dans le supplément un article et un dessin intéressants sur le fauteuil qui sert au couronnement des rois d'Angleterre.

LES PLANTES VIVACES

Quelques conseils pour l'ornementation des jardins.

LE PIVERT

Où nous faisons plus ample connaissance avec le "pique bois."

LA PUISSANCE MARITIME

Le plus gros navire du monde en construction dans les chantiers à Hambourg.

LES HEROS INCONNUS

Episode de l'épidémie de peste qui dévaste la Mandchourie.

SOUVENIRS NAPOLEONIENS

Archéologie

LE COURS DE PHOTOGRAPHIE

FIGURES D'ACTUALITE

MM. J.-A. Benoit, le Contrôleur Wanklyn, l'échevin Emard, Georges E. Foster, Wilson Smith, l'Hon. J.-E. Caron, Sir Montagu Allan.

ROYAUME DES FEMMES

Articles sur la mode,
Littérature,
Conseils,
Recettes, etc.

LA SEMAINE AMUSANTE

Celles qui créent leur bonheur, leçon de choses pour fillettes.

Substitution: amusante aventure de chien et chat.

Jeux divers, Caricatures, etc.

Ne manquez pas de suivre, avec soin, les nouvelles du sport dans la PATRIE. Nouvelles mondiales et locales de dernière heure.

PREMIER MINISTRE INTERIMAIRE

SIR RICHARD CARTWRIGHT REMPLACERA SIR WILFRID LAURIER DURANT SON ABSENCE. — LA MARINE ET LA MILICE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 12 — En l'absence de Sir Wilfrid Laurier, Sir Richard Cartwright agira comme premier-

SIR RICHARD CARTWRIGHT, premier ministre en l'absence de Sir Wilfrid Laurier.

ministre, l'honorable Rodolphe Lemieux s'occupera du ministère de la Marine à la place de l'hon. M. L. P. Brodeur et l'hon. M. Sydney Fisher, de la Milice en attendant le retour de Sir Frederick Borden.

Le congrès des Forestiers catholiques à Sorel

Il commencera le 12 juin et durera quatre jours.—Le programme.—Messe, procession, feu d'artifice, etc.

(Spécial à La Patrie)

SOREL, 12 — Ainsi que la PATRIE l'a déjà annoncé, c'est à Sorel qu'aura lieu, cette année, la convention des Forestiers Catholiques. Les dignitaires de cette société de bienfaisance et les délégués arriveront à Sorel lundi le 12 juin, et n'en repartiront que le vendredi suivant.

La convention aura lieu dans la salle de l'Académie de Musique, gracieusement mise à la disposition des Forestiers par M. le maire Lafrenière et MM. les échevins.

On s'attend à voir à Sorel, à cette occasion, plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles plus de deux cents soixante délégués. C'est dire que nos hôtels auront fort à faire pour loger tout ce monde, aussi il est désirable que les maisons dites "maisons de pension privées", et les citoyens qui le peuvent facilement, mettent ches chambres à la disposition des visiteurs, afin que tous puissent être logés convenablement.

Un joli programme a été préparé pour le temps de la convention, et les services de la Musicale Richelieu ont été retenus. Cette excellente fanfare est à préparer des morceaux qui ne manqueront pas d'être goûtés et applaudis.

Le mardi le 13 juin, il y aura une grande parade par les rues de la ville, à laquelle figureront, outre les musiciens, la compagnie des Zouaves de Sorel, et tous les Forestiers de Sorel et les délégués.

La procession partant de l'hôtel-de-ville, défilera par les rues, Reine, George, Roi, Adélaide, Prince, Providentielle, Elisabeth, Charlotte, Prince et George, puis se rendra à l'église, où sera chantée une messe solennelle.

Deux sermons, l'un en français, l'autre en Anglais, seront prononcés par des orateurs éloquents.

Après la messe, la procession se réformera et défilera par les rues Royale, Augusta, Prince, George et Roi, et se terminera sur la place du marché Richelieu.

Dans l'après-midi du 13 juin, il y aura certains amusements, principalement des régates, et le soir, réception à l'hôtel de ville, après quoi l'on tirera, au Parc Royal, un superbe feu d'artifice, sous la direction d'artificiers d'expérience.

Dans le cours de cette soirée, la Musicale Richelieu donnera un concert au kiosque de ce même parc.

Durant le temps de la Convention les Forestiers de Sorel auront leurs quartiers généraux au club Nautique —les directeurs de ce club ayant bien voulu, avec une générosité qui leur fait honneur, mettre leurs salles à leur disposition, comme à la disposition des délégués.

Il y a lieu d'espérer que l'on s'efforcera de décorer les rues par lesquelles défilera la procession et que les délégués recevront partout un accueil tellement cordial qu'ils garderont de leur court séjour à Sorel, un réconfortant souvenir.

RIDEAU HALL

On y dépensera $50,000 en vue de l'arrivée du Duc de Connaught.—Une vieille bicoque qu'il faudrait démolir.

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 12 — Rideau Hall, la résidence vice-royale à Ottawa, a fait le sujet de nombreux commentaires hier soir à la chambre des Communes. L'honorable M.Pugsley ministre des Travaux public a fait adopter un crédit de $50,000, pour améliorer la résidence du gouverneur général.

Le ministre des Travaux Publics dit que cet argent sera employé à décorer et meubler l'intérieur de l'édifice, à agrandir certains appartements en démolissant la chapelle et en construisant deux cottages, près de la ma son.

M. Pugsley remarque que d'ici à quelques années, le gouvernement devra voir à construire une nouvelle résidence vice-royale. Le terrain de Rideau Hall peut facilement être vendu $600,000.

Le chef de l'opposition remarque qu'il y a bien longtemps que le gouvernement aurait dû vendre Rideau-Hall, qui est un des plus anciens édifices d'Ottawa et loger le gouverneur général dans une maison plus confortable.

Le ministre des travaux publics,dit qu'il y a quatre ans, le gouvernement a voulu moderniser l'édifice, mais il aurait fallu dépenser au moins $300,000.

Le Dr Reid, de Grenville, remarque que depuis un quart de siècle,le gouvernement dépense chaque année des milliers de dollars en réparations, sur Rideau Hall, argent qui est entièrement perdu. Il vaudrait mieux jeter cette bicoque par terre et reconstruire une maison moderne. Le ministre des finances ne peut pas se plaindre qu'il n'y a pas d'argent dans le trésor fédéral, puisqu'il vient de demander plus de dix-sept millions de dollars, après avoir soumis un budget de $138,000,000.Dans les circonstances il aurait pu placer un demi-million dans les crédits supplémentaires pour une résidence vice-royale, le ministre des finances, étant toujours d'une grande générosité à la veille des élections générales.

L'honorable M. Fielding dit que tous les gouverneurs généraux du Canada ont trouvé Rideau Hall très confortable, sinon artistique. Il ne croit pas que l'édifice soit dans un état qui puisse faire honte au pays, tel que certains députés veulent le faire croire. Quant à sa générosité, en affaires de finances, elle est seulement l'œuvre de l'imagination de députés conservateurs.

De cette question de Rideau Hall, M. Armstrong en soulève une autre qui possède certain aspect mystérieux. Il demande où sont rendus les tableaux de valeur disparus de la chambre des Communes et du Sénat. Le même député voudrait aussi savoir si tous les tableaux achetés pour la galerie Nationale des Beaux-Arts, à Ottawa, se sont rendus à destination.

Le ministre des Travaux Publics promet de soumettre une liste de tous les tableaux en question et de dire à quels endroits ils sont placés.

Le major Currie, demande où est le tableau représentant les "Pères de la Confédération" disparu de la salle du comité des chemins de fer.

Il est à Londres, dit le ministre de l'agriculture. Ce tableau est un des plus beaux en Canada et il fait un des ornements de l'exhibit canadien à l'exposition de l'Empire à Londres. Il reviendra à Ottawa en parfait ordre.

Ces remarques terminent l'incident.

GRANDE VENTE A SACRIFICE

Cause de Liquidation, 3 jours seulement 3 jours
Samedi le 13, Lundi le 15 et Mardi le 16 mai

IL FAUT QUE TOUT SE VENDE

Voici quelques prix qui vous donneront une idée de nos immenses réductions.

500 doz. de bas, prix rég. 10c la paire, pour ..... 5¢
250 doz. de chaussons de fantaisie, pour messieurs, prix régulier 25c, pour.. 10¢
2,500 verges de Cretonne valant 10c, pour ..... 5¢
300 verges de Plaid carreauté noir et blanc, valant 25c pour ..... 17½¢
5,000 verges d'indienne de couleur garantie, valant 12c pour ..... 7½¢
200 doz. de ceintures de 15c à 25c, au choix ..... 2¢

Lot de prélart à coupon pour 19c HATEZ-VOUS

2,500 verges de cachemire de couleurs, de 20c à 25c, pour ..... 10¢
Jobs de Corps et Caleçons de 50c, pour ..... 25¢
20 doz. de corps pour fillettes, valant 25c, tant qu'il y en aura, pour ..... 10¢
25 doz de collets rabats de fantaisie, val. 15c, pour.... 5¢
25 pièces de tapis ciré valant 25c, pour ..... 15¢
13 douzaines de chemises pour messieurs, valant $1.00, pour ..... 50¢

Tapis et prélarts, grand choix.

DEPARTEMENT DE L'EPICERIE

2,500 gallons de vin Sherry, (Stock de Brault et Cie), valant $4.75 le gallon, pour. $2.25
50 caisses de "Pure Marmelade de 5 livres, valant 35c, pour ..... 15¢
250 doz. de "Stove Polish" Oxo, valant 10c, pour .... 4¢
15 caisses de Fluid Beef valant 40c, pour ..... 15¢
Toutes les sortes de bière et porter à $1.00 la douzaine..... $1.00
150 doz. de bouteilles de vins Sherry, valant 75c, pour. ..... 33¢
Argent remis si ne valent pas 75c

S. L. Desaulniers, Dépt. March. Sèches 435 Notre-Dame - O. Dept. Epicerie, 437 Notre-Dame-O. Tel. Bell Main 1525.

NOS CONCOURS DU JEUDI

Résultat du Concours du 4 Mai

LES GAGNANTS

1.— M. Wm. F. Tees, 99 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.
2.— M. Edmond Beausoleil, 298 rue St-Timothée, Montréal.
3.— Mlle Yvonne Payette, 277 rue Maisonneuve, Montréal.
4.— M. Antonio Bellemare, St-Barnabé, Co. St-Maurice, Qué.
5.— Mlle Eugénie Tellier, St-Damien de Brandon, Qué.

SOLUTION:

Une figure familière au commencement de mai: Le Déménageur.

REVUE MONDAINE

Le bal d'Etat.

Tel que nous l'annoncions hier, le bal d'Etat donné, mercredi soir, à Rideau Hall, par Leurs Excellences Lord et Lady Grey, a été l'événement le plus brillant qui ait encore eu lieu au Canada.

Les toilettes étaient d'une grande richesse. Nous en mentionnerons quelques-unes:

Lady Grey, toilette en drap d'or, garnie de broderie d'or, diadème en diamants et collier de perles.

Lady Sybil Grey, toilette bleu turquoise avec broderie d'argent, parure de perles.

Lady Evelyn Grey, toilette de couleur cuivre en tissu léger monté sur satin de même teinte, parure de perles.

Madame L. P. Brodeur, toilette de satin blanc, tunique en sequin cristal avec bordure d'or.

Madame Rodolphe Lemieux, toilette en satin d'or garni de broderie d'or.

Madame Philippe Roy, toilette en satin blanc, dessus en ninon noir, garnie de dentelle Chantilly.

Madame Ketels, toilette en crêpe de chine blanc, garnie de chiffon et ornements d'or.

Madame Hal. McGiverin, toilette en satin blanc avec dessus en dentelle Limerick, parure de diamants.

Madame St-Onge-Chapleau, toilette en satin blanc avec dessus en ninon noir, garnie de broderie de jais, parure de diamants.

Madame Hector Verret, toilette parisienne en satin jaune avec dessus en chiffon bleu pâle et tunique de tulle noir, garnie de perles, parure en diamants.

Mlle May Bickerdike, de Montréal, toilette en ninon blanc, avec broderie d'argent.

Mlle Bickerdike, de Montréal, toilette en satin mauve, avec broderie mauve.

Madame Wm Pugsley, de Montréal, toilette en satin duchesse blanc avec dentelle et perles.

Madame Nakamura, du Japon, toilette en satin blanc, avec dentelle, parure de diamants.

Madame Wang, de Chine, toilette orientale en soie grise et violette, avec broderie.

Mlle Alice Fitzpatrick, toilette en satin vert pâle avec dessus en ninon de soie vert, dentelle duchesse.

Madame (juge) Champagne, toilette en satin gris pâle avec dessus de chiffon mauve et broderie de perles, parure d'améthystes.

Mlle Anita Champagne, toilette en ninon blanc sur satin blanc, garnie de dentelle et perles, parure de diamants.

Mlle E. Champagne, de Montréal, toilette de satin blanc avec sequins d'argent, parure de perles.

Mlle Régina Chevrier, toilette de satin Duchesse blanc avec broderie de perles, parure de perles.

Mlle Eugénie Rhéaume, toilette de mousseline de soie rose sur satin, garnie d'appliqué d'argent.

Madame Joseph de Lorimier, de Montréal, toilette en satin jaune sur dessus de ninon mauve, parure de perles.

Madame J. A. Dubeau, de Joliette, toilette en satin mais, garnie de soutache blanche et or.

—o—

Mariage prochain.

On annonce pour lundi, le 15 mai prochain, le mariage de Mlle Julia Michaud, de St-Barthélémy, avec M. Adélard Lamy, marchand de la rue Centre.

Le mariage aura lieu en l'église paroissiale de St-Barthélémi.

—o—

Martel-Pauzé.

Mercredi, le 10 courant à 7.30, en l'église St-Louis de France, M. Edgar Martel, de la maison Racine et Cie., conduisait à l'autel Mlle Antoinette Pauzé, fille de M. J. B. Pauzé, entrepreneur de Montréal.

M. Georges Martel, manufacturier de St-Lin, servait de témoin à son fils, et M. J. B. Pauzé à sa fille.

La bénédiction a été donnée par le Révérend M. Victor Pauzé, supérieur du collège de L'Assomption.

Le chant et la musique à l'église, ont été superbes et fort appréciés de la nombreuse assistance, composée de parents et amis des mariés.

Après le déjeuner servi aux invités à la résidence de M. Pauzé, rue St-Hubert, les nouveaux mariés sont partis en voyage à Toronto et autres villes de l'ouest.

De riches et nombreux cadeaux ont été reçus.

Mme Martel recevra chez sa mère, au No 911 St-Hubert, dimanche, le 21 courant.

—:o:—

Lebianc-Prud'homme.

Lundi, le 8 mai, avait lieu à l'église St-Louis de France, le mariage de Mlle Augusta Prud'homme, fille de M. J. A. Prud'homme, employé civique, avec M. Raoul Lachance, comptable de cette ville. M. F. X. Lachance servait de témoin à son fils et M. Prud'homme à sa jeune fille.

Après la cérémonie, un "lunch" réunit plusieurs invités à la demeure du père de la mariée.

M. et Mme Lachance sont partis aussitôt après la réception pour un voyage à Québec. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

—:o:—

Réception.

M, et Mme Z. Rodier (née Aurore des Ormeaux) recevaient dimanche pour la première fois depuis leur mariage.

Le soir, il y eut en leur honneur, un grand souper de famille chez M. E. Rodier, et auquel prirent part : M. et Mme Migneron, sr. ; M. et Mme F. X. Roy ; Mme R. Limoges, M. et Mme S. des Ormeaux ; M. et Mme A. Migneron ; M. et Mme R. Monjeau ; M. et Mme P. Rodier ; M. E. Rodier, sr. ; M. et Mme Z. Rodier ; M. et Mme A. St-Cyr ; Mlles Béatrice, Gérardine et A. des Ormeaux ; L. et D. Joannis ; M. Rodier, G. Lassonde, Eva, Albertine et Aurore Rodier, B. Ropert, Gabrielle St-Onge, Flore Robert ; MM. E. Rodier, jr. ; Dr J. A. Rodier, A. Bleau, Chs. E. Robert, A. Lauzon, A. Larivière, A. des Ormeaux, etc., etc.

AU COURONNEMENT

Le maire d'Ottawa ne juge pas à propos d'y aller. — M. Foster fera le voyage.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 12 — Le maire Hopewell, a décidé de ne pas se rendre à Londres pour le couronnement du Roi, puisqu'il n'y a pas de place pour les représentants des municipalités. Il refuse de faire comme le maire Guerin, de Montréal, et Geary, de Toronto, qui assisteront aux fêtes royales comme simples citoyens. Quant à l'adresse des citoyens, elle sera envoyée par la malle, comme un colis ordinaire.

—M. Geo. E. Foster, est revenu de sa décision de ne pas accompagner le contingent parlementaire à Londres, et il partira en même temps que ses collègues. Le docteur Clarke, de Red Deer, qui ne peut faire le voyage, sera remplacé par M. J. M. Douglas, député de Strathcona.

LE DEPART DE NOS MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

sor et avoir causé avec quelques amis qui sont allés le voir dans la soirée, le ministre de la Marine s'est embarqué un peu après dix heures à bord du "Virginian", qui a quitté notre port ce matin, au petit jour. Madame Brodeur accompagne le ministre en Europe.

Sir Frederick Borden est arrivé par le dernier train du Grand-Tronc et il s'est rendu tout de suite au "Virginian."

M. Georges Morrisset, le secrétaire du ministre de la Marine, accompagne M. Brodeur jusqu'à Québec.

LE DEPART D'OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 12. — Le Canada aura une représentation imposante aux fêtes du Couronnement du Roi Georges V, à Londres le 22 juin, composée de plus de huit cents Canadiens délégués du cabinet fédéral, du Parlement, de la Milice et de la Marine du pays.

Cette délégation ne comprend que les représentants officiels, tandis que les différentes villes du pays fourniront aussi de nombreux visiteurs aux fêtes royales.

Les premiers représentants du Canada ont quitté Ottawa hier soir en route pour Québec où ils s'embarqueront cet après-midi, à bord du "Virginian" à destination de l'Angleterre. Les premiers partis sont les trois ministres qui assisteront également à la Conférence Impériale à la fin du mois.

Tel que la PATRIE l'a déjà annoncé, Sir Wilfrid est parti par le train de 6.20 heures du Pacifique et s'est rendu directement à Québec. Le Premier Ministre est accompagné de son neveu, M. Robert Laurier et de son secrétaire particulier M. Ernest J. Lemaire.

L'honorable L. P. Brodeur, ministre de la Marine, a quitté Ottawa hier après-midi pour Montréal où il s'est embarqué à bord du "Virginian", afin de faire l'inspection du chenal de Montréal à Québec avant son départ. Le ministre est accompagné de Madame Brodeur, de M. Georges Morrisset, son secrétaire particulier et de M. G. J. Desbarats, sous-ministre du service naval. L'amiral Kingsmill, qui fait aussi partie de la délégation est déjà en route pour l'Angleterre.

Sir Frederick Borden, ministre de la Milice est le troisième délégué du gouvernement aux fêtes de Londres. Le ministre est accompagné de Lady Borden, de Mlle Borden et de M. Charles Panet, son secrétaire particulier.

A la gare se trouvaient plus de trois cents personnes, députés, sénateurs et citoyens, pour souhaiter un bon voyage à Sir Wilfrid Laurier et à ses compagnons de voyage.

L'arrivée du Premier-Ministre accompagnée de Lady Laurier, a été saluée par des applaudissements de la foule qui chanta aussi "O Canada", "Dieu Sauve le Roi" et "He's a Jolly good fellow."

GRAND EUCHRE A LA SALLE AUDITORIUM

C'est jeudi prochain, le 18 mai, qu'en la salle de l'Auditorium, angle des rues Berthelet et Bleury, aura lieu le deuxième Grand Euchre donné par la section d'Hochelaga de l'Association Saint - Jean-Baptiste. La partie de carte commencera à huit heures et demie.

C'est vrai !

Vous vous sentez fort toute la journée quand vous déjeunez avec du

Grape-Nuts

"Il y a une Raison"

FUNERAILLES DE MME J.-B. DECARY

Les funérailles de Mme J. B. Décary, née (Odile) Brossoit, ont eu lieu à huit heures, ce matin, à l'église St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Joseph Lefebvre a chanté le service, assisté de MM. les abbés Eustache Paré et Charles Lamirande, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil : MM. Rodolphe et Alfred Décary, fils de la défunte ; Gustave Gingras, son gendre, et G. Gingras, son petit-fils.

On remarquait dans le cortège : MM. J. A. Descarries, C. R., Tancrède Bienvenu, Antoine Gobeil, François Benoît, L. P. Hébert et son fils, Louis Larivée, Onésime Martineau, L. M. Simonneau, J. D. Roch, grand-connétable St-Mars, G. A. Marsan, avocat ; Joseph Sauvé, N. P. ; Joseph St-Charles, W. U. Boivin, Charles Arnoldi, J. O. Pelland, Ernest Paquet, J. E. Deslauriers, F. Gendron, Nap. Deschamps, Alphonse Boileau, Edgar Prairie, Charles Hardy, Aimé Terroux, J. O. Decelles, H. Desroches, J. R. Gobeil, Wilfrid Martin, P. E. Martin, Odilon Lemire, L. E. Patenaude, greffier de l'Assemblée Législative ; Omer Chaput, Alfred Mousseau, journalistes et un grand nombre d'autres.

Les ministres de la province de Québec avaient envoyé chacun une couronne de fleurs.

INCENDIE A RICHMOND

LA GARE DU GRAND TRONC A ETE EN PARTIE DETRUITE HIER SOIR.

RICHMOND, 12. — Hier soir vers 11.15 heures, la station du Grand-Tronc a été en partie détruite par le feu. Les pertes sont évaluées à $5,000.

En dépit des efforts des pompiers et des employés du chemin de fer, les flammes ont considérablement endommagé la salle d'attente de première classe, le bureau du télégraphe, le bureau des billets et celui du surintendant.

On ne connait pas l'origine de l'incendie qui, cependant, semble avoir éclaté dans le bureau du surintendant, au premier étage.

INCENDIE A LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 12. — Les pompiers du poste central ont été appelés, vers 10.45 heures, hier soir, pour éteindre un incendie qui avait été allumé, on ne sait comment, à l'étage supérieur de l'écurie de M. Louis Duquet, cocher de place. Les dommages s'élèvent à $150.

On croit que cet incendie a été allumé par des fils électriques.

EXCURSION A PRIX REDUIT DE FIN DE SEMAINE A CHAMBLY, FARNHAM, GRANBY, WATERLOO ET ENDROITS INTERMEDIAIRES, VIA G.T. ET V.C.

Un train spécial du dimanche laisse Montréal à 8.32 a.m., et revient à 8.50 p.m.

Chaque samedi et dimanche, jusqu'à autre avis, des billets de retour seront vendus au prix d'un billet simple de première classe, plus dix cents, de Montréal à Chambly, Marieville, Farnham, Granby, Waterloo et endroits intermédiaires. Billets bons pour retour jusqu'au lundi, le 15 mai. 66-1

UN NOUVUAU CHEMIN DE FER

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 12 — Le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes a remis à une autre séance l'étude d'une charte à la "Quebec & Great North Western Ry. Coy" pour une voie de Port Arthur à Québec avec plusieurs embranchements dont un passant par Ottawa. Il y a des objections, vu que le projet peut intervenir avec le réseau du Canadian Northern. Les promoteurs sont MM. Joseph Bourque, de Hull, le Dr R. Chevrier, E. J. Daly, P. O'Reilly et P. Clark, d'Ottawa.

MADERO FORME UN CABINET

LE CHEF DES INSURGES ETABLIT UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET CHOISIT JUAREZ POUR SA CAPITALE. — VICTOIRE SUR TOUTE LA LIGNE.

MEXICO, 12.—Une atmosphère de tristesse règne dans les cercles officiels, ici. Les fonctionnaires, autour du palais national, parlent à voix basse et l'espérance qui régnait partout, depuis dix jours est complètement disparue. Senor de la Barra, ministre des affaires étrangères, espère encore pouvoir trouver le moyen de régler la situation avec honneur.

La nouvelle de la chute de Juarez a été affichée dans les rues en anglais et en espagnol ; il n'y a pas eu de manifestations.

D'autres nouvelles mauvaises sont

FRANCISCO-I- MADERO, chef des rebelles mexicains, qui vient de former un cabinet à Juarez.

parvenues aux quartiers du gouvernement aujourd'hui. Camargo, une ville de la frontière et qui n'avait pas encore été attaquée, est assiégée et devra se rendre.

L'ENTREE DES ARMES

Washington, 12.—Les fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis sont aujourd'hui à étudier le droit international pour savoir si les armes et les munitions peuvent être expédiées dans les villes dont les insurgés mexicains se sont emparés.

L'opinion généralement admise c'est que rien ne peut empêcher un négociant américain d'expédier des armes à un négociant de Juarez, pourvu que les choses soient faites régulièrement, et que les droits de douane soient payés.

MADERO FORME UN CABINET

Juarez, 12.—Madero a formé hier le cabinet provisoire du Mexique et a choisi Juarez comme sa capitale. Senor Carranza est nommé secrétaire de la guerre avec charge des chemins de fer et télégraphes. Son premier acte a été d'ordonner la réparation du chemin de fer Mexicain-Ouest.

Gonzales Garza a charge du département des Postes, et Raoul Madero, du Trésor.

La discipline la plus rigide est observée dans l'armée de Madero. Il ne s'est produit aucun cas de pillage ou d'ivresse et les dégâts causés par le bombardement ont été promptement réparés.

Une grande partie de la garnison de Juarez était sympathique à la révolution et ne voulait pas combattre. Cela explique pourquoi le général Navarro n'a pu tenir plus longtemps et a été obligé de capituler.

La garnison n'avait aucun service médical et aucuns médicaments.Des choses horribles ont été découvertes après la prise de la ville, des malades avec d'affreuses blessures abandonnés sans soins dans une infecte masure à côté de cadavres en putréfaction, etc.

Des infirmiers de la Croix Rouge venus d'El Paso ont commencé à donner leurs soins aux blessés.

VACCINATION OBLIGATOIRE

LA COMMISSION MUNICIPALE D'HYGIENE RECOMMANDE AU CONSEIL DE VILLE DE METTRE EN FORCE LE DECRET DU BUREAU PROVINCIAL.

A sa première séance qui a eu lieu, hier après-midi, dans les salons du maire Guerin, la commission municipale d'hygiène a décidé de faire rapport au Conseil de ville, recommandant d'obliger chaque citoyen de se faire vacciner.

Le maire a donné communication de la circulaire adressée à la ville par le Bureau provincial d'hygiène ordonnant la vaccination obligatoire par toute la province, et il cita la loi pour démontrer que la commission municipale d'hygiène, existant, en vertu d'une loi provinciale, avait pleins pouvoirs d'agir en l'espèce, mais, l'échevin Roux insista pour que la décision de la Commission fût sanctionnée par le Conseil de ville, afin de lui donner plus de force.

Il fut résolu en conséquence.

MAISON D. GAGNON & CIE

Pendant que, l'un après l'autre, les marchands de nouveautés quittent le boulevard St-Laurent pour aller s'établir ailleurs, ce qui est cause que cette ancienne rue du commerce de la nouveauté est en train d'être envahi par d'innombrables cinématographes, on voit, cependant, de vieux établissements résister à l'exode et demeurer fidèlement à l'ancien poste. On en voit même qui, au lieu de fuir devant l'envahisseur, agrandissent leur magasin. Au nombre de ces derniers, citons la maison D. Gagnon & Cie, 245 St-Laurent, exemple frappant du succès que peut obtenir un marchand qui sait se créer une clientèle solide.

La maison D. Gagnon & Cie est maintenant une des plus vieilles et des plus importantes du Boulevard. Fondée en 1884, elle n'a jamais cessé de progresser à tel point qu'aujourd'hui, dans le but d'améliorer ses rayons — et d'en ajouter de nouveaux —elle se voit forcée d'agrandir son local.

Actuellement de nombreux ouvriers sont à l'œuvre, afin de refaire une partie de l'édifice, et dans quelque temps la maison D. Gagnon occupera les trois étages de l'immeuble, c'est-à-dire qu'elle aura un magasin couvrant une superficie de plancher d'environ dix mille pieds carrés.

En attendant, un magasin temporaire a été établi au No 335 St-Laurent, 2ème porte du coin de la rue Ste-Catherine, où les clients recevront la même attention.

EXCURSION SPECIALE DE FIN DE SEMAINE, A VALLEYFIELD ET GARES INTERMEDIAIRES

Le train du dimanche entre Montréal et Valleyfield, laisse Montréal à 9.10 a.m., et, au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m., pour Montréal. Wagons directs.

Le Grand-Trunk Railway System vendra des billets au prix de $1.15 de Montréal à Valleyfield et retour, et à des prix réduits en proportion, de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires. Bon pour départ les samedi et dimanche, les 13 et 14 mai. Retour, lundi le 15 mai. 66-1

LES HOSTILITES CONTINUENT

Nogale, Mex., 12.—On s'est battu hier à Cananea et à Magdalena sur le chemin de fer de Sonora.

Les rebelles se sont aussi emparés de Llano et de Santa Ana.

AMUSEMENTS

ORPHEUM AUJOURD'HUI 2.10 et 8.10 p.m.
Acteurs dramatiques de l'Orpheum dans
"BREWSTERS MILLIONS"
Très bas prix.
Sem. pro. "The Lion and the Mouse".

ROYAL Matinée tous les jours Toute la Semaine
CAUGHT IN MID OCEAN
Incidents de la vie du Dr Crippen.
Semaine prochaine : "Run Pirates". 62-6

FRANCAIS, cette semaine
Troupe française dans
"CLAUDINE AUX ARRETS"
et Italian Operatic Trio ; et 5 autres actes de Vaudeville. Matinée ; 5c et 10c ; Soirée ; 5c, 10c et 20c. 62-6

CE SOIR A 8 Hrs.
Cendrillon — SALLE STANLEY
Matinée (seulement) samedi à 2 p.m., 100 bons sièges à 25c.
Plan de la salle à la succ. du "Star" 65-2

PRINCESS — CE SOIR A 8 — 25c à $2.00
Layolle Grand Opera Co.
LUCIA

SEMAINE PROCHAINE — 25c à $1.50.
JAS. K. HACKETT
dans une Comédie Romantique et Satirique—"THE KING'S GAME"
Sièges maintenant en vente.

His Majesty's Toute la semaine. Mat.: Merc. et Sam.
La meilleure Comédie de Jerome K. Jerome **MISS HOBBS**
Prix : Soirées, 25c, 35c, 50 et 75c. Pas plus haut — Mat., Merc. et Sam. Tout le Théâtre réservé à 25c.
Semaine proc. "THE BLUE MOUSE" 62-5

THEATRE NATIONAL
Cloture de la saison 1911
CETTE SEMAINE
"RAFFLES" 62-6

POURQUOI

ne venez-vous pas essayer un des diners à *25c* de

GARDNER

servis de 11.30 à 8 hrs.
La Nouvelle Salle à Diner est au-dessus de notre pâtisserie

GARDNER
318-320 BLVD. SAINT-LAURENT,
Près Sainte-Catherine.

CONCOURS HIPPIQUE

ARENA — ARENA

Commence Ce Soir
A 7.45 HRS.

LE MATIN	L'APRES-MIDI	SOIREES
à 10.30 Admission 25c	à 2.45. Admission 25c et 50c	à 8.15 Admission 25c et 50c Sièges rés. $1.00

Promenade en Musique par les "Dragons".

Sièges réservés maintenant en vente à l'Arena. 64-3

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la prodigieuse
CHEVLURINE DE PARIS

Elle redonne aux cheveux blancs, gris ou fanés, leur belle couleur naturelle de la jeunesse, soit châtain, brun ou noir, elle détruit les pellicules, arrête la démangeaison au cuir chevelu et la chûte des cheveux, les empêche de blanchir et fait pousser de nouveaux cheveux. De plus, elle parfume, aide à friser et rend la chevelure souple et douce comme de la soie. Partout, 50c la bouteille ou adressez Cooper & Co., Dépt. 10, No. 199 des Commissaires, Montréal.

GRATIS — Echantillon expédié sur demande contre réception de 10c pour frais de poste et emballage. Demandez-nous-en. 44-s-ino

VENTE ANNUELLE
8 MAI — 13 MAI, 1911

MONTREAL, Mai 1911.

MADAME,

Nous serons heureux d'être honorés de votre visite à notre VENTE ANNUELLE DE GANTS qui aura lieu du 8 au 13 Mai.

Nous nous sommes assurés pour cette circonstance, un choix tout-à-fait merveilleux de GANTS PERRIN dont la qualité, l'élégance et le style sont réputés dans le monde entier. Nous ne pouvons les offrir que pendant la durée de cette vente, à des prix exceptionnellement bas.

Vos très respectueusement dévoués,

PARIS KID GLOVE STORE,

Téléphone: Up. 1068. **140 rue Peel, (près l'Hôtel Windsor)**

Gants Courts
Gants en Chamois
Chamois lavable de qualité fine, nuances naturelles ou blancs. *$0.69*

Gants Français en Chevreau
Derniers styles et dernières nuances. Tans, bruns, castor, gris, blancs et noirs. *$0.69*

Gants de Chevreau Extra
Toutes les nuances à la mode, remarquablement souples, peaux choisies. Prix réguliers : $1.25 à $2.00 .... *$0.89*

Gants Longs
Gants de Chevreau 8 boutons
Mousquetaires, nuances noires, blanches et tans *$0.89*

Gants Glacés en Chevreau 12 boutons
Mousquetaires, au coude, nuances tans, brunes, champagnes, noires et blanches... *$1.29*

Gants Glacés en Chevreau 16 boutons
Mousquetaires, à l'épaule, nuances tans, brunes, champagnes, noires et blanches... *$1.49*

Gants pour Hommes
OCCASIONS VRAIMENT EXCEPTIONNELLES, CHAQUE PAIRE EST GARANTIE.

PARIS KID GLOVE STORE

140 RUE PEEL
6-8-10-12

VICHY CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!

Acide urique, Goutte, Dyspepsie, Diabète.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

Bolvin, Wilson et Cie. agents.

UN DOUBLE REMEDE POUR UNE DOUBLE MALADIE

Le remede No 26 du Pere Morriscy guerit le catarrhe par un traitement combine.

Les variations soudaines de la température sous notre climat causent un grand nombre de cas de catarrhe. C'est une maladie ennuyeuse qu'on considère ordinairement difficile à guérir et qui conduit souvent à une pulmonie sérieuse et des maladies intestinales.

Un rhume de cerveau négligé affaiblit les membranes nasales de sorte qu'à la moindre exposition au froid plus tard la maladie revient. Finalement, ces conditions viennent à faire partie du système, et le malade subit l'ennui et le danger d'un catarrhe chronique.

Quelques médecins se bornent à prescrire des applications externes et par là, ils n'atteignent pas le siège du mal. D'autres donnent exclusivement un traitement interne et ainsi ils ne peuvent soulager promptement les parties affectées. Le Père Morriscy, le savant prêtre-médecin, considérait avec raison le catarrhe comme une double maladie comprenant des effets locaux désagréables et leurs causes fondamentales lesquelles dépendent d'une meilleure vitalité générale.

Son fameux remède No 26 est un remède combiné pour le catarrhe. Il se compose de tablettes qu'on doit prendre trois fois par jour et d'un composé spécial d'onguent.

Cet onguent est antiseptique et cicatrise rapidement les membranes inflammées des conduits nazaux. Les tablettes vont directement au siège du mal et ramène l'organisme à sa vigueur normale. Ils guérissent en même temps.

Au lieu de négliger une maladie désagréable pour vous et les autres et qui conduit soit à la pneumonie ou à la consomption, c'est certainement agir avec sagesse que de prendre en temps propice les moyens de se débarrasser des effets tout en faisant disparaître la cause, voilà ce que le remède No 26 accomplit.

Cinquante cents pour le traitement combiné, chez votre pharmacien ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Montréal, Qué. 100F

POELES A GAZ

De seconde main, garantis en parfait ordre, 18 seulement pour $9.00.

J. & P. DAVIGNON

Magasin 1030-32-34-36, ONTARIO - EST

Entrepot 631-33-35-37, RUE DORION

PATRONS DE LA PATRIE

No. 3607—Tablier d'enfant, 4 grandeurs de 6 à 12 ans. Matériaux 3 5 8 verges en 27 ou 2 5-8 verges en 36 pour 10 ans.

COUPON

Patron No. 3607

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure de buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

UNE VICTOIRE POUR LES INDIENS

LACHINE REMBOURSERA LES AMENDES PAYEES ET NE METTRA PAS LE REGLEMENT EN VIGUEUR.

LACHINE, 12—Nouvelle victoire, pour les Indiens de Caughnawaga. Ils avaient, comme on sait, refusé de payer une taxe de $5 par tête à la municipalité de Lachine, pour avoir le privilège de travailler ici. Il y a un mois 54 d'entre eux à l'emploi de la compagnie "Dominion Bridge" furent poursuivis en conséquence.

Plusieurs ayant plaidé coupable, furent condamnés à $3 d'amende et $2 de frais, mais les autres plaidèrent non coupable et subirent leur procès le 21 avril. Leur défenseur, M. Maurice Alexander, plaida alors prescription, parce que les poursuites n'avaient pas été entamées dans un délai de 6 mois, et le recorder Robillard acquitta les accusés.

En conséquence, M. Alexander fit remarquer que le jugement prononcé contre ceux qui avaient plaidé coupable était injuste. Une pétition fut présentée au conseil municipal qui, finalement, a décidé de rembourser aux intéressés les amendes payées et de ne pas mettre le règlement en vigueur l'année prochaine.

LA REVOLTE EST IMMINENTE DANS LE SUD DE LA CHINE

PEKIN, Chine, 12 — Les provinces du sud qui sont hostiles aux étrangers et à la dynastie mandchoue, ont été surprises par l'audace du gouvernement et sa soudaine réorganisation.

Une révolution est encore possible et le peuple de ces provinces refusera de se conformer à l'édit impérial qui autorise l'emprunt Hutiwang de $30,000,000 à l'étranger pour la construction d'un chemin de fer.

L'ouverture de la Chine au commerce étranger qui a été discutée depuis un demi-siècle, semble prochaine.

LA LISTE DES CONTRIBUTAIRES

Sept cents actionnaires de la Farmer's Bank sont appelés à faire honneur à leur double responsabilité.

TORONTO, 12. — La liste des contributaires de la Farmer's Bank qui tombent sous la double responsabilité est maintenant terminée et sera présentée à la cour aujourd'hui. Ceux qui y figurent auront ensuite la liberté d'enregistrer un protêt. Le document comprend 700 noms ; ce sont pour la plus grande partie des cultivateurs d'Ontario qui ont été persuadés de placer leur argent dans la défunte institution et qui doivent maintenant supporter une perte de deux fois le montant du stock qu'ils avaient souscrit.

UN DETECTIVE L'ECHAPPE BELLE

Un Polonais qu'il ramenait prisonnier fait chavirer le canot dans lequel ils se trouvaient.

COBALT, 12. — Le détective provincial MacKay et M. B. R. Gordon, gérant des mines du lac de Cobalt, ont failli se noyer, hier, dans le lac. Ils avaient arrêté un Polonais et le ramenaient à bord d'un canot, lorsque le prisonnier renversa le frêle esquif.

Le détective MacKay, embarrassé avec le fusil et les cartouches qu'il avait enlevés au Polonais a eu de la difficulté à se sauver. Le prisonnier en fuite a été repris par le constable Gunston qui ramenait deux autres prisonniers dans un autre canot.

FEU ROBERT LAVERTY

Robert Laverty, cocher de place bien connu, est mort à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 48 ans ; il laisse une femme et sept enfants. Depuis trente ans il avait un fiacre ; il se tint d'abord à la gare Dalhousie, puis à la gare Windsor.

L'ECZEMA EST PIRE AU PRINTEMPS

Le sang est aqueux. — Les commencements de la guérison sont difficiles.

Mais, quelle que soit la cause, vous pouvez soulager la démangeaison et guérir les plaies avec

L'ONGUENT du Dr CHASE

Le Salt Rheum et l'Eczéma deviennent pires ordinairement à ce temps-ci de l'année à cause du changement subit de température et de l'état aqueux du sang.

Il n'est pas nécessaire de rappeler l'incommodité causée par la démangeaison, ni la tendance de ces maux à se répandre par tout le corps. Le point essentiel, c'est de savoir comment les guérir, et si vous avez lu de temps en temps les rapports que nous avons publiés dans ce journal, vous devez savoir qu'il n'y a rien comme l'Onguent du Dr Chase pour guérir l'eczéma, le Salt rheum, le psoriasis et toutes les éruptions de la peau.

Cet onguent fait cesser la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué, il diminue les décharges des vésicules et des plaies, il assainit les croissances morbides et stimule la cicatrisation.

Parce que d'autres traitements n'ont pas réussi, vous pouvez sentir du découragement. Mais dans l'Onguent du Dr Chase vous trouverez une cure. Nous le savons par les rapports que nous avons reçus sur des milliers de cas.

Par exemple, voici la cure de Mme Nettie Massey, de Consecon, Ont., qui avait le psoriasis, ou eczéma chronique, à un degré tel que presque tout son corps était couvert de plaies, et trois docteurs n'avaient pu réussir à la guérir. L'un d'eux disait qu'elle ne guérirait jamais. Ecrivez à Mme Massey à ce sujet.

Onguent du Dr Chase, 60c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Limited, Toronto.

CONFLIT AU SUJET DE LA RECIPROCITE

TANDIS QUE LES AGRICULTEURS SONT CONTRE CETTE MESURE LES CHAMBRES DE COMMERCE DES VILLES L'APPROUVENT

WASHINGTON, 12. — La ville et la campagne se sont dressées d'une contre l'autre, hier, à la séance du comité des finances. Le conflit a été acerbe.

Les cultivateurs du Minnesota et du Dakota-Nord ont dénoncé la réciprocité pendant que les chambres de commerce des villes l'ont approuvée.

Les citadins étaient dirigés par la délégation de Buffalo, dont les membres portaient un insigne long d'un pied, sur lequel était écrit : "Cent pour cent en faveur de la réciprocité à Buffalo."

Henry M. Flagg, maître du "Minnesota Grange", a dit au comité que rien depuis la guerre civile n'a plus monté les agriculteurs de l'ouest que "ce bill inique de la réciprocité."

P. V. Collins, rédacteur d'un journal agricole, a présenté une requête signée par 35,000 agriculteurs de l'ouest.

M. Collins a déclaré que tous ceux qui sont en faveur de la réciprocité sont mal renseignés.

PRELARTS

Ne manquez pas de participer à la deuxième grande vente à réductions de prélarts. Prix 19c, 29c, 39c, etc., c'est-à-dire à 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs. La vente se continuera toute la semaine. Maison VIAU, 1321 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

65-2

COUPABLE DU MEURTRE D'UN COMPAGNON

SAULT SAINTE-MARIE, Ont., 12.— William Carroll, qui tua Joseph Talion (ou Taillon) dans un camp de bûcherons près de Blind River, a été trouvé coupable par le jury de la Cour d'Assises, qui a recommandé le criminel à la clémence de la cour. La sentence sera prononcée demain.

Carroll frappa Talion avec une hache, le prenant pour un autre homme contre lequel il avait une vengeance à exercer.

Pour le sommeil, la dentition et contre les coliques, le Sirop du Dr Fred. Demers est une vraie bénédiction. Non seulement il calme mais améliore toujours la santé des bébés.

ven.—jno.

AMERICAIN ARRETE EN CHAMPAGNE

REIMS, 12 — L'agent consulaire américain William Bardel, qui a adressé une requête aux autorités au sujet de l'emprisonnement d'un citoyen américain, poursuit ses investigations dans cette affaire.

On a appris que le nom de l'homme arrêté est John Correy, et non Torrey. Il est de Worcester (Massachusetts). John Correy, âgé de 35 ans, a été arrêté pendant les émeutes qui éclatèrent dans la Champagne délimitée.

SERVICE DU C.P.R. POUR QUEBEC

A partir de dimanche, le 14 mai et tous les jours ensuite, le train qui jusqu'à présent a quitté la gare Viger à 1.30 p.m., partira à 4.40 p.m., arrivant à Québec à 9.40 p.m. Des wagons de première classe et deuxième classe, wagons-salon et restaurant sont sur ce train. 66-3

LE GOUVERNEMENT DE L'EGYPTE

Sir Eldon Gorst, le résidant anglais, rapporte que ses efforts pour organiser un gouvernement autonome ont été infructueux.

LONDRES, 12 —Sir Eldon Gorst, l'agent britannique et le consul général en Egypte, a publié hier son rapport sur les affaires d'Egypte. Il reconnaît franchement que les efforts faits pour développer le gouvernement autonome ont été désappointants. Le conseil législatif et l'assemblée générale dit-il, sont devenus les simples instruments de l'agitation nationaliste contre l'occupation. Ces deux assemblées ne tendent qu'à rendre le gouvernement impossible.

MORT DE M. J.-A. PICHETTE

(Spécial à la PATRIE.)

LOUISEVILLE, 12 — Lundi, le 8 mai, s'est éteint, muni de tous les secours de la religion, M. J.-A. Pichette, âgé de 32 ans et 9 mois, citoyen aussi distingué que très estimé. Il y a deux ans, il épousait Mlle Juliette Richard.

Après de brillantes études qu'il fit au collège de Joliette, il résolut de se lancer dans le journalisme et fit ses premières armes à la "Patrie," où ses services furent hautement appréciés.

Le notariat était cependant l'objet de ses vœux, en conséquence, il se mit à l'étude avec beaucoup d'ardeur et de ténacité. A la date du 12 juillet, il devait se présenter aux examens.

Tous s'accordent à dire que la disparition de cet homme de valeur emporté par une mort prématurée, est une perte pour Louiseville.

Il laisse pour le pleurer son épouse, sa mère, deux frères, Laurent et Donat, le premier, religieux dans la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne, et le second, marchand-tailleur.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

COURRIER DE SHERBROOKE

Cour Supérieure. — Feux de forêts. — Le "People's Telephone". — Le marché aux immeubles.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 12—La cause de T. Lemay vs Lefebvre et Bonin a été entendue en Cour Supérieure présidée par l'honorable juge Globensky. C'était une action en réclamation d'une somme de $400 pour prix de bois de construction que les défendeurs niaient avoir reçu du demandeur. Jugement fut rendu en faveur du requérant avec frais.

La cause de Demers vs F. N. McCrea a été inscrite en Appel sur requête du défendeur.

—Des rapports nous venant des cantons de Clifton et Auckland, sur le "Maine Central" annoncent que des feux de forêts ont éclaté en différents points de ces localités durant ces derniers jours et, qu'à moins de pluies la situation deviendra bientôt critique.

— Les examens du Service Civil sont commencés hier au Séminaire St-Charles, sous la présidence de M. l'abbé A.-O. Gagnon. Une quinzaine de candidats sont inscrits.

— La 23e assemblée annuelle des actionnaires du People's Telephone Co a eu lieu mardi en cette ville. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : Directeurs: J.A. Bégin, Windsor Mills ; Lt.-Col. E.S. Bernard, Richmond ; C.-H. Fletcher, J.-A. Gauthier, Sherbrooke ; C.-A. Jenkins, C.-H. Kathan, Fox Island ; C.-H. Lovell, Stanstead; B. Quinn, Windsor Mills ; Dr H. A. Meagher, L.-W. Wright et C. A.-Young. Président, C.-H. Fletcher ; vice-président Dr Meagher ; gérant-général et secrétaire-trésorier, C. J. Wright ; Surintendant, M. H. Morgan.

—Mutations immobilières enregistrées au bureau d'Enregistrement de Sherbrooke, durant la dernière huitaine :

Succession Chs. Crochetière à P.-T. Légaré, lot 1267, quartier Sud. Prix: $8,000.

—J.-O. Archambault et al à Edm. Morin, lot 1370, quartier Sud. Prix: $5,600.

—Dame Antonio Genest à Dame Eug. F. Olivier, (partie lot 1281444, quartier Sud. Prix $3,200.

—Ernest Sylvestre à J.-O. Archambault et al, lots 1370 et 1411, quartier Sud. Prix: $2300.

—Edm. Morin à Chs. Labrecque lot 222, 1444, quartier Sud. Prix : $2700.00.

—Ernest Sylvestre à Dollard Rousseau, lot 38, quartier Centre. Prix: $2200.

—Michel Blais à C. O. Biron, partie lots, 540-541-542, quartier Est. Prix : $1700.

George Théberge à John Edouard, lot 77, quartier Centre. Prix: $1500.

—Chs. Brich à Frank Brich, partie lot 7a rang 3 et lot 7c, 11 8c, rang 2 Compton. Prix: $625.00.

— J. Vaillancourt à Jos. Bélard, lots 10b et 11g rang 4, Compton. Prix: $550.00

—D. Martel, à Arthur Dubuc, lot 255-1444, quartier Sud. Prix $520.00.

—Frank E. Edney à John McDonald, lot 203, quartier Nord. Prix : $500.00.

—Arthur F. Arbery à Herbert Coombs, partie lot 19 rang 8, Orford. Prix: $150.00.

—J. O. Archambault et al à Dame W.-H. Griffith, parties lots 20 et 21 rang 6, Ascot. Prix $500.00.

—C.-O. Biron à Wm. Bailey, partie lots 6 et 5.424, quartier Est. Prix: $1.00.

FURIEUSE TEMPETE A WINNIPEG

La grêle, la neige et la pluie s'abattent sur la ville.

WINNIPEG, Man., 12 — Winnipeg a été visité, mercredi soir, par un violent orage électrique qui durant deux heures a interrompu le service de l'électricité. La nuit était très noire, le ciel sillonné par des éclairs scintillants tandis qu'un violent orage de grêle et de neige s'abattait sur la ville. Les lumières de la ville ont été éteintes et la station de transmission de pouvoir du Winnipeg Electric Railway a été mise hors de service. Pas un char n'a circulé dans les rues ce matin, à 10 h. 30. Les officiers de la compagnie ont déclaré qu'un des fils de transmission du pouvoir avait été frappé par la foudre à quatorze milles de la ville et que le courant avait été interrompu.

Les lignes téléphoniques ont été temporairement affectées et les fils télégraphiques qui se trouvaient dans la ville ont été endommagés gravement de sorte que durant quelque temps Winnipeg s'est trouvé complètement isolé du reste du monde.

La pluie a commencé à tomber dans l'après-midi et depuis cette heure, il n'a cessé de pleuvoir grêler ou grésiller. L'orage électrique a éclaté vers deux heures, et le tonnerre roulait avec assez de violence pour éprouver la résistance des vitres des fenêtres. Au matin, la ville présentait un spectacle unique avec ses arbres aux feuilles toutes vertes et ses rues couvertes de neige.

UNE AUTRE CONQUETE DU FEMINISME

FORT WORTH (Texas), 12 — Si cela continue les hommes devront de toute nécessité se mettre à porter des jupes et à faire la cuisine, car ils ne pourront plus trouver de travail. Ne voilà-t-il pas que les femmes embrassent maintenant la profession de peintre en bâtiments.

"On demande des femmes peintres ; les vêtements de travail sont fournis. Se présenter à V. C. Baldwin." Telle est l'annonce qui parut dans un journal local, samedi dernier. Et vingt-cinq jeunes femmes y ont répondu.

Baldwin est un entrepreneur qui a eu des différends avec ses ouvriers. Ayant plusieurs contrats à exécuter il a pensé à employer des femmes en leur offrant un salaire de 1 dollar 75 cents par jour. Les vingt-cinq jeunes veuves et jeunes filles ont pensé qu'elles auraient tort de ne pas accepter un ouvrage qui leur rapportera davantage que le métier de dactylographe ou de vendeuse.

Goodwin's Limited — Propriétaires et Administrateurs de — A. E. Rea & Co. LIMITED MONTREAL

Le magasin ouvre à 8 hrs. a.m. — Ven. 12 mai 1911. — Le magasin ferme à 5.30 P.M., le samedi inclus.

D. LORNE McGIBBON, Président, J. W. McCONNELL, 1er Vice Prés., W. H. GOODWIN Dir.-Gérant.

300 Robes en Tissus Lavables à $6.98

Les petites Robes d'été en tissus lavables et en voiles de coton sont des copies de Robes modèles. Quoique le prix soit fort modéré les robes sont du dernier chic et tout à fait genre habillé et coquet. C'est un effort louable de notre acheteur d'avoir choisi pour sa clientèle quelque chose de beau, de léger et de distingué pour la belle saison quand tout le monde aime à se parer d'une manière digne du Roi Soleil.

Elles sont dans 27 modèles différents, venant de célèbres maisons de New-York. Les styles sont : kimono avec épaulettes, chic modèles-tailleur, surjupe et tuniques, jupes avec le bas brodé, épaules brodées, manches courtes et décolletées, empiècement de dentelle et manches courtes ; et d'autres modèles de robes d'après le modèle "Coronation Coat Dress" tels qu'interprétée par les différents artistes de N.-Y.

Les ETOFFES sont en guingan avec carreaux ou uni, jolis foulards de coton en grande variété, voile et mulle de coton.

LES COULEURS sont : tan, marine, bleu et noir couronnement, combinées avec blanc ; elles ont été faites pour vendre $8. et $10. Pour $6.98

DEUXIEME ETAGE.

Une Collection Superbe de Tissus lavables pour Robes d'Eté

30 PIECES SEULEMENT DE MOUSSELINE BLANCHE, à pois petits, moyens ou grands, légère, fraiche et chic. La verge ..... 10¢

100 PIECES DE NANSOUK BLANC MERCERISE, 40 pouces, brillant et beau comme la soie, ne rétrécira pas. La verge ..... 25¢

150 PIECES DE REPP "AUFAIT", tissu léger et d'un beau fini doux, une des nouveautés de cette saison, toutes les couleurs, y compris noir, blanc et crème. La verge ..... 25¢

50 PIECES DE NOUVEAUX VOILES, le tissu le plus demandé cette année. Nous avons toutes les couleurs, y compris le noir et le blanc. La verge. 30¢

100 PIECES DE NOUVEAUX VOILES IMPRIMES. Ce lot comprend des patrons de rayures, carreaux, fleurs et dessins persans, dans une charmante variété de couleurs. La verge ..... 40¢

REZ-DE-CHAUSSEE.

ROBES D'INTERIEUR

SEULEMENT 50 ROBES D'INTERIEUR, POUR DAMES, en belle percale, noire et blanche, marine et blanche, blanche et noire ; quelques-unes ont le collet Hollandais et manches courtes, d'autres avec plis Gibson et pochette, boutonnées sur le côté, grandeurs désassorties. Régulier $1.89, $2.49 et $2.98. Samedi ..... 98¢

BLOUSES PETER PAN POUR DAMES, en soie pongée, en couleur naturelle seulement, manches courtes, poignets retroussés, collet et cravate. Couleurs de Bleu de roi, marine, vieux rose, Copenhague. Grandeurs 32 à 42. Samedi $2.50

BLOUSES DE DAMES, FAITES DU PLUS BEAU LINON PARISIEN, superbe broderie Allover, jolies manches kimono, col haut, finies avec trois beaux plis devant et derrière. Quelque chose de très chic et de nouveau. Samedi.. $2.49

DEUXIEME ETAGE.

Complets pour Messieurs $7.60

Un homme prudent et économe profitera de nos ventes spéciales du samedi, qui le mettent à même d'acheter un costume, réellement beau, de bonne qualité et d'une coupe irréprochable à un prix de $7.60

140 COMPLETS D'HOMMES, à écouler à $7.60, en tweed et worsted Anglais, worsted français et tweeds et worsted de fantaisie, en gris foncés, brun, brun clair et olive. Styles Sac à trois boutons, paletot de grandeur entière, pantalon de style semi peg-top. Grandeurs 35 à 42.

Il y a : 68 complets d'hommes à $10.00
72 complets d'hommes à $12.50
Chacun..... $7.60

DEUXIEME ETAGE.

TABLEAUX A PRIX REDUITS

100 tableaux comiques, avec cadre 3-4 en chêne mission.

"Nobody Loves Me", "Everybody Loves Me", 'Skidoo 23", "Two's Company"..... 50¢

Devises peintes à la main en couleur, cadre en or antique de ½ — "My Rosary", "Good Luck", "Forgetting", "Mothers", "An Old Quaker Toast" ..... 85¢

Madonnes, amours, l'"Angelus", les "Glaneurs" et autres tableaux avec cadres 3-4 en chêne mission ..... 68¢

Fac-similés en couleur, avec bords blancs ou dorés, cadres dorés de 2 pouces avec coins et centre. Régulier $2.25. Samedi $1.69

TROISIEME ETAGE, Nouv. Bâtisse.

TOILES

300 PIECES DE PUR COTON BLANC, 36 pouces de large, comprenant : Longcloths, batiste, nansouk et lonsdale, en textures épaisses et moyennes, tous des seconds de manufacturiers, légèrement imparfaits. Régulier 12½ et 15c. Samedi, la verge ..... 10¢

100 PIECES DE PURE TOILE CRASH POUR SERVIETTES. Votre choix en toile unie blanche, ou blanche avec bordure de couleur solide. La verge ..... 10¢

100 DOZ. DE SERVIETTES DE TABLE EN TOILE, grandeur 15 x 18 pouces, ourlées, prêtes pour emploi immédiat. Une très belle ligne pour hôtels, restaurants etc. La douzaine ..... 95¢

200 PAIRES DE BEAUX DRAPS DE LIT BLANCS, pleine double grandeur, 72 x 90 pouces. Ils sont en coton de bonne épaisseur et sans apprêt. Régulier $1.85. Samedi, la paire $1.50

500 PAIRES DE COUVERTES D'ETE

Votre choix soit en blanc ou en gris, jolie bordure bleu ou rose.
Grandeur pour lit simple, la paire.. $1.25
Grandeur pour lit double, la paire... $1.50

REZ-DE-CHAUSSEE.

Grande mise en vente de PANTALONS Pour DAMES 29 cents

500 paires de pantalons à écouler en une seule journée, garnis de dentelle et de broderie ; environ huit modèles à choisir, en batiste de belle qualité ; quelques-uns en nansouk, avec bordures ourlées et broderie ; les frills sont larges et les pantalons sont bien faits. Il y en a de garnis de Valencienne délicate, entre-deux et dentelle ; quelques-uns ont jusqu'à six rangs d'entre-deux de dentelle sur le frill ; doublés coutures partout. Valeur régulière 50c à 75c. Samedi ..... 29¢

2ème étage, Nouvelle Bâtisse.

VETEMENTS POUR GARCONS

La description des vêtements pour garçons ne fait pas à moitié justice aux marchandises mêmes. Souvent c'est le contraire, mais vous constaterez demain que nos modèles ont un cachet spécial et que la qualité des blouses ainsi que celle des complets est bien supérieure au prix demandé.

Habillez donc vos garçonnets chez Goodwin's et ils auront toujours l'air distingués. C'est ce que les mamans aiment.

BLOUSES POUR GARÇONS, non empesées, avec collets fixes, satin noir, impressions bleu foncé, pour les âges de 6 à 14 ans. Valeur régulière 50c. Samedi .. .. 39¢

BLOUSES POUR GARÇONS, STYLES BUSTER ET RUSSE, collet avec bouton, plastron double, longs revers, collet de marin, en chambray, impressions, galatea, drills, duck et tissus de fantaisie, pour garçonnets de 2 à 8 ans et en style Buster et Russe, pour garçons de 6 à 10 ans. Valeur rég. $1.50 et $1.95. Samedi ... $1.19

COSTUMES LAVABLES POUR GARCONS, style Norfolk et style Bloomer ou Khaki. Ils sont de durée et se lavent bien. Il y a aussi des costumes Khaki pour garçons, forme blouse, avec bande sur l'épaule, deux poches sur la poitrine, et bloomers courts à trois boutons, pour les jeunes gens de 9 à 16 ans. $2.25

DEUXIEME ETAGE.

Bonbons et Chocolats

224 LIVRES DE MELANGES PALACE ; noix écrasées dans une pâte croustillante, arômes divers 39c

500 LIVRES DE CHOCOLAT ALSACIEN — Si nous jugeons par la grande quantité que nous avons déjà vendue, presque tout le monde à Montréal doit avoir goûté à ce chocolat.

Chocolat au lait, couvert de noix, fruits, etc. Régulier 60c 49c

Le vrai gingembre de Canton, le meilleur de tous. Nous en avons 300 livres à vendre, et il est tout frais. Valeur régulière, 20c la livre, pour, la livre 15c

SAMEDI

Bons chocolats assortis, en boîtes d'une livre. La boîte 25c

—Rez-de-chaussée.

Ce magasin est aussi français qu'anglais—Tout le monde parle votre langue.

Goodwin's Limited

ELLE MEURT EN ALLANT PAYER SON ASSURANCE

Mme Edmond St-Onge, âgée de 28 ans, quittait sa demeure, no. 1375, rue Saint-André, hier, en compagnie de sa belle sœur, pour aller payer une prime d'assurance. En montant dans le tramway, elle se plaignit d'une vive douleur à une jambe, et, comme elle descendait à la Place d'Armes, elle sentit la douleur devenir intolérable. Tout-à-coup elle tomba inanimée.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée aussitôt, mais la jeune femme expira durant le trajet et son cadavre a été transporté à la morgue. Le coroner en a disposé sans jury.

L'IMPOT SUR LES BARS

TORONTO, 12 — A une assemblée du comité de l'Ontario License and Allied Trades Association, tenue, hier, il a été décidé de contester la validité du règlement imposant une taxe de 5 pour cent sur toute recette au-dessus de $60 par jour.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

1-MAY-V-100

LE "VIRGINIAN" TRANSPORTERA LA DELEGATION

Les trois paquebots de la ligne Allan qui sont actuellement dans notre port partiront tous d'ici samedi matin.

Le premier à quitter le port sera le "Virginian" qui fera route vers Liverpool, aujourd'hui. Parmi les passagers qui s'embarqueront à bord sont sir Wilfrid Laurier, l'honorable L.-P. Brodeur, ministre de la marine, et Mme Brodeur, sir Frederick W. Borden, ministre de la milice, Mme et Mlle Borden ; le colonel Sam. Hughes et toute la délégation du Canada aux fêtes du couronnement.

Le "Virginian" comptera 120 passagers de salon, 120 de seconde classe et 250 de troisième.

Le "Grampian" et le "Sardinian" lèveront les amarres samedi, à l'aube.

LE PAVAGE A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 12 — Le comité civique des chemins a décidé de recommander au conseil municipal que son président, l'échevin Pouliot, ainsi que le maire Drouin et M. Baillargé, ingénieur de la cité, soient autorisés à aller à Boston, New-York et Montréal, afin d'examiner le pavage des rues de ces villes et de choisir celui qui convient le mieux à Québec.

Le même comité a aussi recommandé au conseil d'autoriser le maire Drouin à signer avec l'entrepreneur F. Lemoyne, de Montréal, le contrat pour la construction du pont Drouin avec une condition nouvelle: Que le délai accordé pour le terminer expirera le 1er avril 1912.

SERVICE DU TRAIN DE CHAQUE JOUR DE MONTREAL RICHMOND VIA LE GRAND TRUNK SYSTEM

Jusqu'à autre avis, un train nouveau laissera Montréal tous les jours à 7.16 a.m., et s'arrêtera aux endroits intermédiaires. Au retour, le train laissera Richmond à 4.55 p.m., arrivant à Montréal à 7.45 p.m. 66-1

AUDITION AU NORDHEIMER

Très jolie audition de musique wagnérienne aux salles de musique Nordheimer mercredi soir, devant un public choisi et appréciateur. M. Werner Sehlbach et Mlle Constance Fitzgerald, chantèrent avec art et extraits vocaux du grand maître, accompagnés par M. Guy Ambrose, entre autres des extraits de Tannhauser, de Tristan et Yseult et de la Walkyrie et de Lohengrin. Sur le pianola, on joua l'Ouverture de Rienzi, le Chœur des pèlerins, transcription de Liszt, et la Scène du feu magique de la Walkyrie.

LA HOUILLE BLANCHE

Les pouvoirs de l'Ottawa à Carillon sont loués.

QUEBEC, 12 — L'honorable M. Geo. P. Graham annonce que les pouvoirs d'eau de la rivière Ottawa à Carillon, ont été loués à la "National Hydro Electric Co. Ltd", de Montréal, pour une période de 21 ans, à partir du 31 mars 1911. Ce bail pourra être renouvelé pour deux autres termes de 21 ans chacun.

Le loyer est de $100 par année, plus, $2 par cheval-vapeur. La compagnie n'a encore rien fait pour développer ces pouvoirs d'eau, mais le gouvernement lui a accordé douze mois pour commencer les travaux.

Nerveux ? Que votre médecin prescrive un remède. C'est lui qui s'y connait le mieux. Le fait, cependant, que la Salsepareille d'Ayer a de fortes propriétés toniques et qu'elle est entièrement exempte d'alcool, pourrait être précisément de son goût.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

La Patrie

LA POLITIQUE

Sir Wilfrid Laurier a quitté hier soir la Capitale. Il s'embarquera aujourd'hui même à Québec pour l'Angleterre.

Les événements ont décidément tourné selon le désir de la population canadienne toute entière. Dans plusieurs occasions antérieures, sir Wilfrid a produit en Europe une impression flatteuse pour lui et pour nous, et sa remarquable personnalité n'a pas peu contribué à accroître le prestige du Canada à l'étranger.

Pour représenter notre pays aux fêtes grandioses du Couronnement, il n'y avait qu'une voix pour désigner notre Premier-Ministre comme le plus digne. Et il est tenu en si haute considération par les membres de la Conférence impériale que son absence à la réunion prochaine y eut été regrettée par eux tout autant que par nous-mêmes.

Le prestige personnel de sir Wilfrid lui assure, dans la discussion des importants problèmes qui seront soumis à la Conférence, un ascendant dont il eut été malhabile de ne pas tirer parti.

Le peuple canadien est unanime à souhaiter à notre Premier-Ministre un heureux voyage.

—:o:—

Sir Wilfrid entendra toutefois, en partant, un reproche qui lui est adressé par des adversaires, et qui est appuyé sur des motifs en apparence plausibles.

Pourquoi a-t-il attendu au dernier moment, avant son départ, pour désigner les cinq députés qui feront une enquête sur l'accusation portée contre M. Oliver ? Ses adversaires ne manquent pas de déclarer que M. Laurier a tout simplement voulu éviter d'être lui-même assigné comme témoin, et si cette assertion est fausse, il est juste de reconnaitre que les circonstances lui prêtent une certaine vraisemblance.

Ce nouveau comité d'enquête va-t-il loyalement s'acquitter de sa mission, ou ne fera-t-il, comme cela s'est déjà vu, qu'un simulacre d'enquête ?

C'est le défaut des comités de ce genre, à qui on attribue en quelque sorte une fonction judiciaire, d'être composés, non de juges impartiaux, mais de partisans déterminés à servir avant tout leur parti. Celui-ci sera constitué par MM. Clarke, Carvell, Geoffrion, Crothers et Meighen: les trois premiers libéraux, les deux autres, conservateurs.

Si la majorité libérale le veut, elle pourra, comme le comité qui a jugé l'affaire Lanctot, rendre un verdict absurde. Mais le parti ministériel a pris des mesures pour lui épargner, si c'est possible, d'en venir là, à cause des critiques qui s'en suivent. Cette fois, le champ de l'enquête est si limité que les membres du comité — les conservateurs, sans doute — seraient bien malins s'ils découvraient quelque chose.

Il est vrai que M. Oliver n'a peut-être commis aucun acte répréhensible. Mais puisqu'on fait une enquête ce serait obliger le public que de le conduire sur ce point à une certitude.

Honte !

Les constatations faites hier à la Commission d'Hygiène du Conseil de Ville sont aussi répugnantes que honteuses.

Le dépotoir des ordures ménagères dans le quartier Saint-Denis répand une odeur telle que le maire a eu des nausées en le visitant.

Les carrières abandonnées, que la ville comble de ses déchets, sont des réceptacles infects de tous les miasmes et émettent des nuées de mouches qui répandent les maladies les plus redoutées dans le quartier.

Nombre de logis sont malpropres, encombrés, ayant des chambres dépourvues de fenêtres.

Certaine usine de salaisons empeste le quartier dans lequel elle est située.

Et naturellement les membres de la Commission s'en sont pris aux employés du département d'Hygiène.

Or, il est établi que le département a fait rapport sur rapport et que la Commission s'est pour la première fois réunie hier depuis le mois de février 1910 !

Il est très facile de s'en prendre aux employés de la voirie si nos rues sont en mauvais état ; à ceux de l'aqueduc si les couduites crèvent ; à ceux des Parcs si nos rues manquent d'arbres et à ceux de l'Hygiène si les enfants meurent en grand nombre.

Mais la facilité avec laquelle les échevins se débarrassent, à l'Hôtel de Ville, des responsabilités qui leur incombent ne les dégage nullement vis à vis du peuple.

Qu'est-ce que cette commission d'Hygiène qui se réveille au bout de quinze mois et reproche aux employés de ne pas avoir fait ce qu'il appartenait à cette Commission d'ordonner ; de ne pas avoir pris des mesures entrainant des dépenses, alors que ces dépenses n'étaient pas autorisées ?

L'état sanitaire de la ville est mauvais, les enfants y meurent en grand nombre ; qu'on cesse à l'Hôtel de Ville de se disputer entre contrôleurs, échevins et chefs de départements ; qu'on sorte du régime anarchiste qui prévaut depuis quelque temps ; nos affaires en seront mieux administrées, nos enfants mieux protégés contre les mouches qui propagent la maladie et la mort.

La taxe sur les travailleurs

Le Conseil de Ville de Lachine vient de se montrer plus juste et plus progressif que le Conseil de Ville de Montréal en faisant remise aux Indiens de Caughnawaga de l'amende qu'ils avaient encourue pour avoir travaillé à Lachine, et en décidant de ne pas appliquer la taxe cette année.

A Montréal, le Conseil de Ville maintient la taxe ; il fait comme les créanciers honteux de la nature de leurs créances ; il se tait, se laisse ignorer et un beau jour, comme l'an dernier, le départemena du Trésor servira ses notices impératives, opposera l'inflexibilité de la loi aux rançonnés qui devront payer.

Quelque échevin, dont le nom nous échappe, a, quelque lointain jour, donné avis d'une motion pour la suppression de cette taxe inique ; mais depuis cet échevin faisant le mort, son avis est devenu lettre-morte et les travailleurs demeurant hors la ville restent sous le coup de la taxe.

Loin d'augmenter le revenu municipal cette taxe le diminue ; sa perception coûtant plus que son rapport. Cependant les échevins la maintiennent.

Pourquoi ? Ils seraient peu-être embarrassés de le dire ou ne se croient obligés à aucune explication, les taxés n'étant pas électeurs du fait qu'ils ne demeurent pas en ville. Cette situation de contribuable non électeur est contraire à la constitution britannique qui veut qu'il n'y ait pas de taxation sans représentation.

La loi des banques

Le ministre des finances a annoncé qu'il ne serait pas possible d'entreprendre la revision de la loi des banques à la présente session.

Cette décision était prévue.

On peut bien espérer qu'il n'y aura pas d'autre faillite de banque, d'ici à l'année prochaine, quoique nous n'en sachions rien en réalité. Mais à retarder la revision, nous oublierons la leçon que comportent les récentes faillites, et tandis que l'opinion eût, cette année, exigé une complète réforme, elle se contentera, peut-être, dans un an, d'une demi-mesure.

La PATRIE a déjà démontré combien notre loi des banques est défectueuse.

Par malheur, les gouvernements, lorsqu'il s'agit de la modifier, prennent l'avis des banquiers bien plus qu'ils ne s'inspirent des revendications populaires. C'est pourquoi notre loi des banques est si favorable aux banquiers, et que le public, si souvent, est atteint par des faillites scandaleuses.

Le krach de la Farmers Bank a eu pour effet de forcer M. Fielding à retirer son bill, qui était supposé être une loi amendée des banques, et qui ne contenait aucun amendement susceptible de donner plus de sécurité à l'épargne.

Dans un an, il est bien à craindre que M. Fielding réussisse à faire passer une loi qui ne vaille pas mieux.

Et le pays sera, pour dix ans à venir, de nouveau enchaîné à un système de banque absolument détestable.

AU MEXIQUE

Le droit international crée quelquefois des situations qui seraient plaisantes, si elles comportaient des conséquences moins tragiques.

A l'heure actuelle, le parti révolutionnaire mexicain est à la veille d'un définitif triomphe. Mais les Etats-Unis ne peuvent reconnaître les rebelles comme belligérants, et s'il n'y a pas de belligérants, il n'y a pas de guerre et par suite les règles de la neutralité sont inexistantes. De ce raisonnement, il résulte que les maderistes, maitres de Juarez, ville située sur la frontière, sont libres de faire venir des Etats-Unis toutes les armes et toutes les munitions qu'ils voudront. Il faut bien que le commerce des armuriers mexicains s'approvisionne, et rien ne s'y oppose puisque le pays est, officiellement, en paix !

Dans ces nouvelles conditions, il est peu probable que le gouvernement Diaz puisse longtemps tenir tenir tête à la révolution.

LA CALE-SECHE DE MONTREAL

L'hon. M. Brodeur, avant de partir pour l'Angleterre, a officiellement annoncé que le contrat pour la construction d'un bassin de radoub à Montréal a été adjugé à MM. Vickers, Sons & Maxim. Le gouvernement accorde par suite pour 38 ans, une subvention annuelle de 3 1-2 pour cent sur 3 millions.

Ce sera une cale sèche flottante.

L'UNIVERSITE DU MANITOBA

Des difficultés sérieuses ont surgi au Manitoba au sujet de l'Université, entre canadiens français et irlandais.

Le dernier numéro des "Cloches de St-Boniface" publie un long exposé de cette affaire.

L'espace ne nous permet que d'en citer les conclusions :

1. Le projet d'amendement à l'acte universitaire préparé par la majorité du Conseil n'a pas reçu l'approbation du Gouvernement et l'on ne peut pas encore prévoir quand la question sera réglée, attendu qu'il y a de sérieuses difficultés de la part du Gouvernement et de la part de plusieurs collèges. Manifestement les choses demeureront quelque temps encore dans le "statu quo."

2. Il ne saurait être question pour les Catholiques d'Université d'Etat neutre et tous doivent combattre énergiquement ce projet.

3. Le collège de Saint-Boniface gardera son affiliation à l'Université, à moins que, contre tout droit, on ne lui rende la position intenable particulièrement au point de vue catholique et français.

4. L'établissement d'un collège catholique anglais à Winnipeg est formellement autorisé depuis 1907 par S. G. Mgr l'Archevêque. Cependant les ressources pour sa construction et son entretien semblent manquer et il convient d'attendre que le site de la nouvelle Université soit choisi, afin de le placer à proximité.

A LA CONFERENCE IMPERIALE

On lit dans le "Canada" :

"Les ministres canadiens prendront part à la discussion sur tous les sujets qui sont sur l'ordre du jour de la conférence qui s'ouvrira le 23 courant. Ils prendront aussi l'initiative de proposer des mesures sur deux ou trois sujets.

"Le Canada désire voir se réaliser aussitôt que possible le projet de la All Red et avec M. Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, Sir Wilfrid Laurier fera valoir auprès des gouvernements impérial et australien l'importance de faire un pas en avant en concluant quelque arrangement défini, quant à l'inauguration d'un service plus rapide entre la Grande-Bretagne et le Canada sur l'Atlantique et entre le Canada et l'Australie sur le Pacifique.

"Sir Wilfrid demandera aussi l'adoption d'une loi uniforme de naturalisation en vertu de laquelle les certificats de naturalisation obtenus dans une partie de l'empire seront reconnus comme constituant leur porteur citoyen britannique dans n'importe lequel des dominions de l'Empire.

"Sir Frederick Borden et l'hon. M. Brodeur discuteront avec le ministère de la guerre la défense impériale sur terre et sur mer.

"L'hon. M. Brodeur et le sous-ministre, M. Desbarats, consulteront l'amirauté au sujet de l'organisation de la marine canadienne et de la construction de nouveaux vaisseaux. Ils négocieront aussi avec les maisons de constructions anglaises qui ont offert des soumissions pour les dix croiseurs et torpilleurs, au sujet de la construction d'établissements pour la construction de ces vaisseaux.

"Durant les cérémonies du couronnement, Sir Wilfrid Laurier sera l'hôte personnel de Sa Majesté le roi George."

La ville de Glasgom offrira le droit de cité à Sir Wilfrid Laurier, à l'hon. M. Fisher, premier ministra de l'Australie ; à Sir J. G. Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande ; au général Botha, premier ministre du Sud Africain, et à Sir E. Morris, premier ministre de Terreuve, durant la conférence impériale et les fêtes du Couronnement.

CA ET LA

Le premier ministre et ses collègues espèrent être de retour à Ottawa dans la troisième semaine de juillet.

—:o:—

Sir Richard Cartwright remplira jusqu'au retour de Sir Wilfrid, les fonctions de premier ministre intérimaire.

—o—

Les dépenses du pays depuis 1895 ont été comme suit :

1895...	$ 42,872,000
1900...	52,717,000
1905...	78,804,000
1910...	115,395,000
1911-12...	156,239,000

Le Canada est un pays qui grandit !

—o—

Le "Chronicle", d'Halifax, est tout heureux de voir que dans les estimés, le gouvernement fédéral a fait la large part à la Nouvelle-Ecosse. " $5,000,000 de dollars, dit-il, seront dépensés dans les divers comtés de la province, $600,000 serviront à améliorer le port d'Halifax, deux millions seront consacrés à des embranchements de chemin de fer, etc.

—o—

La " Vigie " et le " Soleil " ont commencé à traiter durement le " Pays " et son directeur.

On dit que les deux journaux ministériels de Québec vont être fusionnés, sous la direction de M. Barthe.

M. D'Hellencourt, rédacteur en chef du "Soleil", abandonnerait le journalisme pour devenir collaborateur du commissaire Canadien à Paris.

Ces rumeurs circulent depuis plusieurs jours déjà.

UN MEMBRE DU PARLEMENT CANADIEN

Le Dr McAlliser, gradué du Collège McGill, Montréal, recommande ce traitement.

Il dit que c'est une merveille médicale.

En parlant du traitement Neal, D. H. McAllister, B.A., M.D., C.M., M. P., gradué du Collège McGill, et un des plus habiles médecins et chirurgiens du Canada, député du Nouveau-Brunswick au parlement canadien, après avoir fait une étude approfondie du traitement Neal et de son action physiologique dans l'estomac, où il combat le poison de l'alcool, neutralise ses effets et l'élimine du système, dit:

Ottawa, Ont., 3 fév. 1911.

"Le traitement Neal qui guérit l'ivrognerie en trois jours est certainement une merveille médicale, et devrait être recommandé à tous les gens adonnés à l'ivrognerie, car peu d'ivrognes peuvent quitter leur mauvaise habitude de leur propre gré. Tous ceux qui ne le peuvent pas ont besoin de secours.

(Signé)
D. H. McAllister, B.A., M.D., C. M., M.P."

Beaucoup d'éminents médecins du Canada et des Etats-Unis ont approuvé sans réserve le traitement Neal, parce qu'il est un traitement éthique, et qu'il fait tout ce qu'on en prétend. Les médecins de partout sont invités à faire une étude sérieuse de ce traitement, de son action et de ses résultats. Le traitement Neal fut découvert par un médecin, composé par un médecin et administré par des médecins dans tous les instituts Neal du Canada et des Etats-Unis. C'est un traitement purement végétal et tout à fait inoffensif.

Il s'administre intérieurement, sans injections hypodermiques, et il produit son effet en trois jours. Voilà pourquoi il se recommande si fort aux hommes d'affaires, aux hommes de profession et autres dont le temps est précieux. Il chasse toute envie de boire, toute passion, tout désir, tout appétit pour les spiritueux, faisant d'un ancien ivrogne un citoyen sobre et respecté. Les buveurs occasionnels, habituels, périodiques, ceux dont le cas est désespéré aussi bien que ceux qui doivent boire pour prévenir la maladie des nerfs, tous mènent une vie sobre après qu'ils ont suivi ce traitement dont le coût est à la portée de tout homme qui désire réellement se corriger de sa mauvaise habitude.

L'Institut Neal de Montréal, 226 rue Sherbrooke Est, offre aux patients qui sont sous traitement, toutes les commodités d'une résidence de haut ton. Les repas leur sont servis dans leurs chambres respectives. Ils sont constamment sous les soins des médecins ou des infirmières. Les intéressés peuvent aller voir M. G.-F. Hepburn, gérant, lui écrire ou lui téléphoner, Est 459, pour avoir des détails complets. 66—1

LE BILL DE L'ALSACE-LORRAINE ECHOUE

BERLIN, 12 — Le bill de la constitution de l'Alsace-Lorraine, à propos duquel les différentes factions de la droite ont tenté d'en arriver à un compromis honorable, a été rejeté en bloc par le comité du Reichstag.

Les conservateurs étaient mécontents du bill parce qu'il donnait droit de vote dans le Bundesrath aux nouvelles provinces, et les libéraux, parce qu'il proscrivait l'usage du français.

PETITS INCENDIES A WESTMOUNT

La brigade du feu de Westmount a sorti deux fois hier. Dans le cours de l'avant-midi, les pompiers ont été appelés au numéro 4029 rue Dorchester, où un commencement d'incendie s'était déclaré dans un amas de débris dans le sous-sol, où des peintres et des plâtriers étaient à travailler. Les extincteurs chimiques ont suffi pour avoir raison des flammes. Des dommages insignifiants ont aussi été causés dans le cours de l'après-midi, à la maison de Mme Macdonald, 216 avenue Green, où un petit feu s'était déclaré dans la cuisine.

ABBATEMAGGIO ENCORE MALADE

IL SOUFFRE D'UNE ATTAQUE DE LARYNGITE ET NE PEUT VENIR EN COUR.

VITERBE, 12 — La confrontation de Genaro Abbatemaggio avec Enrico Alfano, le chef de la Camorra, qui devait avoir lieu hier, a été remise, au grand désappointement de la foule des spectateurs qui s'étaient réunis dans la salle d'audience.

Abbatemaggio souffre d'une violente attaque de laryngite.

La plus grande partie de la séance d'hier a été employée à discuter pour savoir si 40 ou 50 personnes pouvaient trouver place dans une auberge de campagne pour le fameux banquet auquel les camorristes les plus influents auraient discuté la nécessité de tuer Gennaro Cuoccolo et sa femme. La défense prétendait que la salle à manger de cet auberge ne pouvait contenir un pareil nombre de convives.

Le prof. Galeotti, directeur de l'Institut pathologique de l'Université de Naples, a déclaré que l'anneau que les carabiniers ont trouvé dans le matelas d'une femme connue pour être l'amie de Salci était vieux et avait déjà été porté. La défense a maintenu que cet anneau était neuf.

L'AGENT SPECIFIQUE DE LA TUBERCULOSE

Depuis les grandes découvertes de Pasteur, qui prouva au monde médical étonné l'existence de tout un monde d'infiniments petits, la science médicale a fait des progrès considérables.

Que de vieilles théories écroulées, que de faits, d'observations solidement établis, croyait-on sur des siècles d'expérience, se sont vus démodés devant les révélations de ce petit instrument: le microscope.

Villemin avait deviné l'existence des microbes, Pasteur en démontra l'existence d'un grand nombre, mais c'est à Koch que nous devons la découverte du germe de la tuberculose.

C'est en 1883 que ce savant allemand réussit à mettre au jour ce terrible agent de mort.

Les savants de tous les pays confirmèrent bientôt cette grande découverte et ce fut le coup de mort de bien des théories anciennes

L'hérédité dût céder la place à la contagion et un grand nombre de maladies que l'on croyait absolument étrangères telles que: la méningite, le lupus, maladie qui ronge le nez et les joues, la phitisie pulmonaire, le careau ou maladie du péritoine, certaine maladie des reins et de la vessie, toutes les affections du système osseux ou articulaire connues sous le nom de mal de Pot (colonne vertébrale); dépôt de fièvre (articulation de la hanche), tumeur blanche du genoux, spino ventosa ou maladie des os des doigts chez les enfants, etc., etc., se virent tout à coup unies par le lien le plus puissant: une cause commune: le germe découvert par Koch!

Cet ennemi fut, en effet découvert dans tous les organes et c'est depuis lors que les médecins parlent de tuberculose des méninges, de la peau, du poumon, du péritoine, des reins et de la vessie, de la colonne vertébrale et des articulations.

Un ennemi connu est presqu'un ennemi mis en déroute. Les luttes stériles d'autrefois sont devenues des luttes efficaces.

Les savants connurent très vite les modes de vie de ce microbe, c'est-à-dire comment il naît, se développe et attaque ses victimes et la guerre commença.

Tout l'armement dont nous faisons usage aujourd'hui est basé sur des faits d'observations sûres et rien n'a été laissé à l'empirisme. Nos moyens de lutte sont puissants au point que si tout le monde voulait s'en servir la tuberculose diminuerait pour disparaître ensuite.

Nous parlerons donc des moyens à prendre pour lutter efficacement contre la tuberculose.

J.-E. DUBE, M.D.

NOUVEL HOTEL DU C. P. R.

CALGARY, Alb., 12 — Les plans du nouvel hôtel du Pacifique dont le coût sera d'un million sont maintenant terminés et sont exposés au conseil de ville. L'architecte Maxwell dit que ce sera un plus bel édifice que le Royal Alexandra de Winnipeg.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Examens d'admission

Les examens des candidats à l'admission auront lieu cette année aux dates suivantes :

1o. DIVISION DES INGENIEURS ET DES ARCHITECTES.

1ère session : branches littéraires et scientifiques, 29 mai ; mathématiques, 1 juin.

2e session : branches littéraires et scientifiques, 19 septembre; mathématiques, 22 septembre.

2o. COURS PREPARATOIRE A LA DIVISION DES INGENIEURS ET ARCHITECTES

1ère session : branches littéraires 29 mai ; 2e session : branches littéraires, 7 septembre.

Un examen pour les candidats au cours préparatoire qui voudraient être admis dans la première section de ce cours, aura lieu le 11 septembre sur les parties suivantes : Arithmétique, l'Algèbre (1er degré inclus), les trois premiers livres de Géométrie.

Il est loisible aux candidats à la division des Ingénieurs et des Architectes de ne présenter aux examens de la 1ère session que les branches littéraires et scientifiques seulement : les examens sur les mathématiques sera, dans ce cas, subi lors de la 2e session.

Mention doit en être faite dans la demande d'inscription qui doit être adressée au directeur de l'Ecole Polytechnique au plus tard le 28 mai pour la 1ère session et le 18 septembre pour la 2e session. 10-12-15-17-19-23-25m

EMMAGASINAGE DE FOURRURES

Notre système d'emmagasinage de Fourrures est la vraie méthode de les conserver en excellent état.

Les fourrures doivent être complètement nettoyées au moins une fois par année, car la quantité de poussière qui s'amoncelle durant la saison est surprenante.

Nous nettoyons complètement vos fourrures et les mettons dans nos voûtes à l'épreuve des mites, du feu et des voleurs à un prix minime.

Téléphonez-nous et notre voiture passera chez vous.

SELLERS-GOUGH FUR CO., Limited

La plus grande maison faisant le commerce exclusif de fourrures dans l'Empire Britannique.

280 rue Ste-Catherine Ouest

64-4

DEUX OFFRES SPECIALES

Pour un temps limité seulement, deux de nos meilleurs et des plus modernes

Graphophones - à Disques - "Columbia"

STYLE BIJOU avec 12 sélections de musique vocale ou instrumentale.

seulement **$22.50** comptant

$27.50 à termes payable $7.00 comptant et $1.00 par semaine.

STYLE CHAMPION avec 12 sélections de musique vocale ou instrumentale.

seulement **$40.00** comptant

$45.00 à termes, payable $8.00 comptant et $1.50 par semaine.

C'est le temps maintenant de vous procurer un Graphophone de haute qualité et un magnifique répertoire de sélections musicales à peu de frais. Ne laissez pas passer l'occasion.

FOISY FRERES 210-216 rue Ste-Catherine Est, Coin rue Sanguinet

Vendeurs en gros et en detail des "Columbia". Catalogues fournis sur demande

DEMANDEZ UN

AUTO-TAXI

POUR

Mariages, Baptemes, Théatres, Concerts,

ETC., ETC.

Confort et diligence réunis

TELEPHONES :

EST 1700

CANADA AUTO & TAXI CO MONTREAL.

47-j-n-o.

LA BOTTINE "SKIPPER"

La chaussure idéale pour fillette et garçon, faite en canevas brun et semelle en caoutchouc.
Légère confortable et bon marché.

Grandeurs 3 à 6..... 50c
" 8 à 10..... 60c

RONAYNE BROS,

485 Notre-Dame Ouest, Carré Chaboilliez.

66-2

Photographies des Enfants.

On devrait en faire prendre souvent. Elles augmentent de valeur. A mesure que l'enfant se développe. Nous donnons une attention toute spéciale aux portraits des enfants.

Wm. NOTMAN & SON, CARRE PHILLIPS.

CHRONIQUE OUVRIERE

La séance d'inauguration du club ouvrier Mont-Royal, hier soir a obtenu un succès monstre.

L'inauguration officielle du club ouvrier Mont-Royal qui a eu lieu, hier soir au No. 817 rue Mont-Royal a été une brillante affaire et cette soirée du 11 mai 1911 restera comme l'un des principaux évènements dans cette partie de la ville de Montréal.

Dès huit heures la vaste salle était déjà comble et l'on estime à près de cinq cents le nombre des personnes présentes. Parmi ce nombreux auditoire on remarquait à part le groupement ouvrier, nombre d'hommes d'affaires qui semblaient anxieux de se familiariser avec les principes du Parti Ouvrier.

C'est M. Gédéon Martel, l'un des fondateurs et le dévoué président du club, qui occupait le fauteuil.

Dans une improvisation très spirituelle et surtout fort appropriée à la circonstance, M. Martel ouvrit la séance et il présenta le premier orateur de la soirée dans la personne de M. Alphonse Verville, le député de Maisonneuve. Avec la facilité de parole dont il est douée M. Verville nous parla de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, au point de vue des intérêts de la classe ouvrière et su faire ressortir clairement les multiples avantages que les ouvriers retireraient du traité projeté.

M. Joseph Ainey, commissaire de la cité, fut l'orateur suivant et il parla comme toujours avec la chaleur et la conviction qu'il possède.

M. Ainey traita avec succès de la municipalisation des services d'utilité publique, des travaux à la journée, de la taxe d'amélioration locale et autres sujets qui intéressent vivement, non-seulement les ouvriers mais tous les citoyens en général.

Les échevins Mayrand et Clément, parlèrent des questions municipales en général et surtout de celles qui agitent en ce moment l'opinion publique.

M. David Giroux, le populaire président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui fut le dernier, mais non le moindre orateur de la soirée, parla de questions d'intérêt général pour la classe ouvrière et réclama pour ses camarades, diverses réformes qui furent trouvées très justes. Ses remarques ont semblé produire une très bonne impression sur l'assistance.

Le président termina l'assemblée par quelques paroles de remerciements et des remarques très intéressantes.

Le club ouvrier Mont-Royal a fait ses débuts hier soir sous de forts heureux auspices, qui augurent très bien pour son avenir et nous avons raison de croire qu'avant peu ce club sera l'un des plus florissants du Parti Ouvrier de Montréal.

Les organisateurs de cette belle réunion ont raison d'être satisfaits du résultat et ils méritent en vérité les plus vives félicitations.

—o—

Le travail accompli durant l'année dernière en faveur de ses adhérents par la Fraternité des employés de trains.

Dans son rapport annuel, devant la convention de la Fraternité des employés de trains, qui se tient en ce moment à Parrsburg, Pa., le président W.-G. Lee, annonce que durant l'année écoulée, les salaires des employés de trains tant en Canada qu'aux Etats-Unis ont été augmentés, en chiffres ronds de $37,000,000.

Le président Lee demande plus de protection pour la vie des membres de la fraternité et attire l'attention des délégués sur les actes de compensations dans les accidents de travail adoptés par plusieurs législatures.

Le rapport du trésorier M. King devait être présenté cet après-midi.

—o—

La démonstration à M. Francis Payette, hier soir, à la salle Gariépy, a été très bien réussie.

Hier soir, à la salle Gariépy, rue Maisonneuve, avait lieu une fête très intime donnée en l'honneur de notre ami, M. Francis Payette, à l'occasion de sa récente nomination au poste important de surintendant du Bureau de Placement Provincial, de Montréal. Une adresse et un cadeau lui furent présentés.

M. Payette, quoique pris à l'improviste, sut répondre d'une manière éloquente à l'aimable adresse qu'il venait de recevoir, et sut aussi remercier l'assistance pour le magnifique cadeau qu'on venait de lui faire.

Le magnifiques discours ont été prononcés par MM. Napoléon Séguin, député au Provincial, de la Division Ste-Marie ; J. A. E. Gauvin, échevin du quartier Pepineau ; Arthur Gagnier, avocat ; J. A. Maste, contremaître aux usines municipales de l'Est ; Gilbert Leclerc, assistant-surintentant du Bureau de Placement Provincial de Montréal ; Thomas Earle et Arthur Meert, de l'Union Internationale des cordonniers.

On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit, et chacun se sépara en emportant un durable souvenir de cette belle soirée intime.

On remarquait à cette jolie démonstration, les citoyens dont les noms suivent : Napoléon Séguin, député ; J. A. E. Gauvin, échevin ; Arthur Ecrément, député de Berthier ; J. A. Masse, contremaître ; Pierre Payette, Siméon Malo, J.-B. Laplante, J. S. Malo, M. Malo, Arthur Gagné, avocat ; Elie Morel, Cléophas Cholette, O. Leblanc, Roch Henri, Alphonse Morin, J. C. Wilson, I. Sahlstein, W. A. Innes, Albert Riel, Albert Leclair, Jos. Gauvreau, Thomas Earle, H. Toucherte, J. F. Barbeau, J. A. Renaud, Majorique Paquette, président de l'union 349 des peintres ; Arthur Meert, V. Paulin, Jos. Lapierre, Louis Lesiège, Georges Duval, Nap. Beaudin, E. A. Rocheleau, Jos. Provost, Cléophas Thibault, Louis Labelle, J.-Bte Gratton, F. A. Chagnon, Adolphe Lépine, G. S. Guillemette, A. Dufault, O. Moffat, Armant Laliberté, Jérémie Viau, E. Verdon, etc.

Les organisateurs de cette fête étaient : MM. Siméon Malo, Cléophas Chalette, Elie Morel, Alb. Riel, Pierre Payette et J. A. Masse.

—o—

L'assemblée régulière mensuelle de l'Union Typographique Jacques-Cartier No. 145.

L'assemblée régulière mensuelle de l'union typographique Jacques-Cartier No 145, aura lieu demain soir à la salle Saint-Joseph, 13½, rue Sainte-Elisabeth.

Un rapport très important du comité de l'excursion qui doit avoir lieu cette année à Saint-Hyacinthe, le 5 juillet, sera soumis ainsi que les rapports mensuels du Secrétaire-Financier et trésorier. Le comité exécutif présentera aussi un rapport très intéressant.

Une communication de l'Union Typographique Internationale au sujet d'un vote referendum sur le système de bonus qui devra être pris mercredi, le 17 mai courant, sera lue.

Vu l'importance des questions qui seront discutées à cette assemblée, les membres devraient se faire un devoir d'être présents en aussi grand nombre que possible.

L'on voudra bien prendre note qu'un bureau du samedi est maintenant ouvert au No 244 rue Craig Est, (Bureau de Placement Municipal.) Tél. Main, 1395. Le secrétaire-financier se tiendra à ce bureau tous les samedis de 11 hrs 1-2 a. m. à 1 heure 1-2 p.m.

—o—

Importante assemblée, ce soir, pour les briqueteurs de Montréal.

On nous prie d'annoncer pour ce soir, une assemblée d'une extrême importance de l'union des briqueteurs de Montréal. Tous les membres canadiens-français surtout, sont instamment priés d'assister à cette réunion, vu qu'une question très grave et qui les intéresse particulièrement sera discutée.

Comme il s'agit d'une affaire sérieuse et dans laquelle l'influence de nos compatriotes est en jeu, il y a lieu d'espérer que tous les Canadiens-français qui appartiennent à l'union des briqueteurs seront au poste ce soir.

La séance s'ouvrira à huit heures très précises.

—o—

Pour les ouvriers carrossiers ce soir

Ce soir, l'union des ouvriers carrossiers tiendra une grande assemblée dans la salle St-Joseph, à laquelle tous les gens du métier, sans distinction, seront les bienvenus.

La séance s'ouvrira à huit heures et encore une fois, les non-unionistes comme les unionistes, sont cordialement invités.

—o—

Résolutions de condoléances de l'union No 349, des peintres.

A la dernière assemblée de l'union locale No 349 des peintres, qui fut très nombreuse, il a été résolu d'adresser des résolutions de condoléances à M. Fred. Audette, membre dévoué de ce syndicat, à l'occasion de la mort de sa mère.

Plusieurs nouveaux membres furent aussi admis dans l'union.

—o—

Les unions nationales célebreront la Fête du Travail au parc King Edward.

Le Conseil Central National des Métiers et du Travail a décidé d'organiser cette année à l'occasion de la Fête du Travail, qui tombe le 4 septembre prochain, un grand pique-nique, au parc King Edward.

On dit qu'à cette occasion un très intéressant programme, comprenant plusieurs grandes attractions, sera exécuté.

—o—

Réunions ce soir, 2me vendredi du mois.

Union des briqueteurs, Temple du Travail.

—Union No 249, des tailleurs de cuir de la B.S.W.U., salle Dionne.

—Union No 33, des plâtriers, Temple du Travail.

—Union No 178, des charpentiers de navires; Temple du Travail.

—Union No 45, des machinistes en chaussures de la U.S.W.

HENRI BOURDON.

BARRIERE DE PEAGE QUI DISPARAIT

Une autre barrière de péage est sur le point de disparaître. Mardi soir, le conseil de ville du Sault-au-Récollet a décidé d'acheter le chemin principal de la Montreal Turnpike Trust, à partir des limites ouest jusqu'à la rue Mill. Les termes sont de six pour cent d'intérêt payable sur le capital de $4,000 du mille. Le maire et le secrétaire de la municipalité ont été autorisés à signer les contrats nécessaires à cet effet.

LES THEORIES DU REVEREND WORKMAN

M. le juge Tait a entendu la cause du révérend Dr Workman contre le collège de théologie méthodiste, d'où il a été renvoyé, sur des accusations qu'il considère comme libelleuses. Il avait été accusé de ne pas avoir des opinions très orthodoxes sur certaines doctrines méthodistes, et le juge, au lieu d'examiner ceux qu'il poursuit, l'a examiné lui-même. Il en est résulté une longue dissertation théologique, qui aura un effet appréciable sur l'issue du procès.

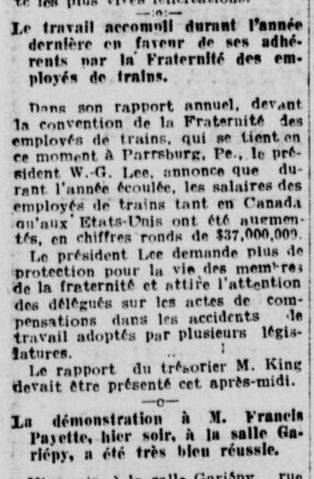

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

TRIOMPHE DE LA TROUPE D'OPERA

C'EST DANS LE "CHEMINEAU", DE LEROUX, QUE LA TROUPE LAYOLLE A REMPORTE, HIER SOIR, SON PLUS GRAND SUCCES, AU PRINCESS.

Les directeurs d'opéra et de drame qui nous arrivent de l'étranger, ont tort de croire que notre public n'est pas assez avancé pour apprécier les œuvres modernes. L'accueil fait hier soir au "Chemineau", de Xavier Leroux, au Princess, est une preuve éclatante de ce que nous avançons.

D'abord, le public entrait en foule au théâtre, chose qui n'était pas arrivée depuis le commencement de la saison. Ensuite, il fut si enthousiaste que de la galerie, tombait sur la scène et dans l'orchestre, de formidables bravos. Toutes les mains applaudissaient sans égard pour les fins chevreau et Suède qui les emprisonnaient. Et, le rideau dut se lever jusqu'à huit ou dix fois après chaque acte.

Franchement, si l'on avait commencé par cette œuvre forte et d'une poésie si intense, est-ce que la recette de toute la saison n'aurait pas été meilleure?

Ne devrait-on pas la répéter, en dépit du peu de temps qui reste?

"Le Chemineau", c'est le héros, ou plutôt les types vigoureux créés par Jean Richepin, compris admirablement par le compositeur Xavier Leroux qui les a encadrées dans une orchestration quasi italienne par sa sonorité. Mais, ce fut surtout, pour les Montréalais, l'admirable baryton Montano qu'il faudra garder un jour parmi nous, chantant largement, à pleine voix les beaux vers de Richepin, allant devant lui par les grands chemins de Dieu, s'arrêtant à peine un moment là où vingt ans plus tôt, il laissait un fils, fruit d'un amour de passage rencontré au hasard de sa vie aventureuse, et repartant, sac au dos, repris à jamais par la hantise des libres horizons.

Ce rôle demandait de l'ampleur, de l'envergure, voire de la sauvagerie et de la paysannerie, et l'admirable création que nous en a donnée M. Montano restera ineffaçable pour nous.

Aux côtés du chemineau, il y a d'autres types forts, entre autres le type si peu sympathique du paysan Pierre, et pour cela si difficile à jouer. Il fallait tout simplement le talent sûr de M. Huberty pour nous camper avec vérité ce type robuste.

M. Caillol fut aussi très dramatique, dans le rôle du vieillard paralytique. Quant à M. Mondey, il fut suffisamment dramatique dans le rôle du fils du hasard.

Mlle Cortez fait une admirable Catherine. C'est une artiste très consciencieuse que nous entendons toujours avec plaisir. Félicitons aussi Mlle Ceddes, bien sympathique dans le rôle d'Aline.

Mlle Scalar s'est fort bien acquittée du rôle de Toinette.

Les chœurs étaient bien sus et l'orchestre a fait son possible pour rendre justice à l'œuvre magistrale de Leroux.

Ce soir, Lucie, demain après-midi, Thaïs, et demain soir "Faust", à moins qu'on ne se décide à répéter le "Chemineau."

HORAIRE DU TRAIN DE SAMEDI ENTRE MONTREAL-ST-HYACINTHE

Via Grand Trunk Railway System

A partir de samedi, le 13 mai et chaque samedi suivant, jusqu'à autre avis, un train nouveau partira de Montréal à 1.45 p.m., pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires. 66-1

LA FAMINE AU LABRADOR

SAINT-JEAN, Terreneuve, 12. — L'hon. D. Morrison, procureur-général de Terreneuve, a reçu, dimanche, la dépêche suivante du Dr John Grieve, médecin du gouvernement à Battle Harbor, Labrador : "La population entre Battle Harbor et Cartwright souffrira de famine, si elle ne reçoit bientôt de la farine. Expédiez-en vingt barils immédiatement".

La population entre ces deux endroits n'est que de 743 âmes et non pas 8,000, comme on l'a laissé entendre.

Le paquebot "Home" est parti, hier, pour Battle Harbor, avec vingt barils, et le "Prospero" partira mercredi prochain avec cinquante autres barils.

Le secrétaire colonial, Arthur Mews, croit que $600 suffiront au besoin de la situation.

ZAM-BUK GUERIT LES HEMORROIDES

Lisez ce que disent ceux qui l'ont employé

M. Thomas Pearson, de Prince Albert, Sask., écrit : "Je dois vous remercier pour le bien que m'a fait Zam-Buk. L'été dernier je souffrais beaucoup des hémorroïdes. Je commençai à me servir de Zam-Buk et immédiatement j'en éprouvai un grand soulagement, aussi je continuai le traitement, et après en avoir employé quatre boîtes, je suis heureux de constater que je suis entièrement guéri."

M. G.-A. Dufresne, 183-185 rue Saint-Joseph, St-Roch, Québec, écrit : —"Je peux hautement recommander Zam-Buk à quiconque souffre d'hémorroïdes. Je l'ai trouvé aussi très efficace à guérir le pouce de mon petit garçon atteint d'un panaris et dont l'ongle tombait. En continuant le traitement avec Zam-Buk, le pouce est maintenant entièrement guéri".

Zam-Buk est non seulement bon pour les hémorroïdes, mais aussi pour plaies enflammées, ulcères, eczéma, dartres, furoncles, éruptions, teigne, démangeaisons, vieilles plaies, etc., il est sans égal aussi pour coupures, brûlures, gerçures et pour tout là où un baume est nécessaire. Dans toutes les pharmacies à 50c la boîte.

Le Savon Zam-Buk sera trouvé aussi supérieur dans les savons médicaux de toilette que l'est le baume parmi les onguents. Les mères devraient employer ce savon pour les bains du bébé. 25c le morceau, dans tous les magasins et toutes les pharmacies, ou franco de la Zam-Buk Co., Toronto.

INCENDIE A ST-ADELPHE

LE VILLAGE A FAILLI ETRE ENTIEREMENT REDUIT EN CENDRES.

(Spécial à la PATRIE.)

ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN, 12.— Le village de St-Adelphe, comté de Champlain, qui a déjà été éprouvé deux fois par le feu depuis un an, a été, dans la nuit du 11 courant, de nouveau visité par le terrible élément. Vers 1 heure du matin, quelqu'un s'aperçut que des flammes s'échappaient de dessous le hangar attenant à la maison de M. Edmond Marineau.

Aussitôt on donna l'alarme, mais comme St-Adelphe est dépourvu de protection contre le feu, on dut recourir à la pompe à incendie à bras de M. F. Bordeleau, de St-Stanislas.

Cependant les flammes poussées par un vent violent, faisaient de grands progrès. Elles s'attaquèrent bientôt à la maison de M. Philéas Rivard, voisin de M. Marineau.

Malgré un travail héroïque ces deux maisons ont été complètement détruites. Ce n'est qu'avec de grandes difficultés qu'on a réussi à sauver le reste du village.

On ignore complètement l'origine de l'incendie, car le hangar était encore entouré de glace.

CHEZ VIAU

En voulez-vous du beau et du bon prélart au PLUS BAS PRIX ? Nous en vendons cette semaine de toutes variétés : canadiens, anglais, américains et écossais à 19, 29 et 39 cents. Faites comme tout le monde allez chez VIAU, 1321 à 1329 rue Sainte-Catherine Est, coin Dufresne.

66-1

DEUX MILLIONS POUR COMBATTRE LE CHOLERA ET LA PESTE

ST-PETERSBOURG, 12—Mercredi était l'anniversaire de l'ouverture de la première Douma. Le premier ministre Stolypine a fait un long discours pour défendre l'attitude du gouvernement au sujet du bill du gouvernement autonome de la Pologne.

La Douma a voté des crédits de $2,000,000 pour combattre le choléra et la peste.

Sirop du Dr. Fred. Demers pour les enfants est une merveille pour le sommeil, la dentition et contre les coliques ; il n'agite pas les bébés comme les autres sirops.

Ven.—jno.

LA REQUETE A PROPOS DES TAUX DE TELEPHONE

La requête qui doit être adressée à la commission des chemins de fer, le 18 courant, au nom de la ville, à l'effet de forcer la compagnie du téléphone à charger des taux uniformes par toute la ville, a été approuvée, hier, à une séance de la commission spéciale du conseil de ville, chargée d'étudier cette question. La ville demandera d'abord que les taux soient réduits, et ensuite que les taux qui seront décrétés par la commission des chemins de fer soient uniformes. Cette requête préparée par Mtre J.-L. Archambault, C.R., est conforme à la résolution du conseil adoptée à la suggestion de l'échevin Bastien.

TRAIN DU DIMANCHE, DE MONTREAL A HEMMINGFORD, FORT COVINGTON ET GARES INTERMEDIAIRES

Chaque dimanche jusqu'à autre avis, un train spécial laisse Montréal à 8.05 a.m., pour Hemmingford, Fort Covington et gares intermédiaires. Au retour, ce train laisse Fort Covington à 6.20 p.m. et Hemmingford à 7.00 p.m., pour Montréal, arrêtant aux gares intermédiaires. 66-1

NOUVELLE DIRECTRICE AU HIGH SCHOOL

La commission scolaire protestante a tenu sa réunion régulière mercredi soir, et a confié la position de directrice du "high school" pour les filles à Mlle Lillian M. Hendrie, en remplacement de Mlle Hunter, démissionnaire.

La nouvelle titulaire est une brillante institutrice et elle est considérée comme la meilleure remplaçante qu'on puisse donner à Mlle Hunter.

VIEUX PROFESSEUR A SA RETRAITE

Le Dr Fred.-W. Kelly, professeur de littérature anglaise dans les écoles de la commission scolaire protestante, vient de prendre sa retraite, après avoir enseigné pendant trente ans dans les écoles de cette commission et avoir consacré, en tout, cinquante ans de sa vie à l'enseignement. C'est dans la Nouvelle-Ecosse que ce professeur a commencé sa carrière enseignante. Après sa nomination comme membre du personnel du "high school," en 1871, le professeur Kelly se rendit à l'université Cornell, où il obtint avec honneur ses degrés de docteur en histoire. C'est cette science que M. Kelley a enseignée depuis. Il s'était en outre identifié avec le mouvement éducationnel dans la ville de Montréal et il appartenait à plusieurs corps enseignants.

CLUB MORIN

Samedi soir, à 8h. 30, il y aura réunion du Club Morin, au No 17 rue Guilbault. Tous les membres du club et leurs amis sont invités.

ECOLE DES ARTS ET MANUFACTURES

DE SAINT-HYACINTHE. — LA DISTRIBUTION DES PRIX.

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 12—Lundi soir avait lieu, dans la salle de l'hôtel de ville, la distribution des prix aux élèves de l'école des Arts et Manufactures.

Remarqué parmi les personnes présentes: M. Thomas Gauthier, M. Duff, M. J.-P.-L. Bérubé et Madame Bérubé, Monsieur le Dr J.-N.-P. Fournier et Mme Fournier, M. le chanoine L.-A. Sénécal, tous les professeurs.

M. Sam. Casavant a fait le discours d'ouverture, donnant une foule de renseignements intéressants. St-Hyacinthe vient après Montréal et Québec quant au nombre d'élèves. Montréal en a 840, Québec 131 et St-Hyacinthe 92.

M. le curé Sénécal et M. le Dr Fournier ont fait des discours très applaudis.

M. Pruneau, chanteur aveugle, de Montréal, a donné quelques-unes de ses chansons favorites, accompagné au piano par notre gracieuse musicienne, Mme J.-N.-P. Fournier.

M. Bérubé a, lui aussi, fait entendre sa fort jolie voix, et M. Thomas Gauthier a fait le discours de la fin.

Voici la liste des prix:

Cour de menuiserie, assiduité. — 1er prix, offert par Son Honneur le maire Payan, mérité par Léoda Pontbriant; 2ème prix, offert par MM. Bourgeois & Cie., mérité par Albert Deshalliers; 3ème prix, offert par M. Joseph Leduc, ferblantier, mérité par Adrien Campbell.

Cour de dessin d'architecture.—Assiduité pour toute la classe. — 1er prix, offert par M. E. Boucher, mérité par Adrien Poirier; 2ème prix, offert par M.M. Bourgeois & Cie, mérité par Joseph Messier; 3ème prix, offert par Son Honneur le maire Payan, mérité par Joseph Poirier.—4ème année.— 1er prix, offert par M. Solis, libraire, mérité par Adrien Poirier. 2ème Année.— 1er prix, offert par M. Ubald Fournier, mérité par Aimé Roy. 1ère année.—1er prix, offert par M. E. Boucher, mérité par Aimé Dion; 2ème prix, offert par M. E.-H. Richer, fils, mérité par Albert Desjardins; 3ème prix, offert par M. Eugène Desautels, peintre, mérité par J.-B. Desautels; 4ème prix, offert par M. J.-H. Blanchard, mérité par Wilfrid Jacques.

Cours de dessin mécanique.— Assiduité, deux piastres et cinquante en or ($2.50).— 1er prix, offert par M. Louis-Philippe Borduas, mérité par Irénée Borduas; 2ème prix, offert par le Révérend Père Hamel, mérité par Arthur Désallier; 3ème prix, offert par M. Flavien Nolin, (meublier), mérité par J.-H. Désallier.

Mérite, 5ème anné.— 1er prix, offert par M. Jovite Sicotte, (meublier), mérité par Noé Lorange.

4ème année, mérité par A. Borduas, offert par le Rév. L.-A. Sénécal.

Mérite, 2ème année.—Prix spécial, offert par MM. Augustin et Daudelin, mérité par J.-H. Désallier.

1er prix, offert par Son Honneur le maire Payan, mérité par Ernest Lemoine; 2ème prix, offert par M. J.-E. Lanoix, (chapelier), mérité par Jacques Roy; 3ème prix, offert par J.-E. Gosselin, (marchand-tailleur), mérité par Ovide Poulin.

Mérite, 1ère année.—1er prix, offert par M. A.-M. Beauparlant, M. P., mérité par Arthur Désallier; 2ème prix, offert par M. J.-B. St-Pierre, (épicier), mérité par Armand Demers; 3ème prix, offert par M. Samuel Casavant, mérité par Georges Robert.

SEANCE DE LA COMMISSION DES LICENCES

La commission des licences a siégé hier après-midi. MM. Weir et Bazin étaient seuls présents, les commissaires Choquet et Lanctôt étant actuellement à New-York. M. J.-H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance s'est plaint qu'un hôtel situé rue des Commissaires, continuait à employer des filles pour servir les clients aux tables, malgré la promesse d'arrêter cet usage dès le premier mai. Les intéressés devront comparaître devant les commissaires, le 18 courant.

M. Weir a déclaré qu'il avait reçu des plaintes de l'hôpital Général contre deux hôtels avoisinant cette institution. Une enquête aura lieu sur la nature de ces plaintes. La prochaine réunion aura lieu le 18 mai, à 3 heures p. m.

HURTEAU, WILLIAMS & CO., Limiteu, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est, Montréal.

LE JUGE ACQUITTE M. AMBROISE LAFRANCE

Le magistrat Leet a acquitté hier M. Ambroise Lafrance, trouvé responsable par le jury du coroner, de la mort de Mme Coulson, au cours d'un accident d'automobile sur l'avenue du Parc. Il a été prouvé que le tas de pierre, dont Lafrance avait la charge et qui fit buter l'automobile, se trouvait suffisamment indiqué par un feu rouge. Quant au mari de la défunte il ne s'est pas montré en cour.

MEFAIT D'UNE LANTERNE

Une lanterne dont on se servait à la compagnie "Canada Office Furniture" a été, croit-on, la cause de l'incendie qui s'est déclaré dans les magasins de cette compagnie, vendredi dernier.

L'enquête conduite par le commissaire Ritchie a établi que l'on se servait d'une lanterne pour classer certaines marchandises, mais la personne qui a allumé cette lanterne prétend l'avoir laissée en un certain endroit parce qu'une autre personne devait s'en servir. Comme tous les employés déclarent que personne ne fumait dans l'établissement, le commissaire croit que la lanterne a été la cause de ce feu.

HENRY MORGAN & CO LIMITED

SAMEDI, LA JOURNEE DES HOMMES ET DES GARCONS

Nouvelles idées en Merceries pour Hommes et Garcons

Nous avons arrangé pour demain un étalage de marchandises remarquables de la saison, pour les hommes et les garçons, dans notre département de merceries pour hommes, en chemises, cravates, chaussettes, gants, etc.

Sous-vêtements pour hommes, en balbriggan, frais et confortables pour l'été, à manches longues ou courtes, caleçons courts ou longs. Prix $1. le vêtement complet.

Sous-vêtements athlétiques pour hommes, faits pour le confort par les temps les plus chauds, en mousseline croisée. Prix $1.00 le vêtement.

Chemises de nuit pour l'été, confectionnées spécialement pour donner du confort, en satine croisé avec collets Kimono. Prix $1.25.

Vente de Chaussettes

Chaussettes d'hommes en Lille, très fin tissu, en couleurs nouvelles, unies ou de fantaisie, une valeur modèle à 50c la paire. Prix spécial 35c ou 3 paires pour $1.00.

Collets mous pour l'été, blouses en couleurs unies. Prix 25c.

Chemises molles, blanches, pour l'été—pour hommes et pour garçons, faites en étoffes importées spécialement, avec manchettes doubles. Prix $1.00 chacune.

Chemises négligé pour hommes, faites dans nos propres ateliers, en batiste française et anglaise, jolis dessins à rayures. Prix $1.00 chacune.

Ceintures en cuir pour garçons, en noir, gris et tan. Valeur 50c. Prix spécial 35c chacune.

Vente immense de Costumes pour garçons

VALEURS DE $.750 ET $8.50 POUR $5.75

Ces costumes de garçons sont à double plastron, faits avec soin et avec goût en beaux cheviots écossais, worsteds anglais, et étoffes domestiques, couleurs: gris, brun, olive, etc. Ces costumes sont avec ceinture et pantalon bouffants et sont de bonnes valeurs à ces prix:

Grandeurs 26 à 28, habituellement $7. 50, demain $5.75.

Grandeurs 29 à 35, habituellement $8.50 demain, $5.75.

Cette vente est pour samedi seulement. Visitez ce département de bonne heure.

Nouveaux styles en Chapeaux d'hommes et de garconnets

Les hommes qui visiteront cette section demain seront intéressés par les frappantes et attrayantes nouvelles formes de chapeaux de paille qui y seront exhibées et qui sont si en vogue actuellement.

Canotiers pour hommes et garçonnets, en une variété de pailles de riz unie, de séné et de fantaisie. Prix, depuis $1.50 à $6.00.

Panamas pour hommes en nouveaux styles légers et durables. Prix, depuis $5.00 à $25.

Chapeaux de paille d'homme et de garçonnets

A moitié prix

Lignes désassorties de chapeaux de paille pour hommes et garçonnets, de formes dures et molles, points brisés seulement. Autrefois de $1.00 à $3.00 seulement. Spécial, à moitié prix.

Des chapeaux durs, noirs, pour hommes, sont exhibés en styles nouveaux, distingués et à la mode, représentant les producteurs les plus fameux d'Angleterre et d'Amérique. Prix, depuis $2.50 à $5.00.

Chapeaux mous pour hommes, en formes Alpine et Fedora, et en nuances très élégantes. Prix $2.50 à $5.00.

Vente spéciale de chaussures d'été pour hommes

A $3.00 et $3.95 LA PAIRE

Tant d'hommes ont profité des chaleurs des dernières semaines pour acheter des chaussures d'Eté, que nos nombreuses lignes sont considérablement diminuées. Il a été décidé d'écouler ces lignes demain aux réductions substantielles suivantes:

Bottines à lacets en poulain verni, pour hommes, faites sur banc, avec semelles à trépointe Goodyear, talons militaires et bouts hauts fashionables. Ces bottines sont désignées pour lorsque l'on s'habille en toilette et étaient vendues à $5.50 la paire. Prix spécial, demain, $3.95.

Oxfords en veau gunmetal et veau tan, style Blucher, pour hommes, semelles à trépointe Goodyear et élégants bouts ronds. Autrefois de $4.00 la paire. Spécial demain, la paire, $3.00.

Bottines Blucher en veau tan pour hommes, fait dans des formes américaines attrayantes et confortables, avec semelles à trépointe Goodyear, talons moyens et bouts pointus et ronds. Autrefois vendues à $5.00. A écouler, demain, la paire à $3.95.

ON DEVRA COMPRENDRE QUE DANS CHAQUE CAS LES QUANTITES SONT LIMITEES. DONC, VENEZ AUSSI TOT QUE POSSIBLE. :: :: ::

"CASCARETS" ABOLISSENT LES JOURS DE MISERE

Une boîte de dix cents vous prémunit contre la migraine, bile, constipation ou un mauvais estomac pour longtemps.

Les hommes primitifs n'avaient pas besoin de Cascarets. Ils vivaient au grand air, mangeaient beaucoup de fruits, et tous leurs aliments étaient grossiers. Nous, gens modernes, sommes différents. Nous nous exerçons trop peu, mangeons peu de fruits, et nos aliments sont trop raffinés, trop riches.

Nous ne pouvons avoir les intestins engorgés et être bien portants. Cela signifie que la nourriture retenue là, y pourrit. La pourriture crée des poisons. Ces poisons sont drainés dans le sang par les voies mêmes qui devraient y drainer la nourriture. Aussi nous devons choisir. Nous devrions vivre aussi longuement que les hommes primitifs, autrement dit, nous devons prendre des Cascarets.

Les Cascarets font ce que la bonne nourriture ferait, ce que beaucoup d'exercice ferait. L'effet est aussi naturel d'une façon comme de l'autre. C'est une question de convenance. Si vous choisissez les Cascarets, prenez-les comme vous prenez un aliment, pas en grande dose, mais une pastille à la fois. C'est la manière de vous bien porter. Prenez une boîte de 10 cents aujourd'hui. 66—1

LE THERMOMETRE MONTE A 94 DEGRES

WASHINGTON, 12.—Washington a eu hier la soirée probablement la plus chaude des Etats-Unis, le bureau météorologique ayant enrégistré 94 degrés. Les thermomètres des rues enrégistraient une température de beaucoup plus élevée.

UN PIANO AUTOMATIQUE

Weber

Aussi Bon

QU'UN

NEUF

Un peu usagé seulement, 7 1-3 octaves, magnifique caisse en noyer et garanti aussi bon qu'un neuf.

Prix régulier, $650.00.
PRIX DE VENTE . . . $525.00

$25.00 Comptant et $12.00 par Mois.

C. W. LINDSAY

LIMITED

MAGASIN PRINCIPAL: 512 RUE STE-CATHERINE OUEST
Succursale de la Partie Est: 394 rue Sainte-Catherine Est.

Magasins également à OTTAWA, QUEBEC, BROCKVILLE

66-2

Baltimore, 12.—La plus écrasante journée du mois de mai qui ait été enrégistrée dans l'histoire de cette ville a été celle d'hier, alors que le mercure est monté jusqu'à 91 degrés.

New-York, 12.—A Brooklyn, trois personnes ont été mordues par des chiens ayant été évidemment affectés par la chaleur. Malgré que la température n'ait été que de 80 degrés, l'humidité était de 44, soit une combinaison des plus insupportables.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Carroll est en forme

NOS PITCHERS SE SONT AMELIORES DEPUIS QUELQUES JOURS ET LES RESULTATS SONT EN CONSEQUENCE PLUS SATISFAISANTS.

AU PARC ATWATER

Le travail magnifique de nos joueurs de baseball professionnels, au cours de la partie d'hier avec Newark, nous a prouvé à l'évidence, qu'avec l'aide de bons pitchers les Montréal constitueraient l'organisation la plus sérieuse qu'il y a dans la Ligue de l'Est.

Jamais, c'est le mot, nous n'avons eu ici un meilleur contingent de frappeurs et de joueurs de champ que celui qui compose actuellement notre club local.

Le seul département qui laissait et qui laisse encore à désirer, est celui des pitchers.

Cependant, les "boys" au bras de fer, semblent se mettre en forme, si on en juge par le beau travail accompli par Burke, Barberich et Carroll.

Dès que nos lanceurs auront repris leur aplomb, aucun club ne pourra tenir tête à nos hommes s'ils le veulent, car tous sont des artistes. La partie qu'ils ont jouée hier, fut de toute première valeur. Il y a bien eu quelques petites erreurs ici et là, mais si légères furent-elles, que les visiteurs, en dépit du nombre considérable qui vinrent "s'essayer," ne purent terrasser l'ennemi comme ils l'avaient fait au cours des deux premières parties.

Nos "boys" enregistrèrent 9 coups superbes qui leur valurent trois points et la victoire.

Carroll, admirablement supporté, n'accorda que quatre "hits" bien espacés.

Parkins, qui tint nos hommes en échec lors de la joute d'ouverture, fut si peu effectif, que McGinnity lui substitua Johnstone à la sixième inning.

Les Newark furent les premiers à compter à la deuxième inning, sur un passeport à Nee, une erreur de Carroll et un sacrifice de Frick.

Montréal rendit le score égal à l'inning suivante. Hardy reçut une passe. Carroll tenta le sacrifice, mais Parkin lança sans précision au deuxième, dans le but de faire mourir Carroll et le résultat fut que ce dernier se rendit au troisième, cependant que le frappeur atteignait le deuxième French frappa un petit bunt, qui remplit les buts. Yeager frappa au champ de centre. Dalton le faisant mourir et contribuant également à exterminer Carroll au troisième but. Sur ces entrefaites Hardy entra au home.

Montréal compta, à la sixième inning, les deux points qui lui assuraient la victoire. Miller frappa un coup bon pour deux buts, au centre. Demmitt se sacrifia. Hanford et Miller frappèrent, tous deux, un bon coup dans l'outfield.

McGinnity, selon sa loubale habitude, quand ses joueurs sont chauffés à blanc, vide complètement le pan'er. Il "essaie" tout son monde. Quelques fois cela réussit, mais dans les deux derniers cas, ses tentatives échouèrent totalement.

Nos joueurs firent preuve d'un sang-froid admirable surtout à la dernière inning, alors que deux buts étaient occupés. Aucun d'eux ne s'énerva, et la partie se termina comme elle s'était commencée, c'est-à-dire que les Newark moururent à tour de rôle comme de vulgaires mouches.

NEWARK

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Browne, r. f.	4	0	1	1	0	0
Kelly, l. f.	4	0	1	3	0	0
Dalton, c. f.	4	0	0	2	1	0
Cady, c.	4	0	2	1	3	1
Nee, 2 b	3	1	0	3	5	0
Frick, 3 b	3	0	0	3	1	0
Nebinger, s. s.	3	0	0	2	2	0
Agler, 1 b	2	0	0	9	0	0
Parkin, p.	2	0	0	0	1	1
Johnston, p.	0	0	0	0	0	0
McAllister 1 b	1	0	0	0	0	0
x Lee	1	0	0	0	0	0
xx Swaynef	1	0	0	0	0	0
xxx Myers	0	0	0	0	0	0
Totaux	31	1	4	24	13	2

MONTREAL

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
French, 2 b	4	0	2	2	0	1
Yeager, 3 b	3	0	1	2	3	0
Miller, l. f.	4	0	1	10	0	0
Demmitt, l. f.	4	0	1	5	0	1
Hanford, r. f.	3	1	1	2	0	0
Holly, s. s.	3	0	1	1	2	1
Hardy, c.	2	1	0	1	0	0
Carroll, p.	3	0	1	0	2	1
Totaux	30	3	9	27	7	4

x Frappa pour Agler à la 8e.
xx Frappa pour Parkin à la 8e.
xxx Frappa pour Nebinger à la 8e.

Score par inning —
Newark ...... 010000000—1
Montreal ...... 00100200x—3

SOMMAIRE

Deux buts: Miller. 1er but sur les adversaires: Montréal, 1; Newark, 2. Laissés sur les buts: Montréal, 4; Newark 5. Buts volés: French, Hanford. Sacrifice fly: Frick. Jeux double: Dalton à Frick. Passed ball: Hardy. Buts sur balles: de Carroll, 2; de Parkin, 1. Struck out: par Carroll, 1. Temps 1.30. Umpires: Hart et Murray.

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Moran, l. f.	4	1	1	2	0	0
Foster, s. s.	5	2	4	4	5	1
Batch, r.	5	2	4	1	0	0
Osborne, c. f.	4	1	2	1	0	0
Ward, 3 b	2	1	1	2	4	0
Hermann, 2 b	5	0	1	2	5	0
Spencer, 1 b	5	2	3	9	0	0
Jacklitsch, c.	5	1	2	6	1	1
Dessau, p	2	0	0	0	1	0
Maurer, p.	1	0	0	0	1	0
Totaux	38	10	18	27	17	4

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Deininger, l. f.	4	1	2	0	0	0
Breen, 2 b	5	0	0	2	2	0
Abstein, 1 b	5	0	0	10	0	0
Manush, c. f.	5	2	2	2	1	0
Wheeler, r. f.	5	0	1	0	0	0
Dolan, 3 b	4	0	2	2	3	0
Fullerton, s. s.	4	0	1	3	5	0
Butler, c.	0	0	0	1	1	0
Tonneman, c.	4	1	3	4	1	0
Frill, p.	3	0	0	0	0	0
Kessler, p.	1	0	0	0	0	0
Totaux	40	4	11	24	14	0

Score par innings—
Rochester ...... 05100400x—10
Jersey City ...... 000100210—4

SOMMAIRE

Coups de 3 buts: Tonneman, Foster. Coups de 2 buts: Osborne, Jacklitsch, Batch, 2; Mgnush, Tonneman. Home run Osborne. Sacrifice fly: Ward. Buts volés: Dolan, Batch, Ward, Spencer. Jeux doubles: Fullerton à Dolan. 1ers buts sur erreurs: Jersey City, 3. Buts sur balles: sur Dessau, 1; Frill, 3; Kessler, 2. Struck out: par Dessau, 3; Maurer, 1; Frill, 4. Laissés sur les buts: Rochester, 10; Jersey City, 10. Balle manquée: Butler. Durée de la partie: 1.45. Umpires: Bannon et Pollock. Assistance 1500.

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Anderson, l.f.	4	1	1	1	0	0
Perry, c.f.	3	1	2	4	0	0
Atz, 2b	4	0	0	5	5	0
Elston, r.f.	3	0	0	0	0	0
Rock, s.s.	4	0	0	1	2	0
Tarleton, 1b	4	0	0	9	0	0
Gillespie, 3b	4	0	1	1	3	1
Peterson, c.	3	0	1	4	3	1
Sline, p.	4	0	0	0	1	0
Fitzgerald, x	1	0	0	0	0	0
Totaux	34	2	5	24	13	1

TORONTO

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Keeler, r.f.	4	1	0	2	0	2
O'Hara, l.f.	3	2	1	3	0	0
Shaw, c.f.	5	1	2	1	0	0
Bradley, 3b	4	2	2	0	2	0
Jordan, 1b	4	2	2	6	0	0
Phelps, c.	1	0	1	8	1	0
Kocher, c	2	0	1	5	0	0
Mullen, 2b	3	0	2	1	2	1
Vaugh, s.a.	4	0	1	6	3	2
Killian, p.	4	0	1	0	1	0
Totaux	35	8	13	27	8	5

x—A frappé pour Sline à la 9ème inning.

Score par inning —
Providence ...... 180010000—2
Toronto ...... 02301200x—8

SOMMAIRE

Coups de sacrifice, Perry, Phelps. Buts volés, Perry, Shaw; coups de 2 buts, Bradley, Mullen, O'Hara; home run, Jordan; laissés sur les buts, Providence, 7, Toronto, 7; jeux doubles, Mullen à Vaughn; struck out par Sline, 4, par Killian, 6; buts sur balles sur Sline 2, Killian, 3; 1ers buts sur erreurs, Providence 4, Toronto 1; balle mal lancée, Sline. Assistance 2,918. Temps 1.45. Umpires, Rudderham et Black.

BUFFALO

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Henline, c.f.	4	1	0	5	0	3
Starr, s.s.	2	0	0	2	5	1
White, l.f.	2	0	1	0	0	0
McCabe, r.f.	4	0	1	1	0	0
Sharpe, 1b	3	0	0	10	2	0
McDonald, 3b	1	1	0	1	4	0
Truesdale, 2b	3	1	2	3	2	0
Killifer, c.	3	0	1	4	1	0
Speer, p.	3	1	1	1	1	1
Stroud, p.	0	0	0	0	0	0
Totaux	25	4	6	27	14	5

BALTIMORE

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Corcoran, 3b	3	0	2	1	3	0
Rath, 2b	4	0	0	1	3	0
Walsh, l.f.	4	1	0	0	0	0
Seymour, c.f.	4	1	1	8	0	0
Heitmuller, r.f.	2	1	1	0	0	0
Schmidt, 1b	4	0	1	13	0	0
Maisel, s.s.	3	0	0	3	2	0
Egan, c.	3	0	8	5	2	0
Dygert, p.	3	0	0	0	2	0
Byers, xx	1	0	0	0	0	0
Totaux	31	3	5	23	12	0

xx—A frappé pour Maisel à la 9ème inning.

Score par inning —
Buffalo ...... 002002000—4
Baltimore ...... 000000300—3

SOMMAIRE

Buts sur balles sur Sheers, 3, sur Dygert, 8; struck out par Speer, 1, par Dygert, 5; coups de 2 buts, Speer, Killifer; coups de sacrifice, White, Starr, Speer; laissés sur les buts, Buffalo, 9, Baltimore 3; 1ers buts sur erreurs, Baltimore, 3; jeux doubles, McDonald, Sharpe et Speer; frappés par le pitcher, Dygert, 1; balle manquée, Egan. Umpires, Pender et Wright. Temps, 2 heures.

POSITION DES CLUBS

Rochester	15	3	.833
Toronto	12	6	.667
Baltimore	11	6	.647
Buffalo	7	8	.467
Providence	8	10	.444
Newark	7	11	.389
Montréal	6	12	.333
Jersey City	3	12	.200

LIGUE NATIONALE

Philadelphie, 12 — En triomphant des Pittsburg cet après-midi par un score de 19 à 10, les Phillies ont établi le record de scoring de la saison dans la ligue Nationale. Gibson et Wagner ont été expulsés du terrain pour avoir critiqué l'arbitre Finneran. Score:
Pittsburg ...... 100000207—11 6 1
Philadelphie ...... 00281008x—19 17 3
Comnitz, Gardner, Smith et Gibson; Simon, Alexander et Dooin.

Boston, 12—Les Reds ont triomphé des Boston cet après-midi dans une partie dénuée d'intérêt. Le club local fit trois "home runs" durant l'après-midi.
Boston ...... 011013031—10 12 4
Cincinnati ...... 200402041—13 14 2
McTigue et Graham; Fromme et McLean.

Brooklyn, N.Y., 12— Les Superbas n'ont pas ménagé les balles de Steele et de Geyer dans la part de cet après-midi. Barger fut le frappeur le plus effectif des Brooklyn. Score:
St-Louis ...... 000000100) 1 3 1
Brooklyn ...... 00104203x—10 15 2
Steele, Geyer et Bresnahan; Bliss Barger et Bergen.

New-York, 11— Après avoir perdu cinq parties successives les Cubs ont battu les Giants cet après-midi. Harry McIntyre se distingua dans la boite. Score:
Chicago ...... 001130310—9 15 1
New-York ...... 110000010—3 8 1
McIntyre et Kling; Crandall, Raymond, Marquard et Myers. Wilson.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	18	6	.750
Pittsburg	14	8	.636
New-York	14	8	.636
Chicago	13	10	.565
Cincinnati	10	8	.556
Boston	8	11	.421
St-Louis	5	14	.263
Brooklyn	6	17	.261

LIGUE AMERICAINE

Détroit, 12—Russell Ford se révéla très énigmatique pour nos frappeurs cet après-midi, et son équipe a réussi à blanchir les Tigers. Ce fut une bataille de pitchers jusqu'à la sixième inning. Score:
New-York ...... 000001212—6 10 0
Détroit ...... 000000000—0 2 1
Ford et Sweeney; Lively et Stanage.

St-Louis, 12 — Les Athlétics ont défait les St-Louis aujourd'hui en se ralliant à la neuvième inning. Score:
Philadelphie ...... 000000013—4 11 0
St-Louis ...... 000000200—2 6 1
Krause, Coombs et Thomas; Livingstone, Powell et Clarke.

Cleveland, 12—Les Cleveland et les Boston ont joué une partie contestée de 10 innings cet après-midi. Sept pitchers entrèrent dans la boite.
Score:
Cleveland ...... 1100000210—6 13 4
Boston ...... 2001120001—7 14 0
Yingling, Harkness, Kaler, Blanding et Land; Cicotte, Wood et Carrigan.

Chicago, Ill., 12—Les Chicago ont massacré les balles de Groom cet après-midi et triomphèrent par un score de 20 à 6.
Chicago ...... 02014076x—20 20 3
Washington ...... 111100200— 6 10 6
White et Sullivan; Groom et Henry.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit	21	4	.840
Boston	13	10	.565
Philadelphie	11	9	.550
New-York	11	10	.524
Chicago	11	10	.524
Washington	8	12	.400
Cleveland	9	16	.360
St-Louis	5	18	.217

L'un des notres honoré

Nous sommes heureux de féliciter M. Louis Denault, le sportman canadien-français bien connu qui vient de remporter un superbe succès au Concours Hippique.

Pilotant son cheval, M. Denault a gagné la coupe du gouverneur-général. C'est la première fois que pareil honneur échoit à un Canadien-Français.

Nos vives félicitations.

Les joutes de crosse et la Patrie

La PATRIE qui n'a jamais négligé de renseigner les lecteurs de sa page sportive et qui a tout particulièrement porté un vif intérêt au club de crosse Le National, affichera demain après-midi sur ses bulletins, le résultat de la joûte Tecumseh-National, à Maisonneuve. Ceux qui voudront avoir des informations sur la partie n'auront qu'à se rendre à la PATRIE. Comme nombre de fervents amateurs de sport ne peuvent par suite de leurs occupations s'éloigner de chez eux, ils pourront avoir des nouvelles du match en téléphonant à la PATRIE, Est 5800.

En voulez-vous du baseball ?

GRANDE ACTIVITE DE NOS CLUBS DE VILLEETDEPROVINCE. — LE PROGRAMME DE DIMANCHE.

CHEZ LES SEMI - PROFESSIONNELS

Nos huit clubs de baseball de la ligue de la Cité auront l'occasion de se faire valoir, dimanche, alors qu'en outre des deux parties du terrain des Shamrocks, quatre d'entr'eux iront ouvrir les séries de la ligue Canadienne de l'Est, à Lachine, Valleyfield, Sorel, et Trois-Rivières.

Au parc Shamrock, le Coureur des Bois et les Mascottes se disputeront la première place de la ligue, ayant, avec Richmond et Voltigeur chacun une victoire à leur crédit. Cusack et Manny seront les lanceurs. Après cette partie, Ville-Marie et Chénier se mesureront à leur tour, avec Delâge et Romeo Demers dans la boite. Les amateurs ont deux belles parties à voir pour un seul prix d'admission et ils devraient être présents en aussi grand nombre que dimanche dernier.

L'ordre des parties du dehors est le suivant :

A Lachine, Balmoral vs Wild Rose. Batteries Clément et Bélanger, Mahoney et Leduc.

A Valleyfield, Voltigeurs vs Valleyfield. Batteries: Larocque et Bergeron pour Valleyfield. Un inconnu et Bougie. Les Voltigeurs partiront à 9.15 heures, gare Windsor.

A Sorel, Athlétique vs Royal de Sorel. Batteries: Gelz et Holstein; Paquette et Thompson.

A Trois Rivières, Richmond vs Trois Rivières. Batteries: Ashton et Morin; Thivierge et Tenny ou Goudreau. Le train quittera la gare Viger à 9 h.

Avec tous ces événements, la journée de dimanche fera époque dans les annales de baseball de la Province de Québec.

LIGUE PROFESSIONNELLE AU PARC DELORIMIER DIMANCHE

La partie si attendue entre Canadien et Royal aura lieu à 3.30 heures. Tout ce que Montréal compte d'amateurs devraient se rendre en foule voir cette partie.

Heuser et Dumesnil nos deux lanceurs locaux comptent chacun sur une victoire.

Miron sera au short avec Girouard, Deschamps, St-Jean, Rivest, Bruneau, Sabourin, Lauzon et le populaire Jack Laviolette qui jouait une si brillante partie il y a quinze jours.

Tous les Canadiens-Français seront au Parc Delorimier pour encourager les bleu, blanc, rouge.

Un bon service de chars via Amherst transportera les "fans" au terrain.

LE COUREUR DES BOIS

Le club de baseball Coureur des Bois, de la ligue de la Cité, se mesurera avec le club Mascotte.

Dimanche prochain, première partie au terrain des Shamrocks. Le club Coureur des MBois est en très bonne forme.

CANADIEN VS MONT ST-BERNARD

Ces jours derniers, le Canadien est allé rendre visite au Mont St-Bernard afin de jouer une partie de baseball avec le club du collège.

Alors que près de 5 innings eussent été jouées, le score étant de 3 à 1 en faveur du Canadien, les braves collégiens, se voyant écrasés, crurent bon de critiquer les décisions de l'umpire, mais ce dernier tint bon et donna cinq minutes aux M.S.R. afin de continuer la partie, mais ces derniers ne s'exécutèrent pas, l'umpire Rondeau donna la partie aux Canadiens.

Beaudreault, le pitcher des Canadiens, joua une grande partie car dix de ces bons collégiens frappèrent le vent, pendant cinq innings, c'est donc dire que les Collégiens firent piètre figure devant les Canadiens qui malgré les injures et les insultes se conduisirent en gentilhommes, donnant par là aux Collégiens une grande leçon de politesse, dont il m'est avis, ils ont grandement besoin.

Le Canadien lance un défi aux clubs Amherst, Blue Bell, Chambly Canton, Fierreville et St-Aimé. Pour informations s'adresser à Raoul Lavallée, secr. C. B. R. Canadien, Sorel, Qué.

LE MAISONNEUVE

Le club de baseball Maisonneuve vient de se réorganiser pour cette saison, sous la direction de MM. Leclerc, Lacas, Hurtubise. Le Maisonneuve ouvrira sa saison dimanche prochain en allant rencontrer le Salvador de L'Epiphanie.

Tous les amis du club sont invités à aller l'encourager à la victoire. Le départ aura lieu à 12.30 p.m., gare Viger.

SPORT—

WINDSOR VICTORIEUX

Valleyfield, 14 mai 1911.

Notre vaillante équipe Windsor, si bien dirigée par notre jeune gérant, Albert Daoust, a remporté jeudi dernier une belle victoire sur les Détroit II du collège de Valleyfield, par un score de 5 à 1. Les étoiles de la partie furent R. Falcon, Marcellin et H. Lettre. Voici le nom des vainqueurs: R. Falcon, c., G. H. Lefebvre, p., O. Marcellin, 1b., D. Dubord, s.s., V. Dubois, 2b., H. Lettre, 3b., A. Deguire, r.f., R. Cuillierrier, c.f., A. Besner, c.f. Voici le score détaillé ;
Windsor ...... 02300x—5
Détroit II ...... 000001—1

La partie de demain

Les directeurs du National profiteront de la partie d'exhibition de demain après-midi avec les Tecumseh, pour mettre à l'épreuve tout le contingent de joueurs qu'ils ont à leur disposition.

Le docteur Lachapelle qui a signé son contrat hier et qui est en aussi bonne forme que ses co-équipiers, jouera lui aussi durant quelques minutes.

COLLET HENLEY DE TOOKE

hauteur 2 1-8 pouces en quarts de point

12½c Chacun.

CHEMISES DE TOOKE

Le commerce phénoménal que nous avons fait en Mars dans les chemises d'hommes, est la meilleure preuve que nous sommes sur le bon coté, quand cela vient aux comparaisons, avec de meilleures valeurs que partout ailleurs à Montréal. Venez à n'importe quelle heure et vous prendrez part à l'enthousiasme général. Le public viendrait-il et continurait-il de venir sans bonne raison ?

R. J. TOOKE, LIMITED. 177 rue St-Jacques, 493 Ste-Catherine O., 473 Ste-Catherine E.

Sur les pistes étrangères

KING JAMES ETABLIT UN RECORD A BALTIMORE.—LE DERNIER JOUR A LEXINGTON.

BALTIMORE, 12 — King James a brisé le record de la pistehier pour les six furlongs, couvrant la distance en 1.12.

Le steeplechase Baltimore fut gagné par Tom Cat, un outsider.

1ère course, chevaux de 2 ans, 5 furlongs. — 1 Wyandott 110, Glass 9 à 10, 2 à 5, 1 à 10; 2 Surfeit 110 Byrne 4 à 1, 1 à 4;3 Tactics, 107, Dugan 4 à 1, 1 à 4. Temps 1:01.

2ième course, six furlongs — 1 King James 124, Shilling 6 à 5, 3 à 5, 1 à 4; 2. Footprint 108, Dugan 9 à 2, 7 à 5, 3 à 5; 2 Fashion Plate, 124, Glass 10 à 1, 3 à 1, 6 à 5. Temps 1:12.

3ième course, 3 ans et plus, 1 mille et 60 verges — 1 Terry Johnson, 97, Garner 4 à 1; 2 Leach 100, McCahey 8 à 5, 7 à 10; 3 Scarus 98; Schuttinger 18 à 5. Temps 1.45 1-5.

4ième course, steeplechase, 2 milles— 1 Tom Cat 143, Saffel 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5; 2 Enniskillen 140; Williams 4 à 1, 2 à 1, 6 à 5; 3 Beggarman 149, Jackson 7 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps 4:03 2-5.

5ième course, 4 1-2 furlongs—1 Eton Blue, 110, Burns 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2; 2 Bonny Boon 110, Garner 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3 Fiamma 110, Fain 8 à 5, 4 à 5, 2 à 5. Temps 55 2-5.

6ième course, 1 mille. — 1 Lawton Wiggins 112, Sweeney 11 à 5, 1 à 2; 2 Sand Hill 106, McCahey 13 à 5, 6 à 5, 3 à 5; 3 Tom Melton 104; Gordon 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1. Temps 1:5.

LEXINGTON, 12—La dernière journée des courses de la Kentucky Association a été marquée par un accident très grave. Au cours de la deuxième épreuve qui était celle des 5 furlongs, un des coursiers, Sarah Chenault tomba on ne sait trop pourquoi et fit culbuter Crystal Domino et Fly Lad qui le suivaient. Les jockeys qui Mountain, Steele et Molesworth furent écrasés par les chevaux.

Quand la poussière fut dissipée, on constata que les trois jockeys étaient privés de connaissance. Tous trois sont sérieusement blessés et Mountain est en danger de mort.

Ozana gagna l'épreuve principale, et établit un record pour la piste.

1ère course, 6 furlongs. — 1 Lady Sybyl, 102, Gould, straight $4.90, place $4.20, show $3.40; 2. Ved Bob, 90, Skirvin, place $15.30, show $6.80; 3. May Bride, 102, Koerner, show, $5.50. Temps 1.12 3-5.

2ième course, 5 furlongs. — 1 Catherine Hampton, 97, Allen, straight $22.10, place $10.80, show, $6.60; 2. Traymore, 103, Loftus, place $4.30, show $3.00; 3. Zim, 103, Davenport, show $4.10. Temps 1:00 4-5.

3ième course, 1 mille 20 verges. — 1. Camel, 107, Skirvin, straight $9.30, place $3.10, show $2.90; 2 Bob Farley, 97, Allen, place $2.80, show $2.90; 3 Sam Barber, 109, Denny, show $3.70 Temps 1:41 2-5.

4ième course, Brewers, Stake, 1 mille. — 1 Ozana, 108, Goose, straight, $7.60, place, $3.50; 2. Boola Boola, 122, Koerner, place $3.00; 3 Foxy Mary, 108 Ganz. Temps 1.37 1-2.

5ième course, 4 1-2 furlongs. — 1 Calisse, 115, Rice straight $2.90, place $2.50, show $2.20; 2 Batwa, 100 Koerner, place $5.10 show $2.90; 3 Barette, 100 Goose, show $2.40. Temps 53 3-5.

6ième course, 1 mille 20 verges. — 1 Cowden, 109 Koerner, straight $20.40, place $4.40, show $4.20; 2. Baccarra, 89, Allen, place $5.00, show $2.90; 3 Miami 109, Rice, show $2.70 Temps 1.40 3-5.

L'ex-champion à Toronto

JIM CORBETT SE BAT CONTRE DAY

TORONTO, 12— James J. Corbett était en ville hier. A la demande d'un grand nombre, il donna une exhibition de 3 rondes avec Bob Day. L'ex-champion fit preuve d'un savoir faire peu ordinaire et sut intéresser vivement les spectateurs. On apprécia tellement son talent qu'on le supplia de donner d'autres exhibitions, ce à quoi il consentit.

LE BLUE BELL

Le club de baseball Blue-Bell ira rendre visite aux Canadiens du Nord et joueront sur la ferme Fletcher.

La partie promet d'être très contestée.

CLUB LAFONTAINE

L'ancien club de baseball Lafontaine est réorganisé. Avis à ceux qui voudront lui faire la lutte. On pourra s'adresser à 452 rue Maisonneuve.

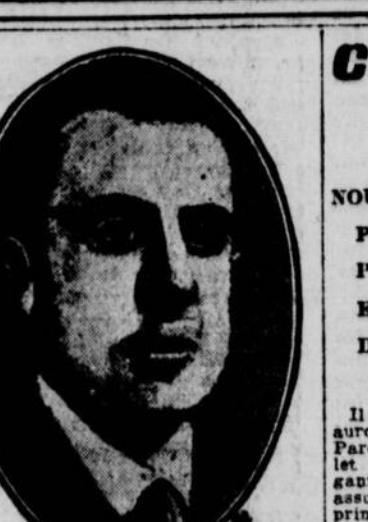

M. SAM BILSKY, le nouveau propriétaire du club de crosse Capital.

Aux Concours Hippiques

LA TROISIEME SEANCE FUT AUSSI BRILLANTE QUE LES PRECEDENTES. — RESULTATS DES CONCOURS D'HIER.

AU CONCOURS HIPPIQUE.—CETTE REUNION SPORTIVE REMPORTE UN SUCCES QUI AUGMENTE A CHAQUE SEANCE.

La troisième soirée du Concours hippique a suivi les traditions de succès des deux premières.

Une société nombreuse et sélect a pu applaudir aux succès de chevaux en excellente forme et à l'adresse de leurs cochers ou jockeys.

Voici la liste des prix pour hier après-midi et hier soir :

Classe 28. — Chevaux de trait, lourds, exhibés sur tombereau ou voiture à charbon. Toute race admise : 1er prix, $30, accordé à "Charlie" cheval de M. John Stewart, Westmount ; 2e prix, $20, accordé à "Royal George", appartenant à la Dominion Transport, Montréal ; 3e prix, $10, gagné par " Prince Rupert ", propriété de M. John Stewart ; 4e prix, accordé à "Sir Robert", cheval appartenant à Dominion.

Classe 67. — Chevaux de chasse à courre, non qualifiés pour les classes 63 et 66, 1er prix, $60, accordé à "Lord Minto", propriété de Geo. Pepper, Toronto ; 2e prix, $30, gagné par "Lady", appartenant à Geo. Pepper ; 3e prix, $15, remporté par "Dictator", cheval de M. Jos. Kilgour, Toronto ; 4e prix, décerné à "Ironside", au Lt. W. B. Sifton, Ottawa.

Classe 52. — Pour sets de chevaux dits "Unicorn Teams". Enregistrement non obligatoire, chevaux de 15 mains et plus, 1er prix, $75, remporté par les chevaux de M. A. Yeager, de Simcoe ; 2e prix, $50, chevaux exhibés par Mlle K. L. Wilks, de Galt, Ont.

Classe 59. — Ouverte aux lourds chevaux de selle de plus de 15 mains et devant porter plus de 200 livres ; 1er prix, $60, accordé à " Indian Chief", propriété de Sir H. M. Pellatt, Toronto ; 2e prix, $30, gagné par "Diddie Van", à Fisher Wilimore, Corbyville ; 3e prix, $15, remporté par " Greystone ", à M. O. Davis, Montréal ; 4e prix décerné à "Raven", des écuries Mont Royal.

Classe 78. — Ouverte aux chevaux de route de 15 mains, 3 pouces et plus. La conformation, l'action et les manières servant à rendre la décision des juges. 1er prix, $60, accordé à "Labelle Buckner", propriété de John Stewart, Westmount ; 2e prix, $30, gagné par "Okom Belle ", appartenant à Mlle K. L. Wilks, Galt ; 3e prix, $15, décerné à " Prince Royal " à W. S. Armitage, Sherbrooke ; 4e prix, à " The Doctor ", propriété de R. A. Cameron, Montréal.

Classe 42.—Pour chevaux de routes, "High Steppers" sous harnais simple. 1er prix, $60, décerné à "Fireworks", appartenant à l'honorable Robt. Beith ; 2e prix, $30, accordé à "Perfect Dream", propriété de l'hon. J. R. Stratton ; 3e prix, $15, gagné par "Eye Opener", à A. Yeager, Simcoe ; 4e prix, à "Flourish", propriété de l'hon. Robt. Beith.

Classe 72.—Ouverte aux chevaux de chasse à courre de la classe "Corinthian" — 44 entrés. 1er prix, coupe offerte par Sir H. Montagu Allan, C.V.O., et une bourse de $40, remportées par "Jap", propriété de M. Jos. Kilgour, Toronto ; 2e prix, $30, gagné par "Elmhurst" à l'hon. Clifford Sifton ; 3e prix, $20, à "Confidence", de l'hon. Clifford Sifton ; 4e prix, accordé à "Bad Girl", propriété du capt. Douglas Young, Saint-Jean.

Durant l'après-midi pour les classes au programme, les vainqueurs des différents événements ont été comme suit :

CLASSE 34 — Chevaux de route sur voiture à deux roues—1er prix, $60, à "Earl Grey" propriété de A. Yeager, Simcoe; 2e prix, $30, à "My Pride", propriété de l'hon. J. R. Stratton, Peterborough ; 3e prix, $15, "Evangeline", exhibé par Mlle K. L. Wilks, Galt ; 4e prix, à "Triumph" de W. P. Kearney, Westmount.

CLASSE 62—Juments et chevaux hongres, 4 mains et 3 pouces et plus, ouverte aux chevaux appartenant à des propriétaires de l'Ile de Montréal, devant être conduits par des dames — Prix, superbe coupe, offerte par M. H. V. Meredith, et gagné par "Blue Mouse", à M. W. T. Rodden, Westmount.

CLASSE 83 — Aux deux meilleurs poneys attelés en "tandem" sur voiture à deux roues, conduits par garçons ou fillettes, de moins de 16 ans — 1er prix, $40, gagné par Hick Cup et Stirrup, à Mme C. Wilmott; 2e prix, $20, décroché par "Gold cup" et "Pick-em up", propriété de Mme C. Wilmott ; 3e prix, $10, accordé à "Roseberry" et "Blueberry", à Mme N. Wilson.

CLASSE 87 — Ponies de polo, appartenant aux membres d'un Club de polo, conduits par des membres en costume — 1er prix, $50, accordé à "Curtis", de Major Van Straubenzle, Toronto ; 2e prix, $25, gagné par "Kathleen", propriété du même ; 3e prix, $10, à "Frenchman", à Lt. Walker Bell, Toronto ; 4e prix, à "Ute", de J. C. Watson, Montréal.

CLASSE 37 — Juments et chevaux hongres, attelés à une voiture convenable et conduits par une dame — 1er prix, $50, à "Perfect Dream", de l'hon. J. R. Stratton ; 5e prix, $25, accordé à "Tissington Glitter", propriété de Mme H. V. Meredith, Montréal ; 3e prix, $10, décerné à "Rosy Colleen", appartenant à H. J. Allison, Westmount ; 4e prix, à Tissongton Royalist, à Mme H. V. Meredith.

CLASSE 68 — Chevaux chasseurs n'ayant pas été exhibés avant le 1er janvier 1911 (exhibition de comtés exceptés) ,obstacles règlementaires. — 1er prix, $60, à "Distalor", propriété de Jos. Kilgour, Toronto ; 2e prix, $30, à "Soil", propriété de J. Chs. Wray, Montréal ; 3e prix, $15, accordé à "My Lady", à Mount Royal Stables" ; 4e prix, à "Kelley", de T. Mallet, Montréal.

CLASSE 22 — 5 entrées de ponies étalons, de pas plus de 14 mains et 2 pouces — 1er prix, $25, à "Tissington" appartenant à W. C. Edwards & Co. ; 2e prix, $15, à "Prince Arthur", à J. D. Stewart, Strathmore ; 3e prix, $10, à "Golden Rod", de J. J. McManus, Westmount ; 4e prix, à "Veldy" de Harold Sayer, Montréal.

AU WHIRLWIN CLUB

NEW-YORK, 12—"Knockout" Brown de cette ville et Tommy Murphy de Brooklyn se sont battus hier soir au Whirlwind Athletic Club de Brooklyn. L'assaut fut rude et très sérieux, mais Brown eut le dessus presque tout le temps, se portant constamment à l'attaque.

Murphy ne fut pas mit hors de combat mais il eut beaucoup de difficultés à supporter les nombreux coups qui lui furent donnés.

Brown obtint la décision de l'arbitre et fut proclamé vainqueur.

Courses d'Automobiles

NOUS EN AURONS EN JUILLET PROCHAIN. — LES PRINCIPAUX CHAUFFEURS LOCAUX ET ETRANGERS Y PRENDRONT PART.

Il est définitivement décidé que nous aurons des courses d'automobiles au Parc King Edward, du 10 au 15 juillet prochain. M. Henri Gauthier l'organisateur de ces courses s'est déjà assuré le concours de plusieurs de nos principaux chauffeurs canadiens et de plusieurs chauffeurs étrangers à grande réputation.

Outre les épreuves des voitures-automobiles, on y verra des courses de motocyclettes et de bicyclettes. Mais ces dernières épreuves n'entreront dans le programme des courses que comme intermèdes.

M. Gauthier veut faire de cette semaine un grand événement sportif. Il compte reunir les principales marques de voitures, particulièrement celles que nous avons vues au dernier salon. On y verra des marques américaines et françaises.

Les juges seront choisis ces jours-ci. Parmi les prix qui seront donnés aux vainqueurs des épreuves, il y a trois magnifiques coupes.

KNOCK OUT BROWN ET TOMMY MURPHY, les deux fameux pugilistes qui se sont battus hier à Brooklyn.

Voyez dans la poche

Dans un langage commun, qui frappe, nous donnons un certificat de garantie avec chaque complet Semi-ready. Et cette garantie a une signification complète, telle que vous l'attendez.

Il n'y a pas d'excuse pour l'homme qui dit : " Ce vêtements ne m'a pas satisfait." C'est sa faute. Nous pouvons faire des complets Semi-ready qui donnent satisfaction.

Trop souvent nous rencontrons des messieurs qui disent qu'ils ont acheté un complet Semi-ready, et une enquête soigneuse montre que c'est une contrefaçon. Cherchez toujours l'étiquette. Prenez l'habitude de regarder, que vous achetiez ici ou ailleurs. Soyez absolument certains.

Complets et Pardessus à $15, $20, $25, et à $18, $22.50 et $30.

Semi-ready Tailoring

Magasin de l'ouest, 565 rue Ste-Catherine Ouest. RILEY HERN.
Magasin de l'Est, 631 rue Ste-Catherine Est. EUGENE BOURASSA & CIE.
Magasin du bas de la ville, 256-258 St-Jacques. ROD. SANGSTER, Jr.
1008 Blvd. St-Laurent. KLEIN BROS.

A SAINTE-ANNE DE LA PERADE

(Spécial à la PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, 12. —L'inondation est terminée et n'a pas causé d'autres dommages que ceux mentionnés dans ma dernière correspondance.

—M. Joseph Dumais, professeur de diction a donné deux conférences ici, au bénéfice du monument Dollard. Bien peu de personnes assistaient à ces conférences, pourtant très intéressantes et instructives. Outre la conférence sur Dollard, M. Dumais a déclamé plusieurs morceaux. Entre les déclamations "l'Harmonie du Collège" a exécuté plusieurs jolis morceaux.

—M. Jf-A. Fréchette, bi outier, quitte Ste-Anne de la Pérade, pour aller demeurer à Montréal.—M. Ls. Charest a aussi quitté Sainte-Anne pour aller demeurer à Fraserville.

—M. Borromée Marceau a quitté Ste-Anne avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

EN DELIBERE

Les avocats de MM. Fairbanks et Howley, les deux propriétaires d'automobiles, dont les machines sont venues en collision, à Lachine, ont été entendus, hier, par M. le juge de Lorimier, qui a ensuite pris la cause en délibéré.

LA SANTE DU PAPE S'EST RETBALIE

ROME, 12 — Bien que le Pape se ressente encore un peu de sa récente attaque de goutte il a repris le cours ordinaire de ses affaires et donne des audiences tous les jours. Sa Sainteté est un peu plus faible que l'année dernière, mais son état n'inspire pas de craintes.

LA CHASSE AUX PHOQUES

SAINT-JEAN DE TERRENEUVE, 12.— Trois cents cinq mille phoques évalués à $493,000 ont été capturés par les dix-huit vaisseaux de la flotte de Terre-Neuve pendant la saison qui vient de se terminer.

L'année dernière la flotte avait fait une prise de trois cent trente-trois mille phoques, représentant une somme de $612,000.

LA FRANCE AU MAROC

PARIS, 12—Les 3,000 hommes du colonel Brulard, qui devaient assiéger Fez, quittent aujourd'hui Rabat pour Dardzari, à 56 milles de Fez. Malgré les critiques, le gouvernement croit que le changement de destination fera tomber tout soupçon, sur les intentions de la France.

Vous ne pouvez acheter une Bière plus pure, plus délicieuse, que la

O'Keefe's Pilsener Lager

La différence de prix entre la " Pilsener " d'O'Keefe et les bières importées, passe à la douane.

Buvez la "Pilsener" d'O'Keefe

La bière légère dans une bouteille claire.

Agent à Montréal: JAMES MORLEY, 34 rue St-Benoit. Tél. Main 932

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00

Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal

262-j-n-o

LE TRAITE D'ARBITRAGE ANGLO-AMERICAIN

LONDRES, 12 — Un comité représentant quatre cents membres de la Chambre des Communes de tous les partis, organisé pour appuyer le mouvement du traité d'arbitrage anglo-américain, s'est réuni à la Chambre, hier, et a adopté une résolution en faveur du projet.

MONASTERE DU PREICEUX-SANG

Dimanche après-midi, à 4 heures p.m., au Monastère du Précieux-Sang, sera donné le salut du Très Saint-Sacrement pour les membres de la société et les autres personnes qui veulent y assister. De 3 à 4 heures, le chapelain se tiendra à la disposition des personnes qui veulent faire inscrire leur nom dans la société d'Adoration du Précieux-Sang.

Un service sera chanté mardi, à 7.30 a.m., pour Mlle P. Desmarchais, bienfaitrice du Monastère; un autre service sera chanté vendredi, pour M. Morency, de Ste-Marie de la Beauce, autre bienfaiteur du monastère.

Mardi, vendredi et samedi de la semaine prochaine, le salut sera chanté à 4 h. 30 p.m. et les autres jours, il sera chanté après la messe de 6 hrs 30.

POUR dix sous, monsieur, je cire vos escparins.
Va te promener, te dis-je, galopin,
Je préfère acheter une boite de POLO,
Pour les cirer en deux temps, au galop.

POLO

CIRAGE A CHAUSSURES

LES GROSSES boites de Polo vous donnent non seulement plus que la valeur de votre argent, mais tiennent la pâte fraiche plus longtemps qu'une petite boite. Demandez à votre épicier ou à votre marchand de chaussures le Polo — le cirage en GROSSE boite — noir ou tan. Le tan nettoie et polit.

17 F

"Bon pour le cuir— Résiste aux intempéries"

10¢

Un Remède de Famille

Le Pur Whiskey de Malt de Duffy

Une pure distillation de grain germé — un tonique sûr — un aide à la digestion — recommandé par 50 ans de popularité. Obtenable partout à $1.25 la grande bouteille.
The Duffy Malt Whiskey Co., Rochester, N.-Y.

DANGER POUR LA SANTE

A LA SEANCE DE LA COMMISSION D'HYGIENE, LE MAIRE FAIT UN HIDEUX TABLEAU DES CARRIERES DU NORD DE LA VILLE. — MESURES D'ASSAINISSEMENT.

La commission municipale d'hygiène, qu'on appelle communément le Bureau de Santé et qui est composé du maire, d'échevins nommés par le conseil chaque année, et du médecin en chef de la ville a siégé, hier après-midi, pour la première fois depuis sa création, il y a trente-cinq ans.

Elle a constaté que l'application de la loi concernant la protection de la santé publique était dans des cas défectueuse et dans d'autres cas entièrement ignorée et elle a résolu de réagir contre le présent état de choses, en invoquant les pouvoirs que lui donne la loi.

Les ravages de la mortalité infantile à Montréal ont fait l'objet d'un débat vigoureux et les membres de la commission ont déploré l'existnce d'abus révoltants, dûs au peu de souci des officiers du service d'hygiène, au dire de plusieurs d'entre eux.

Le maire a vertement critiqué le Dr Louis Laberge pour n'avoir pas remédié à ces abus et il a déclaré être allé lui-même faire une inspection des carrières pestilentielles qui existent dans le quartier St-Denis. Il est revenu dégoûté de l'état de choses qu'il a vu de ses yeux et il n'hésite pas à dire que la population de ce quartier, comme le disait l'échevin Tétreau au conseil, est exposée aux pires fléaux. De ces carrières remplies de matières végétales en putréfaction et remplies d'eau croupissante, se dégagent des odeurs terribles et le maire dit que ces carrières devraient être vidées et désinfectées.

Le Dr Laberge dit qu'en effet, il est criminel de déposer des matières végétales et jutressibles dans ces carrières.

L'an dernier, il a fait vider les carrière et les a fait désinfecter. Cette année, il n'a encore rien fait, car il n'est pas le maître et il attend ses ordres du Bureau de Contrôle.

Le maire lui donna tort et dit qu'il faut stimuler le Bureau de Contrôle au besoin, en réitérant des rapports, si l'on en a déjà faits. Le Dr Laberge s'estime heureux d'avoir la coopération de la commission et il promet de se montrer plus diligent.

Au cours de la discussion, il fut question des dépotoirs situés un peu partout, dans la partie est et l'échevin Roux a obtenu que la commission fasse rapport au conseil, recommandant de faire ériger un autre incinérateur, afin de détruire les détritus au lieu de les déposer dans des champs ouverts.

Le maire a rappelé que les mouches étaient les plus grands agents de contamination et il a déploré le fait qu'à Montréal, l'on ne faisait rien pour les détruire, alors qu'à l'étranger on prend tous les moyens. —Le Dr Laberge a été requis de faire un rapport à ce sujet.

Il fut aussi question du lait, de la ventilation dans les habitations, etc., mais ces questions seront traitées à froid plus tard. La commission s'est ajournée à jeudi prochain.

COMMENT ELLE AGIT

Elle donne la force à chaque organe pour bien faire ses fonctions, ce qui chasse les impuretés: voilà la raison pour laquelle la Father John's Medicine est le remède le meilleur, qui ait jamais été prescrit pour restaurer tout le système quand il est affaibli.

Pas de drogues qui empoisonnent, ni de stimulants temporaires, qui vous affaiblissent ensuite et vous exposent à des maladies graves, mortelles. C'est un pur aliment.

HERNIE GUERIE

Bromptonville, Qué., 24 février 1909.
Pendant trois ans, j'ai souffert d'une hernie et j'ai enduré une véritable agonie jusqu'au printemps dernier, quand j'achetai un bandage Lindman. C'est avec plaisir que je déclare que j'ai été examiné par un médecin éminent qui m'a annoncé que j'étais guéri, tandis qu'un autre médecin m'avait dit que j'aurais à subir une opération, ce à quoi je m'opposais, parce que deux de mes amis avait subi deux opérations sans aucun succès.
F. H. MOTTENSON.
Venez ou écrivez pour détails.
B. LINDMAN, Reg'd.,
16 Ave McGill College, Montréal.

La question des aveux de l'accusé Trépanier

On ne permet pas aux abbés Clair et Ducharme de répéter ce que ce dernier leur a dit.

(De l'envoyé spécial de la (PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 12. — On touche évidemment au commencement de la fin dans le procès Trépanier. La séance d'hier après-midi promettait d'être très intéressante ; les assistants espéraient entendre le récit des aveux faits par l'accusé à deux abbés; MM. Clair, vicaire de St-Léonard, et Ducharme, vicaire de Ste-Eulalie. Cependant, la Couronne, après avoir été mise au courant, par ces messieurs, des circonstances dans lesquelles cette confession avait été faite, déclara ne pas vouloir qu'elle fût répétée au cours du procès.

Cette déclaration mit fin à l'incident. Mtre Désy s'était ardument préparé à protester contre l'admission d'une telle preuve, mais il en fut quitte pour son travail.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

A la réouverture, hier après-midi, Messieurs R. Rouillard et Charles-J. Sylvestre, deux journalistes, témoignèrent que le dimanche soir, 5 mars, à la pension Poirier de St-Léonard, après avoir appris que Trépanier avait fait des aveux aux agents de la sûreté, ils eurent une longue entrevue avec l'accusé. Ils racontèrent tous les détails de cette conversation, qui est une confession semblable en tous points à celle que fit le supposé meurtrier aux agents de la sûreté provinciale. Ils insistèrent surtout sur le fait que Trépanier prétendit être à son corps défendant lorsque le meurtre eut lieu.

Comme dans le cas des aveux faits aux détectives, Mtre Désy s'objecta fortement à ce que le tribunal entendit cette narration.

L'honorable juge Tourigny décida toutefois que cette preuve comme celles qui avaient été faites précédemment d'ailleurs, était admissible.

M. L'ABBE ALBERT CLAIR

vicaire de la paroisse de St-Léonard, est alors appelé à rendre témoignage. A sa demande le président du tribunal ordonne que la salle d'audience soit évacuée.

Mtre Bigué l'interroge.

Voici ce qu'il raconte:

Il s'est rendu à la pension Poirier, le lundi avant-midi, 6 mars. Il a alors rencontré l'accusé. Il était en compagnie de l'abbé Ducharme, vicaire de Ste-Eulalie.

Tous deux ont eu un entretien d'une quinzaine de minutes avec Trépanier.

Q. — Etiez-vous allé le voir dans l'exercice de votre ministère ?

R — Non, j'étais allé là simplement dans le but de faire du bien à l'accusé. Je savais qu'il était dans une mauvaise situation et je voulais lui porter quelques consolations. Nous y sommes allés sans avoir été demandés par qui que ce soit.

Q. — Quelle est la conversation que vous avez eue avec lui ?

R. — Lorsque nous sommes entrés dans la chambre, j'ai remarqué que l'accusé avait l'air triste : "Je commence à être bien fatigué" nous a-t-il dit après que je lui eus demandé quel était l'état de sa santé.

Alors je lui ai dit : "Nous ne sommes pas venus vous voir pour avoir des aveux au sujet du meurtre de Plouffe, mais bien pour vous encourager, vous consoler."

Ici, Mtre Wilson déclare que ces paroles étaient de nature à induire l'accusé à dire des choses qui lui seraient préjudiciables, et que la Couronne n'entend pas faire une preuve de ce genre, car elle n'a probablement pas été spontanée, libre et volontaire, vu le caractère des personnes avec lesquelles Trépanier a conversé à ce moment.

"C'est aussi mon opinion, fit remarquer l'honorable juge F. S. Tourigny."

"En effet, reprend Mtre Désy, je crois qu'il serait dangereux, de la dernière imprudence de faire raconter à M. l'abbé Clair la conversation qu'il a eue avec l'accusé.

"Pour moi, je m'en garderai", réplique Mtre Wilson.

"C'est ce qu'il y a de plus sage, à faire", dit le président du tribunal.

M. l'abbé Clair est alors prié de se retirer et la Couronne fait produire le certificat d'inhumation de Maurice Plouffe, par le greffier, Alfred Désilets.

M. PHILIPPE PINARD

raconte ensuite comment, en compagnie du détective Samson et du coroner Cloutier, il a procédé et collaboré à la recherche des pièces à conviction le lundi avant-midi, 6 mars, à la demeure de Trépanier. Il corrobore parfaitement les témoignages de ceux qui l'accompagnaient en cette circonstance.

Après ce témoignage, la cour est ajournée à demain matin.

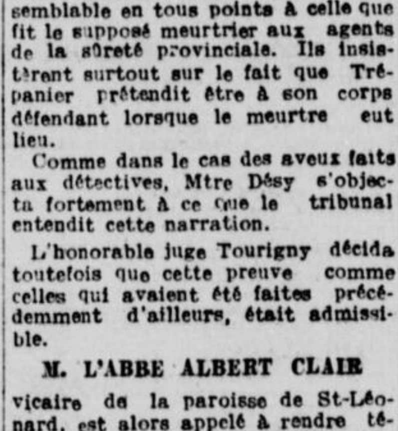

L'HON. M. BRODEUR ET LA CALE-SECHE

L'hon. L.-P. Brodeur, ministre de la marine, a déclaré hier soir, quelques minutes avant son départ pour l'Angleterre, que le contrat pour la cale-sèche avait été donné à MM. Vickers, Sons et Maxim. Le subside que l'on paiera à cette compagnie sera de 3 et 1-2 pour cent pendant trente-huit ans, sur un capital émis de $3,000,000. Comme nous l'avons déjà dit, la cale-sèche qui sera mise à l'usage du port de Montréal, sera du type flottant et aura une capacité enlevante de 25,000 tonnes, c'est-à-dire suffisante pour lui permettre de recevoir tout bâteau ou même deux des vaisseaux, quels qu'ils soient, qui font actuellement le trafic dans le port de Montréal.

L'hon. M. Brodeur a refusé de faire maintenant aucune déclaration, quand nous lui avons demandé si Québec, dont le port est mieux situé, géographiquement, n'obtiendrait pas aussi des subsides pour une cale-sèche ; le ministre de la marine a cependant ajouté que l'on n'avait pas oublié ce fait que Québec était l'entrée de la route du Saint-Laurent et qu'une cale-sèche permanente pourrait y être établie d'ici quelques années.

M. Brodeur s'est refusé à discuter la question navale, se contentant de faire cette remarque que la question de la construction de nos navires de guerre était soigneusement étudiée et que si une compagnie s'établissait ici avec le matériel nécessaire, il n'y avait pas de raison pour que ces navires ne soient pas construits à Montréal.

RATS DE CALE

A part les passagers réguliers qu'il avait à son bord, le "Royal Edward", de la ligne du Canadien Nord, dont nous annoncions l'arrivée, hier midi, emmenait aussi vers cet Eldorado qu'est le Canada pour les étrangers, pas moins de dix rats de cale qui avaient oublié, en quittant l'autre côté de l'Atlantique, d'accomplir cette petite formalité qui consiste à mettre la main au gousset et à payer intégralement le prix de la traversée. Ces rats de cale ont été remis entre les mains de la Police, dès l'arrivée du "Royal Edward" à son quai.

LE "LAURENTIC"

Le "Laurentic" de la ligne White Star-Dominion, a été signalé hier à 235 milles à l'est du cap Race. Ceci devrait l'amener à Québec dans le cours de la journée de samedi et à Montréal dimanche midi. Le "Laurentic" est maintenant en charge du capitaine Mathias, qui succède au capitaine Hayes, ce dernier prenant le commandement de l'"Adriatic", qui fait actuellement le service New-York - Southampton, pour la ligne White Star. Le "Laurentic" apporte un nombre considérable de passagers dans toutes les classes, soit 112 en première, 500 en seconde et 890 en troisième classe.

LES VOYAGES DU "SAGUENAY"

Le "Saguenay", le nouveau vaisseau que la compagnie Richelieu et Ontario mettra sur la route du Saguenay, cette année, fera tout probablement deux voyages par semaine entre Montréal et ce dernier endroit, quittant notre port les mardis et vendredis (le soir) et revenant du Saguenay les jeudis et dimanches. Ce qui permettra à ceux qui ont leur famille quelque part sur les rives du Saguenay de quitter la ville vers la fin de la semaine et de pouvoir revenir à temps, le lundi suivant, pour se remettre à leurs affaires.

LE POSAGE DES BOUEES.

M. Châtigny, ingénieur en charge des bouées dans le chenal, a déclaré hier que toutes les bouées, sauf six ou sept de très peu d'importance, étaient maintenant posées entre Montréal et Québec. Comme il arrive toujours dans les commencements de saisons, quelques-unes des bouées à gaz que l'on avait posées se sont éteintes, de temps à autre, mais toutes ont été réparées hier et elles brûlent actuellement le mieux du monde.

PRINCE RUPERT

On trouve la preuve du progrès et de l'expansion du port de Prince Rupert, terminal du Grand Tronc Pacifique, dans ce fait que pendant la dernière année plus de trois cents océaniques, d'un tonnage total de 325,000 tonnes et employant en tout plus de 12,000 hommes d'équipage, ont fait escale dans ce port.

De plus, 1,200 navires, qui font le service de la côte et de l'intérieur, ayant un tonnage total de 450,000 tonnes et un total de 26,000 hommes d'équipe sont aussi entrés dans le port de Prince Rupert.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Milwaukee	Chili	21 mars
Coaling	Rangoon	22 avril
Willehad	Hambourg	24 avril
Waimate	Anvers	25 avril
Montfort	Anvers	26 avril
Bray Head	Middlesboro	26 avril
Athenia	Glasgow	29 avril
Manchester Corporation	Manchester	29 avril
Grampian	Glasgow	29 avril
Pomeranian	Havre	1 mai
Hurona	Middlesboro.	5 mai
Saturnia	Glasgow	6 mai
Manchester Engineer	Manchester	6 mai
Laurentic	Liverpool	6 mai
Gothland	Hambourg	8 mai
Scotian	Glasgow	8 mai

BLOC-NOTES

Le "Zyldyk" est arrivé à Québec hier matin à 9 heures.

Le "Waimate" a été signalé à l'Islet, à 2.30 heures, hier après-midi.

L'"Empress of Britain" a passé le cap Race, hier matin à bonne heure.

Le "Tunisian" a été signalé au cap Race, un peu après neuf heures, hier matin.

Le "Manchester a été signalé en dedans du cap Saumon, hier matin.

LES ARRIVAGES.

Paquebots	A	DE
Adriatic	N.-Y.	Southampton
Fried. der Grosse	N.-Y.	Naples
Italia	N.-Y.	Naples
Georgia	N.-Y.	Hambourg
America	N.-Y.	Gênes
Ivernia	Boston	Liverpool
Royal George	Avonmouth	Montréal
George Washington	Plymouth	N.-Y.
Potsdam	Plymouth	N.-Y.
Volturno	Rotterdam	N.-Y.
La Touraine	Havre	N.-Y.
Martha Washington	Fayal	N.-Y.
Carpathia	Naples	N.-Y.
Duca d'Aosta	Naples	N.-Y.

"BRONCHITE"

Cela est une forte inflammation de la membrane muqueuse qui borde les conduits d'air des poumons.

La maladie commence par un serrement de la poitrine, une respiration difficile de l'enrouegment et le tout accompagné d'une toux sèche et criarde.

Après quelques jours la muqueuse commence à enfler. Elle prend d'abord la teinte blanche, mais ensuite elle devient d'une couleur verdâtre ou jaune et est ordinairement rayée de sang.

Traitez les premiers symptômes de la bronchite avec le Sirop de pin de Norvège du Dr Wood, et par ce moyen empêchez la maladie de devenir chronique et peut-être de tourner en tuberculose.

Madame D. J. McCormack, de Cleveland, N.S., écrit ce qui suit ; "Mon petit garçon âgé de 3 ans, a pris un mauvais rhume qui s'est développé en bronchite. Il était tellement oppressé qu'il pouvait à peine respirer. Ayant lu ce que pouvait faire le merveilleux remède connu sous le nom de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, je décidai d'en essayer une bouteille et le résultat fut si bon que j'en achetai une deuxième bouteille avec laquelle j'obtins la guérison complète de mon enfant sans avoir employé de médecin. Je ne puis trop vanter votre remède et je ne voudrais pas m'en passer à l'avenir, attendu que je le considère comme un remède infaillible pour les Rhumes et la Bronchite.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est enveloppé dans un papier jaune ; la marque de commerce est trois pins. Prix 25 cents. Ce sirop est manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Nous pressons et réparons gratuitement tous les vêtements achetés chez nous.

"MALE ATTIRE"
Liberty Clothes

336 rue Ste-Catherine Ouest; 475 rue Sainte-Catherine-Est.
Coin des rues Craig et Saint-Pierre.

S. L. ROUTTENBERG & CO.

Lisez notre liste d'articles d'habillement et voyez si vous n'en avez pas besoin de un ou deux.

Complets de printemps et d'été pour hommes ; costumes, particulièrement en serge blanche pour dames ; manteaux longs en drap, soie et pongée ; blouses de fantaisie en dentelle et en soie ; jupes pour dames et demoiselles, dans toutes les couleurs et tous les styles.

Aussi un assortiment complet de tapis et prélarts.

$1.00 PAR SEMAINE

S. L. ROUTTENBERG & CO., 738 RUE STE-CATHERINE EST, PRES PANET.

SA PAUVRETE LUI FAIT TROUVER GRACE

Le juge Leet a renvoyé hier l'action prise contre l'Italien Rinsini, accusé d'avoir tenu une maison de jeu, à l'angle des rues Saint-Laurent et DeMontigny, disant que l'accusation était fondée mais que la loi ne pouvait pas être plus sévère pour les pauvres que pour les riches, et qu'il serait ridicule de condamner l'accusé dans ce cas, quand la chose est tolérée au parc Sohmer et dans les autres endroits d'amusements.

CINDERELLA OBTIENT BEAUCOUP DE SUCCES

La représentation de Cinderella à la salle Stanley hier soir, fut une véritable aubaine pour les nombreux spectateurs. C'est une féerie fort bien montée par le professeur Norman et qui fait grand honneur aux amateurs chargés de l'interprétation. Melle Jane Brown a remporté un grand succès dans le rôle de Cendrillon. Comme le spectacle se continue ce soir et demain après-midi et que le public est nombreux, il est probable que l'institut Hervey retirera un excellent bénéfice de ces représentations.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA DE FLETCHER

NAVIGATION

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS

Montréal, Québec et Liverpool

LAKE CHAMPLAIN	11 Mai
EMPRESS OF BRITAIN	19 Mai
LAKE MANITOBA	25 Mai
EMPRESS OF IRELAND	2 Juin

Prix: vapeur genre "Empress", première classe $90.00 et au-dessus; seconde classe $51.25 et au-dessus.

Prix : vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.

Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à
W. G. ANNABLE.
Agent général des passagers.
WM. WEBBER
Agent des passagers.
2 et 5 édifice Board of Trade

276—l-m-v—jno.

LA GUERRE AUX ALLUMETTES CHIMIQUES

NEW-YORK, 12.—Le "Nat onal Board of Fire Underwriters" hier, a déclaré une guerre ouverte à toutes les allumettes qui ne sont pas de sûreté. Trente-cinq compagnies étaient représentées. On a aussi recommandé l'adoption d'une loi poursuivant à outrance, les personnes qui jettent sans précaution des cigares et cigarettes allumés en des endroits dangereux.

Les pertes causées aux Etats-Unis par des incendies, ont dépassé de $25,000,000 celles causées de la même manière en 1909.

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

C'est une question de bon sens

¶ S'il est vrai que "Le Sens Commun est la chose du monde la mieux partagée"—tout le monde se rendra compte facilement du danger qui résulte, pour le consommateur, de l'usage — même modéré—de gins importés.

¶ Il suffit de tenir compte du fait que la plupart des gins importés ne sont soumis, dans les pays d'origine, à aucun controle officiel de fabrication ou d'exportation, qu'ils sont expédiés à l'étranger au sortir de l'alambic après de savantes, mais dangereuses manipulations, destinées à leur donner l'apparence d'eaux-de-vie vieillies en fûts, et, conséquemment, sans la moindre garantie de pureté.

¶ On peut voir par là à quel danger s'expose le consommateur de gins étrangers dont l'entrée, une fois les droits payés, est absolument libre au Canada.

¶ Le bon sens le plus élémentaire commande donc aux personnes qui font usage de boissons de donner la préférence au bon vieux

GIN CROIX ROUGE

Fabriqué sous le Controle du Gouvernement

qui n'est jamais livré à la consommation qu'après avoir passé au moins deux ans et, la plupart du temps, trois ou quatre ans dans les entrepôts du Gouvernement.

¶ Le GIN CROIX ROUGE est fabriqué, âgé, embouteillé et vendu en flacons revêtus du timbre Officiel du Gouvernement Canadien, pour la plus grande garantie du consommateur.

¶ Y a-t-il, dans ces conditions, lieu d'hésiter entre les gins importés et la vieille Eau-de-Vie Canadienne :

Le GIN CROIX ROUGE?

EXIGEZ-LE DE VOTRE FOURNISSEUR.

BOIVIN, WILSON & CIE, AGENTS
MONTREAL

NAVIGATION

ACORES, LISBONNE, NAPLES, MARSEILLE
Par la Ligne FABRE
DEPARTS HEBDOMADAIRES
par les plus nouveaux, les plus grands les plus beaux et les plus rapides paquebots français du TRAFIC MEDITERRANEEN.
Jas. W. Elwell & Co.
Gen'l Agents, 17 State St., N.Y.
66-jno

EXCURSIONS
Tous - les - Dimanches
Commençant le 14 Mai
a SOREL et ST-OURS
Vapeur rapide. **"RICHELIEU"**
DEPART QUAI VICTORIA à 9 h. a.m.
De SOREL .... à 4 h. p.m.
Arrivant à Montréal vers 9.30 p.m.
Prix du billet $1.00.
66-2

La Ligne Allan

Steamers de la Malle Royale
Pour Liverpool

Corsican	5 mai	2 juin	30 juin
Virginian	12 mai	9 juin	7 juil.
Tunisian	19 mai	16 juin	14 juil.
Victorian	26 mai	23 juin	21 juil.

Salon $77.50, Steamers à Turbine $87.50 et au-dessus. Cabine de seconde classe $47.50 et $50.00 et au-dessus. Troisième classe: Liverpool, Londres et Glasgow, $30.00 et $31.25 suivant le steamer.

POUR LONDRES ET LE HAVRE

Sicilian	6 mai	10 juin	15 juil.
Sardinian	13 mai	17 juin	23 juil.
Pomeranian	20 mai	1 juil.	6 août
Lake Erie	3 juin	8 juil.	12 août

Une seule classe de cabines dites "cabines de seconde".

Prix: Londres $42.50 et au-dessus. Le Hâvre $45.00 et $52.50 et au-dessus. Troisième classe, Londres $29.00. Le Hâvre $29.00. Paris $31.50.

Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, H. A. ALLAN.
58—jno

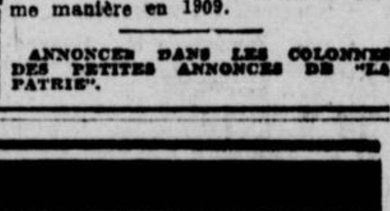

La Cie Generale Transatlantique

Départ tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France

LA BRETAGNE (supp)	13 Mai
LA TOURAINE	18 Mai
NIAGARA (supp)	27 Mai
LA SAVOIE	25 Mai
CHICAGO (supp)	27 Mai
LA LORRAINE	1 Juin

Pour informations s'adresser à Genin, Trudeau & Cie, agents généraux, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

CANADIAN NORTHERN
ROYAL LINE
du Canada à Bristol
La ligne la plus rapide et la plus luxueuse, moins de 6 jours en mer.
Couronnement 22 juin 1911
Les demandes pour Cabines réservées dans les voyages de mai et de juin, doivent être faites à présent.

De Montréal		De Bristol
17 mai	Royal Edward	31 Mai
31 Mai	Royal George	14 Juin
14 Juin	Royal Edward	28 Juin
28 Juin	Royal George	12 Juil.
12 Juil.	Royal Edward	26 Juil.
26 Juil.	Royal George	9 Août
9 Août	Royal Edward	23 Août
23 Août	Royal George	6 Sept.
6 Sept.	Royal Edward	20 Sept
20 Sept.	Royal George	4 Oct.
4 Oct.	Royal Edward	18 Oct.
18 Oct.	Royal George	1er Nov.

CANADIAN NORTHERN S.S. Ltd, édifice de la Imperial Bk en haut, Montréal.
Ou à HONE & RIVET, 9 Blvd. St-Laurent.
257-mar-v-s

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

LA **REPUTATION** DU

Train de 10.45 p.m. pour Toronto, Nord est celle du meilleur train entre les deux cités.

8.45 a.m. et 10.00 p.m. tous les jours pour la gare Union.

Les nouveaux et spacieux wagons-dortoirs pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ces trains.

SERVICE DE QUEBEC

Le et après le 14 mai, le train pour Québec, laissant la gare Viger à 1.30 p.m., partira à 4.40 p.m.

Wagons-restaurant et salon sur ce train.

Changement d'Horaire

En vigueur dimanche, le 14 mai 1911, excepté quand il est indiqué autrement.

DEPART DE LA GARE VIGER pour

BORDEAUX —b8.20 a.m., c8.30 a.m., a8.45 a.m., b9.00 a.m., a c9.00 a.m., c9.10 a.m., c9.40 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., h i 12.45 p.m., 11.45 p.m., 12.00 p.m., b4.15 p.m., d5.30 p.m., b5.50 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., g10.00 p.m., fc10.30 p.m., c11.15 p.m., a11.30 p.m., c11.50 p.m.

PARC LAVAL — b8.30 a.m., a8.45 a.m., c9.10 a.m., c1.50 a.m., g12.30 p.m., e1.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.36 p.m., c10.00 p.m., a11.30 p.m., c11.50 p.m

STE-ROSE — b8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.20 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., e1.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 p.m., b5f10 p.m., b5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., fc10.30 p.m., c11.15 p.m., c11.50 p.m.

ROSEMERE — a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., a1.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., c11.50 p.m.

STE-THERESE — b8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.40 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., e1.45 p.m., e2.00 p.m., b4.00 p.m., b4.15 p.m., b5.10 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., fc10.30 p.m., b11.15 p.m., c11.50 p.m.

ST-JEROME — a8.45 a.m., ie1.25 p.m., e1.45 p.m., b4.00 p.m., b5.10 p.m., d 6.35 p.m., c10.00 p.m.

SHAWBRIDGE, STE-ADELE, STE-MARGUERITE, VAL MORIN, STE-AGATHE—c8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.30 a.m., e1.15 p.m., ie1.25 p.m., de la gare Windsor, e1.45 p.m., b4.00 p.m., j4.50 p.m., b5.10 p.m.

IVRY, ST-FAUSTIN, ST-JOVITE, MONT TREMBLANT, LABELLE, etc.—c8.30 a.m., b8.45 a.m., e1.15 p.m., ie1.25 p.m., (de la gare Windsor) b4.00 p.m.

ANNONCIATION, NOMININGUE — a.m., b8.45 a.m., e1.15 p.m., b4.00 p.m.

HEBERT, ROUTHIER, MONT LAURIER—b8.45 a.m., e1.15 p.m., 14.00 p.m.

ST-EUSTACHE — b8.30 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., b4.15 p.m., b6.10 p.m., c11.50 p.m.

ST-LIN—k8.45 a.m., fc9.00 a.m., b4.15 p.m., c10.30 p.m.

STE-SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET et stations intermédiaires—b8.30 a.m., c9.40 a.m., 12.00 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., c11.15 p.m.

OTTAWA, HULL (North Shore). — b8.30 a.m., b6.15 p.m.

TERREBONNE, ST-VINCENT DE PAUL — b8.20 a.m., b9.00 a.m., c9.10 a.m., ih12.45 p.m., h.m. 4.40 p.m., b5.00 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

L'EPIPHANIE—b8.20 a.m., a9.00 a.m., c9.10 a.m., ih12.45 p.m., b5.00 p.m. b5.50 p.m., a11.30 p.m.

JOLIETTE— b8.20 a.m., b9.00 a.m., c9.10 a.m., ie12.45 p.m., b5.00 p.m.

ST-GABRIEL—b9.00 a.m., c9.10 a.m., j12.45 p.m., b5.00 p.m.

BERTHIER JCT.—b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

BERTHIER—b9.00 a.m., b4.40 p.m., b5.50 p.m.

LOUISEVILLE—b9.00 a.m., c9.10 a.m. b5.50 p.m., a11.30 p.m.

TROIS-RIVIERES— b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

GRAND'MERE, SHAWINIGAN FALLS b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m.

BATISCAN, PORTNEUF, QUEBEC.— b9.00 a.m., a4.40 p.m., a11.30 p.m.

a Tous les jours. b Tous les jours excepté le dimanche. c Le dimanche seulement. d Tous les jours excepté les samedis et dimanches. e Le samedi seulement. f Premier train le 25 juin. g Samedi seulement jusqu'au 24 juin et tous les jours, excepté le dimanche, après cette date. h Les samedis et dimanches seulement. i Premier train, le 24 juin. j Vendredi seulement. k Lundi, mercredi et vendredi. l Mardi et vendredi. I Jusqu'au 25 juin.

Fête Victoria

Entre toutes les gares au Canada, Fort William et l'Est; aussi à Détroit, et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Niagara Falls, N.-Y., et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine, au

Prix d'un Passage simple de 1ère classe.

Bon pour partir les 23 et 24 mai. Limite de retour, 26 mai 1911.

EXCURSIONS DE COLONS

—A—

MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA

Les 16, 30 mai et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 sept., inclusivement.—Billets bons pour 60 jours.

BUREAUX DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

66-2

NAVIGATION

Quebec Steamship Co., LIMITED

Ligne du St-Laurent

Montréal à Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

S.S. "CASCAPEDIA" 1900 TONNES avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira jeudi, le 11 mai, à 4 p.m., et tous les deuxièmes jeudis suivants.

Pour fret, passage ou cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CIE., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal
43 j.n.o.

Holland America Line

Paris—Londres—Rotterdam
Double hélice, départs les mardis, à 10 A.M.

Noordam	16 Mai
Rotterdam	23 Mai
Ryndam	30 Mai

*VIA BOULOGNE s/M
†Plymouth et Boulogne
Bureau 39 B'way, N.Y. W.H. Henry, 286 rue St-Jacques, Montréal.
58—jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, au No 133 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 116 rue St-Hubert.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La qualité est le secret du succès et la qualité dans un chemin de fer consiste en
Double voie ferrée.
Rails d'acier les plus pesants.
La plus belle voie.
Equipement moderne.
Employés polis et habiles.
Parcours rapide.
L'ensemble est synonyme du GRAND TRUNK SYSTEM.

SEULE DOUBLE VOIE FERREE

ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

7½ HEURES A TORONTO

"International Limited"

(Le train le plus rapide du Canada) Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

5 ou 6 wagons-lits tous les soirs sur le train des hommes d'affaires pour Toronto, à 10.30.

Excursions de Colons

BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada VIA CHICAGO, en vente les 16, 30 mai ; 13, 27 juin ; 11, 25 juillet ; 8, 22 août ; 5, 19 septembre.

CHANGEMENT D'HORAIRE

MONTREAL-RICHMOND —Un train laisse maintenant Montréal tous les jours à 7.16 a.m., arrivant à Richmond à 10.00 a.m. Au retour, ce train laisse Richmond à 4.55 p.m., arrivant à Montréal à 7.45.

FETE VICTORIA

24 MAI

Des billets pour voyage aller et retour seront vendus entre toutes les gares du Canada, ainsi que pour Massena Springs, N.-Y.; Rouses Point. N. Y.; Island Pond Vt.; Swanton, Vt., et gares intermédiaires au

PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Bon pour départ, 23 et 24 mai. Limite de retour, 26 mai.

SERVICE DES TRAINS

MONTREAL - HEMMINGFORD - FORT COVINGTON — A partir de chaque dimanche jusqu'à avis ultérieur un train spécial laissera Montréal à 8.05 a.m., pour Hemmingford, Fort Covington et endroits intermédiaires. Au retour il arrivera à Montréal à 9.00 p.m.

MONTREAL - WATERLOO — A partir de chaque dimanche, jusqu'à nouvel avis un train spécial laissera Montréal à 8.32 a.m., pour Chambly, Marieville, Farnham, Granby et Waterloo et endroits intermédiaires. Au retour il arrivera à Montréal à 8.50 p.m.

MONTREAL - RICHMOND — Un train laisse Montréal tous les jours à 7.16 a.m., arrivant à Richmond à 10 a.m. Au retour, ce train laisse Richmond à 4.55 p.m., arrivant à Montréal à 7.45.

MONTREAL - ST-HYACINTHE —A partir de samedi, le 13 mai, et chaque samedi suivant jusqu'à autre avis, un train nouveau laissera Montréal à 1.45 p.m. pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.

MONTREAL A VALLEYFIELD ET RETOUR

Excursion spéciale de fin de semaine pour $1.15.

Bon pour départ les samedi et dimanche, 13 et 14. Retour le 15 mai.

Prix réduits, en proportion de Montréal à Ste-Anne, Vaudreuil, Valleyfield et gares intermédiaires.

Le train du dimanche laisse Montréal à 9.10 a.m., et au retour, laisse Valleyfield à 7.30 p.m. pour Montréal. Wagons directs.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE 130 rue St-Jacques, Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche Excepté	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

Express Maritime

Midi Tous les jours	St-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie
Midi Samedi Excepté	Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

N.B.—Raccordements directs pour Sydney avec le train quittant Montréal le lundi, le mercredi et le vendredi.

4.00 p.m. Dimanc. Ex.	EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

CONCOURS HIPPIQUE A MONTREAL

Du 9 au 13 Mai 1911

Des billets pour aller et retour de St-Lambert, Nicolet, et gares intermédiaires, seront vendus au prix d'un billet simple de première classe—Dates de départ, du 9 au 13 mai. Limite de retour, 15 mai 1911.

BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass.
GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la ville.
j-a-o.

Montreal Park & Island Railway Company

HORAIRE

LACHINE, Du Bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 min. de 5.20 a.m. à 12.45 a.m. SAULT RECOLLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 8.20 p.m.; service de 30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. De St-Denis au Sault Récollet SEULEMENT, service de 40 min. de minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 9.00 p.m. service de 30 min. de 9.00 p.m. à minuit. De Sault Récollet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. Autour de la MONTAGNE, Ave Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. CARTIERVILLE, de l'Avenue Mont-Royal, service de 30 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m., service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 30 min. de 5.50 a.m. à 9.10 p.m., service de 40 min. de 9.10 p.m. à 11.50 p.m. De De Cartierville, service de 40 min. de 5.40 a.m. à 6.20 a.m., service de 20 min. de 6.20 a.m. à 9.40 p.m., service de 40 min. de 9.40 p.m. à 11.40 p.m.
197-L-ma-v-s

Tél. Bell E. 1760 Résidence, Est 6867
Tél. Marché 1370
JULIEN THERRIEN
MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION EN GROS ET DETAIL
Bureau et Cour: 861 DeMONTIGNY EST Coin Ave. Papineau.

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PARLEMENT FEDERAL

Avant de partir pour Londres, Sir Wilfrid Laurier nomme le comité spécial chargé de faire une enquête sur les accusations portées contre son collègue, l'hon. M. Oliver.—Le service des malles est défectueux.—Le prêt de $35,000,000 au Canadian Northern, etc., etc.

(Du correspondant de la Patrie)

OTTAWA, 12 — Au début de la séance des Communes, hier, Sir Wilfrid Laurier a proposé que le comité spécial chargé de faire une enquête, sur l'accusation portée contre l'honorable Frank Oliver, soit composé de MM. Clarke, d'Essex, Carvell, Geoffrion, députés libéraux, de MM. Meighen et Crothers, députés conservateurs. Ce comité fera des recherches en rapport avec l'article du "World", de Toronto, disant que M. Oliver a reçu $69,000 pour un octroi en terres au Canadian Northern.

PENSION POUR LES JUGES DU YUKON

Demain, Sir Allan Aylesworth, ministre de la justice, fera étudier une résolution accordant aux juges du Yukon, leur plein traitement lorsqu'ils sont mis à leur retraite.

ENCORE LES AMERICAINS

M. R. L. Borden a attiré l'attention du gouvernement sur une nouvelle publiée récemment dans la presse américaine. L'association municipale Américaine, dans un rapport déclare que sous peu la beauté des chûtes Niagara sera disparue, si des moyens énergiques ne sont pas employés sans retard pour limiter les industries à cet endroit.

En 1909 d'après cette association, il a été entendu avec le Canada et les Etats-Unis, de limiter à 56,000 pieds la seconde, le pouvoir d'eau industriel qui serait fourni par les chûtes Niagara. Cette entente n'a pas été observée et le principal coupable est une compagnie américaine possédant un capital de $40-000,000. Cette compagnie veut construire des usines d'une capacité trop puissante pour l'entente conclue il y a deux ans.

M. Borden croit que le gouvernement devrait faire une enquête et porter plainte au besoin au gouvernement américain.

L'honorable M. Pugsley dit qu'il fournira tous les renseignements qu'il possède à ce sujet.

SERVICE DE MAL DEFECTUEUX

L'hon. M. Emmerson se plaint du retard apporté dans la livraison de la malle anglaise via routes canadiennes dans les Provinces Maritimes —Ainsi un courrier qui a quitté l'Angleterre, le 27 avril dernier n'est arrivé à destination à Moncton, que le 8 mai, soit 13 jours.

La même malle par New-York, arrive à destination en sept jours et demi. Il y a un délai de neuf heures à Rimouski, ajoute l'ancien ministre et plusieurs autres à d'autres endroits. La malle de l'Ouest, va plus vite, dit-il, et les Canadiens des provinces Maritimes demandent que leurs malles passent par New-York.

L'honorable M. Lemieux dit que la malle de l'Ouest se rend maintenant à Québec, où elle est placée à bord du transatlantique. La malle des Provinces Maritimes se rend à Rimouski où il y a souvent des retards à cause de la brume.

Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour améliorer le service et il s'occupera des plaintes de M. Emmerson.

PAS DE LOIS DES BANQUES EN 1911.

A une question de M. Lennox, le ministre des finances dit qu'il ne croit pas que la loi des banques puisse être présentée à la session actuelle. Si la loi est remise à une autre session, il présentera un bill prolongeant d'une année la charte de toutes les banques faisant actuellement des opérations en Canada.

M. Fielding remarque qu'à la réouverture du Parlement en juillet, le programme sera assez volumineux, sans le charger de la loi des banques.

DES MILLIONS POUR LE CANADIAN NORTHERN

En proposant sa résolution accordant un prêt de $35,000 par mille à raison d'un intérêt de 3 1-2 pour cent, au Canadian Northern, pour une voie entre Port Arthur et Montréal, l'honorable Geo-P. Graham, ministre des chemins de fer, déclare que ce prêt sera à l'avantage de tout le pays. Ceux qui sont familiers avec le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, savent qu'un autre transcontinental est désirable pour l'écoulement rapide de nos produits.

Lorsqu'il a visité l'Ouest, l'été dernier, M. Graham dit que de toutes parts on lui a demandé de plus grandes facilités de transport par voies ferrées. Quelques lignes américaines s'introduisent dans le pays par le sud, le Pacifique et le Grand-Tronc font beaucoup de construction, mais le pays veut davantage.

Le Canadian Northern possède 4,000 milles de voie ferrée dans l'Ouest, traversant un riche pays agricole. Sous peu le Canadian Northern aura terminé sa ligne d'Edmonton à la côte du Pacifique, mais il lui faudra une voie pour atteindre les ports de l'Est afin d'écouler le trafic de l'Ouest. Ceci ne peut se faire qu'avec le projet actuellement à l'étude. Il est étrange de constater que le Canadian Northern avec 4,000 milles de voie ferrée dans l'Ouest, ne possède pas un seul débouché dans l'Est. Avec la voie de Port Arthur à Montréal, le Canadian Northern pourra facilement atteindre le principal port du Canada.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE

M. Graham dit que le Canadian Northern en partant de Port Arthur, excepté sur quelques milles, traverse un territoire nouveau. La voie projetée sera éloignée de 60 à 70 milles du Grand-Tronc, et de 20 à 40 milles du Pacifique. De North Bay à Renfrew, la voie passera également en pays nouveau à tout chemin de fer.

A l'est de Pembroke la voie traversera du côté de Québec à Portage du Fort et de là aux Rapides des Chats, traversant de nouveau dans Ontario jusqu'à la jonction Rideau, à cinq milles de la ville d'Ottawa, où il y aura raccordement avec la voie du Niagara et Montréal. Le Canadian Northern aura aussi une voie d'Ottawa à Hawkesbury, traversant du côté de Québec au moyen d'un pont interprovincial. De là, la voie se rendra à Montréal. La longueur totale de Port Arthur à Montréal est d'environ 1,000 milles.

La compagnie aura son terminus à Montréal. Le tracé n'a pas encore été approuvé en entier par le gouvernement.

CONDITIONS DU PRET

Le ministre déclare que le prêt de $35,000 par mille portera intérêt à 3 1-2 pour cent, et sera remboursable en 50 ans. La voie devra être de rails de 80 lbs. au pied, et les ponts être construits en acier, ainsi que d'après les plans les plus modernes. Le Canadian Northern donnera les garanties nécessaires pour protéger le gouvernement contre toute perte qui pourrait survenir.

L'honorable M. Graham insiste sur la nécessité de ce troisième transcontinental à cause de la prospérité sans précédent de l'ouest, prospérité qui deviendra sous peu aussi grande dans l'Est, même dans les Provinces Maritimes.

M. Graham dit que dans son opinion le Canada ne pourra jamais construire ses voies ferrées assez vite pour répondre aux exigences du commerce. Le pays a tout à y gagner à aider au Canadian Northern à construire sa voie de Port Arthur et Montréal, et le prêt du gouvernement lui permettra d'obtenir à bon marché tout l'argent nécessaire pour cette entreprise.

Le prêt que le gouvernement fait à la compagnie, ne coûtera pas un seul dollar au trésor public, tandis que l'opération rapide du nouveau chemin de fer rapportera des millions au commerce et à la classe agricole du Canada.

LA VOIE COUTERA 50 A 55 MILLIONS DE DOLLARS

A une question de M. Haggart, le ministre dit que la voie coûtera $50,000 à $55,000 par mille soit plus de cinquante millions de dollars pour les 1,000 milles. Les taux de la compagnie sur cette section seront déterminés par la commission des chemins de fer.

Quant aux garanties, le Canadian Northern en donnera pour une valeur de $35,000 par mille, qui seront placées entre les mains du ministre des finances. Le gouvernement aura la première hypothèque sur la voie de Port Arthur à Montréal, excepté sur la section de Hawkesbury et Jonction Rideau.

Lorsque la voie sera en opération depuis deux ans, le gouvernement pourra payer l'intérêt des obligations et le charger au principal si la compagnie ne le fait pas.

M. Graham remarque aussi que le gouvernement possède un droit de passage sur le Grand Tronc de Montréal à Ste-Rosalie, pour lequel il paie $140,000 par année. Ce contrat sera résilié du moment que les trains de l'Intercolonial pourront circuler sur le Canadian Northern. Cette compagnie aura bientôt besoin d'un port sur l'Atlantique, et alors l'I. C. R. pourra lui offrir ce qui manquera à cette organisation pour obtenir un système parfait.

Si la compagnie ne rencontre pas ses engagements avec le gouvernement, ce dernier prendra la voie et alors l'Intercolonial se trouvera par le fait même, prolongé jusqu'à Port Arthur.

OBJECTIONS DU CHEF DE L'OPPOSITION

M. R. L. Borden se plaint que le gouvernement ait retardé un projet de cette importance jusqu'à la veille de l'ajournement de la session. Il se réserve le droit de faire une critique générale de l'entreprise à une autre séance. M. Borden fait toutefois remarquer qu'entre l'Ouest et l'Est du pays, il y a un grand territoire dans lequel on ne rencontre que peu de population et ce territoire sera bientôt traversé par une autre voie ferrée, le Grand-Tronc-Pacifique. Il croit que dans le moment, le trafic possède tout ce qu'il lui faut, à cet endroit. M. Borden se déclare prêt à appuyer toute demande raisonnable de la part du gouvernement pour améliorer les moyens de transport en Canada, mais il faut agir sur des bases d'affaires.

Le Canadian Northern est une entreprise merveilleuse, mais le gouvernement l'admet lui-même, que cette compagnie est assez riche pour voir elle-même à tous ses travaux. Leur réalisation n'est qu'une question de temps. Il y a sept ans, M. Borden dit qu'il a fait remarquer au gouvernement qu'il construirait le Transcontinental dans une mauvaise section du pays, et aujourd'hui il doit encore répéter que l'on veut placer une autre voie ferrée dans un district où un seul chemin de fer peut transporter cinq fois plus de trafic que le district ne peut en fournir. Avant d'approuver l'emprunt, le Parlement devra recevoir beaucoup de renseignements.

M. Borden fait remarquer que le Grand Tronc construit des élévateurs aux Etats-Unis pour y placer le grain de l'Ouest, preuve que le gouvernement n'a pas su faire observer les engagements de cette compagnie. Il ne veut pas que semblable chose se renouvelle avec le Canadian Northern. Il ne croit pas que le projet soit bien avantageux pour le Canada.

ECHO D'UNE VIEILLE LUTTE

M. John Haggart dit que le pays a surtout besoin de facilités de transport par eau. Il trouve étrange que le parti libéral, qui a combattu si fortement le projet du Pacifique, soit devenu si favorable aux transcontinentaux.

M. Lennox s'oppose au projet.

M. White, conservateur de Renfrew, et M. Gordon, de Nipissing, se déclarent tous deux en faveur de la proposition du gouvernement.

Après quelques autres remarques de MM. Currie et Crosby, opposés au prêt, la résolution est adoptée.

La discussion sera continuée sur le bill basé sur cette résolution.

Le reste de la séance est consacré aux crédits.

La chambre s'ajourne à 12.10.

AU SENAT.—PRESENTATION DU NOUVEAU SENATEUR FORGET. —LE BILL MARTIN.

L'honorable A. Forget, de Banff, qui vient d'être nommé sénateur, a été présenté par les sénateurs Dandurand et Talbot et il a pris son siège.

Le sénateur Landry attire l'attention du président sur le fait que la commission du nouveau sénateur est en anglais seulement et qu'elle ne porte pas le sceau de l'Etat.

Sir MacKenzie Bowell dit qu'il regrette que l'on se soit éloigné de la vieille pratique et que maintenant un nouveau sénateur peut être présenté sur une simple copie de sa commission.

Le sénateur Dandurand dit que le fait que le sénateur Forget a été présenté sur une copie de sa commission, explique l'absence du texte français de la commission.

L'Orateur dit qu'il est d'usage d'admettre les sénateurs sur un certificat de commission.

Sir Richard Scott déclare que lorsque quelqu'un est appelé au Sénat, il lui est ordonné de s'y rendre immédiatement. Rendu ici, il ne serait pas raisonnable pour un nouveau sénateur d'attendre le retour de sa commission lorsque celle-ci a été envoyée peut-être à mille milles d'Ottawa. Il n'y a rien de répréhensible dans la pratique d'admettre des nouveaux sénateurs sur une copie certifiée de leur commission.

LE BILL MARTIN

Le bill concernant le paiement des employés de chemins de fer deux fois par mois au lieu d'une fois, revient sur le tapis. Le comité des chemins de fer fait rapport que le préambule du bill n'est pas prouvé parce que le projet de payer les hommes deux fois pas mois est impraticable.

Le sénateur Ellis trouve ce rapport amusant attendu que le bill ne renferme aucun préambule.

Le sénateur Power dit que le comité a été justifiable de faire ce rapport après avoir entendu les intéressés. Aucune demande n'a jamais été faite aux compagnies de chemins de fer pour changer le mode de paiement des employés, et le sénateur Power ajoute qu'il a l'assurance des compagnies du Pacifique et du Grand-Tronc que dès que la majorité de leurs employés demanderont que le mode de paiement soit changé, leur demande sera accordée.

Le sénateur Cloran dit que la majorité des employés désire ce changement, mais qu'ils n'osent en faire la demande aux compagnies, à cause des conséquences que celles-ci pourraient entraîner. Plus de cent mille employés de chemins de fer demandent la passation de cette loi. Autrefois on se plaignait de l'apathie du Sénat conservateur pour les questions intéressant le public, et on pourrait en dire autant du Sénat libéral actuel.

Le sénateur David soumet un amendement limitant l'application de la loi projetée aux employés des usines domiciliés dans les villes de terminus de chemins de fer, et accordant aux compagnies quinze jours pour préparer leurs listes de paye. Il admet que le paiement de tous les employés de chemins de fer deux fois par mois, serait dispendieux et difficile sinon impraticable, mais l'amendement qu'il soumet comblera une lacune et ne causera aucun tort aux compagnies. Les employés des usines Angus à Montréal, ont déjà demandé d'être payés deux fois par mois, et on leur avait promis dès que les usines seraient complétées. Cependant la compagnie n'en a rien fait, et c'est une des raisons qui ont engagé la Chambre des Communes à passer le bill à l'unanimité. Quelques employés n'ayant pas demandé le changement du mode de paiement, M. David croit devoir limiter la loi aux employés mécaniciens et autres dans les usines.

Le sénateur MacSeeney dit que depuis nombre d'années les employés de l'Intercolonial demandent d'être payés tous les quinze jours. Il ne croit pas qu'il serait plus difficile pour les chemins de fer de faire ces changements que les compagnies United States Steel et United States Smelting qui emploient des milliers d'hommes, lesquels sont payés deux fois par mois. En Angleterre les employés de chemins de fer le sont également. Il est temps d'enrayer l'opinion à l'effet que le Sénat est toujours en travers d'un projet de loi favorable aux ouvriers.

Le Sénat devrait donner fair play à la classe ouvrière. En cette circonstance, il s'agit d'un projet de loi fort raisonnable qui devrait être adopté d'emblée.

Le sénateur Wilson dit que, autant que tout autre, il sympathise avec l'ouvrier, mais il ne croit pas que le présent projet de loi est demandé par les employés de chemins de fer. Il est certain que les nombreux employés de chemins de fer de St-Thomas ne l'ont jamais demandé. D'un autre côté, cette loi aurait pour effet d'annuler la loi des "Garnishee" dans les provinces, en réduisant de moitié le montant qui revient sur la paye des employés de chemins de fer. Le Canada a encouragé les chemins de fer et il ne faudrait pas encombrer ceux-ci avec un fardeau nuisible. Pour ces raisons, il est opposé à l'amendement.

Sir John Ross fait observer que le Parlement ayant subventionné des chemins de fer, est devenu l'associé des entrepreneurs. Le Parlement a créé une Commission des chemins de fer pour régler les questions d'intérêt public, lesquelles s'appliquent aussi aux employés. Il ne voit pas pourquoi le Parlement ne ferait pas un nouveau pas dans la voie du progrès en faveur des quelques 70,000 employés de chemins de fer du Canada, en adoptant la mesure projetée. Les employés de chemins de fer ont le droit d'être traités sur le même pied que leurs confrères des Etats-Unis et de l'Angleterre. Il ne veut pas que la classe ouvrière soit sous l'impression que le sénat canadien n'est pas disposé à légiférer en sa faveur. Sir John ajoute qu'il serait disposé en faveur de l'application de la loi à tous les employés de chemins de fer.

Le sénateur Macdonald, de la Colombie Anglaise, prétend que personne n'a demandé cette réforme. Il n'est pas contre la classe ouvrière, mais il croit que celle-ci a une tendance à faire des demandes déraisonnables.

Le sénateur Cloran dit que si le Sénat se met en travers d'un projet de loi aussi raisonnable, il vaut mieux l'abolir tout de suite. Il y a trente ans, lorsqu'il était journaliste, il s'est prononcé en faveur de cette mesure. Les deux cent mille employés de chemins de fer en ce pays ont besoin de cette réforme, non seulement pour eux-mêmes, mais pour leurs familles. Une des principales objections des compagnies de chemins de fer consiste à garder en caisse une somme considérable d'argent destinée aux gages des employés.

Le débat est ajourné sur proposition de Sir Richard Cartwright.

Le bill de la compagnie Point St-Lewis Light and Power subit sa troisième lecture, et les bills suivants subissent leur deuxième lecture :

Le bill de divorce de George Macky Sutherland ; le bill amendant la loi des commissaires du Havre de Montréal de 1894 ; le bill amendant la loi du département des chemins de fer et canaux et le bill amendant la loi des pêcheries.

Le Sénat est ajourné à vendredi.

BENEDICTION D'UNE ANNEXE AU COUVENT DE POINTE-AUX-TREMBLES

Mgr l'archevêque a béni, hier, la nouvelle annexe du Couvent des Dames de la Congrégation, à la Pointe-aux-Trembles. Monseigneur était assisté de son secrétaire M. l'abbé Pépin, de M. l'abbé Roussin, curé de la paroisse et de plusieurs autres ecclésiastiques.

Après la cérémonie de la bénédiction, les élèves ont présenté une adresse de bienvenue à Sa Grandeur.

C'est grand congé pour le reste du jour au Couvent de la Pointe-aux-Trembles.

LES MAISONS DE RAPPORT

D'après le chef Tremblay, elles n'offrent pour la plupart aucun moyen de sauvetage en cas d'incendie.

Le chef Tremblay a fait son rapport concernant l'inspection qu'il a été chargé de faire des maisons de rapport qui existent à Montréal. Le rapport démontre que nombre de maisons de rapport n'offrent aucune sécurité contre l'incendie : plusieurs sont entièrement dépourvues d'appareils de sauvetage, les autres possèdent des simulacres d'échelles de sauvetage qui seraient d'aucune valeur dans un cas d'incendie. Ces échelles sont souvent placées dans des endroits inaccessibles de l'intérieur.

Dans une maison habitée par plusieurs familles le chef a découvert une usine génératrice d'électricité qui distribue l'éclairage et la force motrice aux maisons voisines.

45

ENCORE DU "9"

500 pièces de différents genres de prélarts — aux prix populaires de 19, 29 et 39 cts, — sont offerts aux acheteurs de toutes les parties de la ville ces jours-ci par la MAISON VIAU, 1321 à 1329 rue Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

65-2

Il est surprenant qu'aucune femme puisse se passer de GOLD DUST !

Elle n'essaierait pas de s'en passer, si elle connaissait ses nombreux usages, et combien il sauve de temps et de travail.

Il n'y a aucune chose dans la maison—de la cave au grenier—que GOLD DUST ne peut pas nettoyer, et mieux et plus vite qu'aucun savon ou "cleanser" bruyamment annoncé.

GOLD DUST ne fait pas que nettoyer à la surface, il nettoie *à fond*, partout, comme il a le pouvoir de stériliser, il ne reste après lui aucune trace d'impureté.

GOLD DUST est aussi économique, un peu fait beaucoup.

Essayez GOLD DUST pour tous les nettoyages de maison et voyez combien vous économiserez de temps et de travail.

"Let the GOLD DUST TWINS do your work"

GOLD DUST se vend en paquets de **5c** et en grands paquets. Les grands paquets sont plus économiques.

Fabriqué par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, · MONTREAL
Fabricants du SAVON FAIRY, le savon ovale.

Quel âge a cet Homme?

Il n'y a pas le moindre doute que la calvitie ajoute dix, quinze et même vingt ans à l'apparence d'un homme. Après cela négligerez-vous cette toison dont la Providence vous a gratifié ? Vous ne songeriez pas à aller à vos occupations le matin sans vous être auparavant lavé la figure, mais combien de fois avez-vous donné un ton que à vos cheveux et leur avez-vous accordé une attention spéciale ?

Les cheveux comme toute autre chose demandent qu'on s'en occupe. Un splendide tonique c'est Parisian Sage, le rénovateur de la chevelure dont la réputation est universelle.

A cette époque de concurrence ardente, où les dividendes comptent plus que les hommes, celui qui garde sa jeunesse est celui qui résiste le plus longtemps. Voilà pourquoi les jeunes gens devraient prendre un soin particulier de leur chevelure.

Les hommes qui ont des cheveux devraient prendre tous les moyens pour les conserver. Plus tard cela pourra être un moyen d'existence pour eux et leur famille.

Rappelez-vous que l'homme chauve qui cherche une position rencontre des obstacles dès le commencement. Parisian Sage fait pousser les cheveux, en arrête la chûte et détruit les pellicules. Il donne aux cheveux un lustre qui dénote la vigueur et la jeunesse. Il est garanti par la Dr J. Leduc Drug Co., Montréal, qui vous remettront votre argent si vous n'en obtenez pas satisfaction. Parisian Sage est en vente partout à 50c la grande bouteille ou il est envoyé franco par la Giroux Mfg. Co., Fort Erié, Ont. Voyez la fille aux cheveux châtains sur chaque bouteille. 66-1

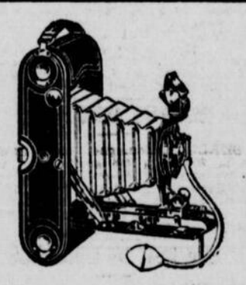

Ces jours de printemps suggèrent des vacances, et les vacances suggèrent d'avoir un

KODAK

Avoir maintenant un Kodak pour les vacances, signifie d'avoir un plus grand plaisir pour le printemps ainsi que pour l'été.

KODAKS, $5.00 à $111,00

CANADIAN KODAK CO., LTD.

Bureau et Manufacture
582-592 rue King Ouest,
TORONTO, CAN.

Chaussures et Souliers

DE

Styles Recents

¶ Nous avons toujours, très souvent les premiers tout ce que Dame la Mode a décrété de plus récent et de plus élégant.

¶ Si vous voulez avoir quelque chose de très nouveau, à des prix raisonnables. Venez nous voir.

O. P. de MONTIGNY,
Le Magasin de Confiance de l'Est.
672 Ste-Catherine Est, Montreal.

Souffrit Beaucoup de la Maladie du Coeur

Ses nerfs étaient très faibles

Mme John Farrell, Rose Hill, I. P. E., écrit : "C'est avec le plus grand plaisir que je vous écris pour vous dire le bien que m'ont faites les Pilules de Milburn, pour le coeur et les nerfs.

"Il y a environ cinq ans, je souffrais beaucoup de maladie de coeur, et mes nerfs étaient très faibles. Après avoir vu plusieurs médecins et employé leur remède, je n'étais pas mieux. C'est alors qu'une amie me conseilla vos Pilules pour le coeur et les nerfs. J'en ai pris deux boîtes et elles m'ont guérie. Je les recommande fortement à toutes les femmes faibles et épuisées.

"J'ai conseillé à plusieurs mères de les essayer, et toutes elles ont été guéries du même mal.

L'action propre des nerfs, si importante pour le bien-être du coeur, dépend entièrement de l'état général du système nerveux. Si les nerfs sont dérangés de quelque façon, il ne produira un dérangement du coeur.

Les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs sont un traitement qui guérit toutes les formes de maladies nerveuses et qui agit en même temps sur le coeur, et c'est là que se trouve le secret de leur succès dans la guérison de tant de maladies de coeur et des nerfs.

Les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs se vendent 50c la boîte, 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou elles sont envoyées directement par la malle sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

PRISONNIER PRIS D'HEMORRAGIE

Charles Grégoire, arrêté pour vagabondage à Westmount, a été pris d'une hémorragie pulmonaire en arrivant dans sa cellule et il se trouva dans un tel état de faiblesse, qu'on dut le transporter à l'hôpital Western, où l'on considère son état grave. Grégoire devra expliquer au tribunal pourquoi il vagabondait dans la ville voisine de si grand matin.

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

101 (Suite)

Pervenche et Renaud s'étaient étendus dans leur lit et feignaient de dormir. Comme ils étaient loin, bien loin de la frontière ! Jamais la patrie vers laquelle ils avaient voulu fuir ne leur avait semblé si éloignée... Et pourtant, tout près, le large lit de la Moselle traînait presque sous leurs fenêtres les flots ramassés tout le long du chemin, et parmi lesquels il y avait des flots qui venaient de France... Les eaux vertes qui couraient se jeter dans le Rhin, sous l'orgueilleuse statue du vieux Guillaume, avaient caressé les rives françaises, baigné les racines des aulnes et des peupliers, avaient prêté leur force de courant aux bateaux descendant, avaient rejailli en écumes blanches contre l'avant des chalands qui remontaient, pendant que, sur le chemin de halage des hommes ou des chevaux tiraient la corde, tendue en arc, et qui, parfois, fouettait d'un grand coup la rivière... Les eaux qui venaient se perdre dans le Rhin avaient entendu, au bord des prairies françaises, le long des coteaux français, les rires des filles, et les chansons des garçons... et sur ses rives étaient passés des régiments de pantalons rouges ou des bataillons de chasseurs.

Avant de se mêler à la vie allemande, la Moselle avait participé à la vie française... Villeville, Thiancourt, la Faloise, Haute-Goulaine, comme tout cela était près, cependant ! Combien c'était loin ! Line, Josette, où êtes-vous ?... Clément le Doux, Sauvageot le Dur, pensez-vous aux exilés qui souffrent et dont le cœur, déchiré, saigne en ce jour grandiose ?

Reimer entonna encore :

O toi, Allemagne, il faut que je me mette en marche...
O Allemagne, tu m'emplis de courage!
Je veux brandir mon épée
Mes balles vont siffler
Je les destine au sang français!...

Une sonnerie se fit entendre. Dix heures allaient sonner. C'était le couvre-feu. Peu à peu le silence se rétablit, les chants cessèrent dans des hoquets d'ivresse ou dans des ronflements. Peu à peu, la caserne s'endormit, sous le poids de sa gloire et de sa foi.

Dans la cour, la retraite vibrait, lente, mélancolique, triste.

Alors, la sentinelle devant les armes cria :

—Aux armes ! !

Le poste sortait. Le sous-officier de garde commanda, ainsi que tous les soirs lorsque sonnait la retraite, ainsi que tous les matins, au réveil :

—Découvrez-vous pour la prière !

Les hommes enlevèrent le casque et baissèrent le front recueillis. Ceux qui étaient protestants dirent quelques versets de la Bible, enseignés par l'aumônier. Ceux qui étaient catholiques récitèrent : "Notre Père qui êtes aux cieux..." et firent ensuite le signe de la croix...

Lorsque le sous-officier jugea que la prière mentale était dite :

—Rompez ! Rentrez !...

La garde était fidèle et sûre... la garde le long du Rhin.

Et cela fut très simple, très grand !...

Le lendemain soir, après la gymnastique, Gotlieb surprit des colloques parmi les hommes de l'escouade. La fête du drapeau étant passée, ils retombaient dans leurs rancunes et ils se souvenaient de la dure punition qui frappait la chambrée jusqu'aux fêtes de Noël. Ils faisaient remonter à Renaud la responsabilité de cette punition. Ils ne réfléchissaient pas. Ils n'ignoraient pourtant point que les vexations et les injustices de Schade, accablant Renaud de corvées sur corvées, avaient mis le jeune homme dans l'impuissance absolue de faire son service.—Le parti-pris du sous-officier était évident. Ils le savaient. Rien n'y fit. Il y avait bien aussi quelque lâche envie, dans leur résolution, de plaire à Schade en martyrisant Renaud Schade, sans doute, leur en saurait Gotlieb, toutefois, ajoutait quelques renseignements à sa confidence.

Tous les hommes de l'escouade n'étaient pas unanimes à prendre parti contre Renaud. Il y avait des dissidents. D'abord, lui, Gotlieb, reconnaissant, envers le jeune homme, de toute la pitié qu'on lui avait montrée.

Puis, les deux amis de la première heure.

Stiégler et Lorenz, dont l'intelligence et la culture d'esprit étaient supérieures à celles de leur entourage.

Il ne restait donc, pour former le camp des adversaires, que Wolff, Spiess, Landeberg, Reimer, Schults et Vog, sans compter, bien entendu le gefreite Heyneman et le sous-officier Schade. Mais ceux-ci se garderaient bien de se mêler à ce qui ce garderaient bien de se mêler à ce qui se préparait et l'on était sûr qu'ils disparaîtraient lorsque le moment choisi par les recrues arrive.rait.

Donc, six soldats contre Renaud.

Contre Renaud seul, c'était trop, et le jeune lorrain eut été perdu.

Mais il y avait Pervenche.

Et Pervenche à lui seul avec sa prodigieuse vigueur, valait les six hommes.

Donc, la partie était égale..

Et Renaud, en apprenant, l'avant-veille, les projets de brimade, avait eu raison de répondre, avec sérenité :

—Ils trouveront à qui parler.

Le soir, un quart d'heure avant l'extinction des feux, le gefreite eut un prétexte pour sortir ! Il flairait que l'on n'attendait que son départ. Quant à Schade il n'avait pas paru depuis le dîner.

Renaud et Pervenche, calmes en apparence, restaient sur leurs gardes l'un près...de l'autre, assis tous les deux sur le lit de Renaud.

Tout à l'heure ils avaient vu disparaître les hommes, avec des regards en dessous, et ils les avaient vus rentrer en cachant différentes choses sous leurs blouses.

Quoi? Sans doute des instruments du supplice auquel ils songeaient.

Tout à coup, Reimer, le chanteur de café-concert, beau parleur et sournois, se dirigea vers les deux amis et s'adressant à Renaud :

—Tu nous as valu une punition générale, une punition qui n'est pas juste, il faut que tu trinques.. Ça t'apprendra. Les camarades et moi nous avons résolu de te faire passer au martinet. Résigne-toi. Tu l'as mérité.

En même temps, il rejoignit le groupe compact des hommes qui attendaient, l'œil mauvais, le regard cruel, avec un sourire de férocité.

Renaud répliqua :

—Vous vous mettez six contre moi! Vous êtes donc tout simplement des lâches. Mais je vous préviens que je ne me laisserai pas faire. Avant d'en venir aux mains, car il va y avoir bataille, je veux bien toutefois vous faire remarquer que la punition qui vous attend, je n'en suis pas responsable. Schade me persécute et ne me laisse pas une minute de répit. Vous en êtes témoins.

—C'est vrai, dit le bon Gotlieb.

—Vous devriez être les premiers à me soutenir. Au contraire, vous allez prendre le parti du bourreau contre la victime. Allez-y donc, mais gare à vos os!

Stiégler et Lorenz restaient neutres. Peut-être, s'ils avaient suivi leur instinct, se seraient-ils rangés du côté de Renaud, mais après ce qu'ils savaient, ce qu'ils avaient entendu dire, ils n'osèrent protéger les deux hommes, accusés d'avoir, sur la frontière, assassiné un officier allemand.

Schade et Lilienthal leur en auraient voulu.

Donc, ils étaient résolus à assister en spectateurs à la bataille qui se préparait.

Les six soldats avaient tiré de sous leurs blouses des lanières de cuir, des martinets, des rênes qu'ils étaient allés prendre aux chevaux des officiers. Ils les faisaient tournoyer autour de leur tête en ricanant. Trois d'entre eux s'étaient armés d'étriers et ceux-ci, frappant en plein visage, pouvaient causer d'affreuses blessures.

—Déshabille-toi de bonne volonté, cria Vog, si tu ne veux pas qu'on s'y mette et qu'on te déshabille de force...

Renaud sourit :

—Vog, je te savais naïf... je ne te croyais pas un imbécile...

Brusquement, tous les six à la fois, ils s'élancèrent sur le jeune homme. Ce ne fut pas lui qu'ils rencontrèrent en avant, mais le solide et inébranlable corps de Pervenche, de Pervenche qui étendit les deux bras... de Pervenche dont les deux mains saisirent deux hommes par le cou... Et alors, lorsque le cou fut dans l'étau de ces deux mains, Pervenche se mit à leur cogner la tête... l'une contre l'autre. On entendit sonner les crânes par grands coups sourds... Les hommes poussèrent des hurlements, et quand Pervenche les lâcha, ils roulèrent sur le sol...

—En douceur! En douceur! disait Pervenche qui, paisiblement, souriait.

Mais les autres étaient sur Renaud, qui en avait entraîné deux avec lui... et les derniers, restés debout, faisaient tournoyer les étriers.

Les étriers s'abattirent. Renaud, frappé en pleine visage, poussa un cri étouffé.

Le sang s'échappait à flots de la blessure, l'aveuglant. Malgré tout, il avait lui-même arraché un étrier à l'un des assaillants.

Il recula pour prendre du champ...

Mais les autres, ne se voyant plus que quatre, se retirèrent derrière la table, qui leur servit un moment de rempart.

Oh! un moment, pas plus.

Les hommes au crâne défoncé revenaient de leur évanouissement, et avant que personne ne pût s'en apercevoir, ils rampèrent jusqu'aux jambes de Pervenche, s'y cramponnèrent. Pervenche, surpris, bascula. Tous trois roulèrent avec des halètements de rage.

Les halètements, ce n'était pas Pervenche qui les poussait.

Pervenche ne cessait de sourire. Pervenche se jouait, dans ce combat d'enfants.

Il se releva bientôt, le visage saignant, car il avait été mordu.

Il appuyait lourdement son pied sur la gorge d'un des deux adversaires qui, sous cette pression, se tordait et étouffait.

Quant à l'autre, le paysan l'avait pris par le cou et les reins. Il le brandit au-dessus de lui, le laissa un instant en l'air et, s'adressant au groupe, derrière la table, qui reprenait haleine :

—Vous n'êtes que quatre. Je vous en renvoie un !

Et il leur lança Vog, à pleine volée,

Car c'était Vog qui avait eu le malheur de tomber sous sa patte.

Derrière la table, deux hommes s'écroulèrent, en recevant un pareil choc.

Après quoi, Pervenche, posément, s'expliqua :

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Moins actif qu'hier, le marché est plus ferme

LA MATINEE A LA BOURSE

Quoique moins nerveux qu'hier, le marché a été tout de même très actif aujourd'hui, avec Dominion Steel, Detroit United et Canada Cement comme principales figures.

Richelieu & Ontario a eu sa bonne part, et il s'en est vendu de forts lots au comptant, c'est-à-dire que l'acheteur, en payant avant 2 heures de l'après-midi, a droit en même temps au dividende et aux droits de souscription au nouveau stock. Le prix dans ces conditions a varié de 120 à 121, pendant qu'au cours ordinaire, l'action a coté 120 3-4 et 120 1-2.

Dominion Steel s'est maintenu assez ferme autour de 54, sur un échange de près de 1,800 parts.

Detroit United a touché 72, après avoir ouvert à 71 3-4, et a clôturé à 71 1-2, les ventes portant sur 1,450 actions.

Il s'est échangé environ 800 actions ordinaires de Canada Cement entre 23 3-4 et 24 1-4; l'action privilégiée a coté 86 1-4. Les autres valeurs, moins demandées, ont été très fermes aux prix suivants: Scotia, à 97, Toronto à 134 1-8, Montreal Power à 150 1-4, Ogilvie ordinaire à 123 1-2, Ottawa Power à 149, Shawinigan à 112 1-2, et Eastern Canada Power à 39 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, agents de change, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

Montréal, 12 mai 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. Asbos	10	......	Laur. Pap.	220	218
" pfd.	......	......	" pfd		
Bel Tél Co	147	145	Mack Cm.	92	90
BC Pk. As.	......	92	" pfd		.....
" B pfd		.....	Mex.L.&P.	82	79½
P. Lake As.	13½	12	" pfd		
" pfd	......	......	M. & S. P	138	138
P. Co F. N.	....	....	" pfd	....	...
" pfd	......	.....	M.L.H.&P.	150½	150¼
Can. Car	70	......	Mt. Cotton	152	148
" pfd	......	......	Mt.L.&M.	150	140
Can. Cem.	24	23½	Mt. St. Ry.	226	225
" pfd	86¼	86½	Mt.St'l.Wk	164	......
Ca. Conver	45	43	" pfd		...
Can.C.Rub	....	92½	Mt.T'gh.C	152	144
" pfd	......	...	Nipissing	11.00	10.00
Can. G. El.	...		Nor. Ohio	43½	42½
Can. Pac	233½	233	North Star	......	
" pfd			N.S.S.&Cl.	97½	97
Crown Res	3.60	3.55	" pfd	......	
Dét. El Ry.	71½	71¼	Ogil. M. Co.	122½	121½
Dom. C Co	....	......	" pfd	...	
" pfd	..	......	Ott.L.&P.	150	148½
D.I.&S.Co.			Ptn. Mfg C.	75	...
" pfd	102	100½	Pen's Ltd.	60	58
Dom. Park	68	65	" pfd	....	85
Dom. T.C.	68½	68¼	Porto Rico	62	60
" pfd	104½	100	Québec Ry	66	61½
D.S.S.&A.	17	14½	R.&O.N.C.	115	114½
" pfd		......	Rio Jan. L.	....	105½
Dul. Sup.	81	80½	Sao Paulo.	183½	182
H. Elec. Ry	149	147½	Sh. W. & P.	113½	112½
Hav. Elec.		.	St. John Ry	.....	109½
" pfd			Toledo Ry.	8	.....
Ill. Trac. pd	93	91	Tor. Ry	134½	134
In. C. Com	55	45	Tri. City pf	—	
" pfd	......	......	Twin City	....	103
Int. C. & C.	75	64	W. Indya.	......	
L of W'd Co	136	...	Winpg. Ry	233½	235
" pfd	......		Wind' H'tl	150	.. ..

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Steel—640 à 54, 25 à 54 1-8, 275 à 54 1-4, 375 à 54 1-2, 425 à 54 3-4, 175 à 53 7-8
Détroit—785 à 71 3-4, 235 à 72, 200 à 71 7-8, 250 à 71 1-2
Cement—455 à 24 1-4, 314 à 23, 1-2 à 23, 75 à 24 1-8, 175 à 23 3-4, 25 à 23 7-8
Power—25 à 150 1-4, 75 à 150 1-2, 75 à 150 3-8
Ogilvie—30 à 123 1-2
Scotia—5 à 97 1-2, 25 à 97
Nipissing—10 à 10.55
Cement Pfd—55 à 86 1-4, 72 à 86
O. Power—10 à 149
Rich. Ont.—50 (cash) 120, 150 à 120 3-4, 255 (cash) 121, 50 à 121, 61 à 120 1-2, 250 à 115 et R, 6 à 121 1-2, 1 (cash) 121 1-2
C. Steel—25 à 27
Un. Bk—10 à 150
Textile Pfd—10 à 102 1-2
Toronto—15 à 134, 75 à 134 1-4, 25 à 134 1-8
Winnipeg—25 à 233
Bk of Commerce—8 à 231 3-4, 2 à 231, 15 à 230, 2 à 230 3-4
Royal Bk—1 à 238 1-2, 17 à 238
Penman—10 à 59
Wood Pfd—20 à 123
Shawinigan—50 à 112 1-2, 10 à 113
Ruber Bds—1000 à 98 1-4
Bk of N. Scotia—1 à 270
E. C. P.—25 à 39 1-2

VENTES DE L'APRES-MIDI

Steel—10 à 53 1-4, 380 à 54, 100 à 53 7-8
Détroit—50 à 71 3-8, 125 à 71 1-2
Cement—5 à 24, 125 à 23 1-2, 225 à 23 1-4, 25 à 23 3-8
Power—20 à 150 1-4, 100 à 150 3-8
Ogilvie Pf—2 à 124
R. & O. Rts—150 à 4 1-4
R. & O. — 12 à 115.
E. C. Pulp — 50 à 39 1-2, 100 à 40.
Ottawa Power — 30 à 149.
Winnipeg Power — 25 à 232.
Bell Tel — 10 à 146.
C. Steel — 30 à 27.
Cement Pref. — 85 à 86 1-4, 6 à 86, 6 à 85 3-4.
Mols Bk — 22 à 208.
Toronto—25 à 134 1-8, 10 à 134 1-4.
Textile—100 à 68 1-2.
Iron Bds.—8500 à 94.
Crown Res.—300 à 3.60, 650 à 3.56, 100 à 3.58.
Street Bds.—3800 à 100.
Shaw.—75 à 112 3-4, 25 à 112 1-2, 6 à 113.
Com. Bk.—53 à 230.
Coal Bds.—5000 à 96 1-2.

HORS LISTE

Ce tableau nous est fourni par W. P. OBrien.

	Offre	Dem.
Dom. Canners Com. ...	65	65 1-4
Do. Pfd. ... &	93	97
Price Bros., Bds. ...	86 1-4	86 1-2
Lachine 5 p. c. Bds.	102	102 1-2
Breweries Pfd.	87	93
Do. Bds.	101	102 1-2
Can. Power Stock	53 1-4	53 3-4
Do. Bds.	79 1-2	81
Cereal Com.		17
Do. Pfd.	77	82
Hillcrest Com.	45	49
Do. Pfd.—	83	88
West Can. Power	55 1-2	56 1-2
Do. Bds.	89	90
Mexican North Power ..	27	28 1-2
Hollinger	12.65	12.50

VENTES.

Corticili Silk—15 à 35.
Mex. North. Bds.—1000 à 67 1-2.
Canners—95 à 65, 12 à 64 3-4.
Canadian Power—25 à 53.
Doble—25 à 4.00.
Rea—500 à 7.11

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 12 — Après les quelques premières minutes du cours, ce matin, la demande a quelque peu diminué et une offre modérée a suffi pour forcer une légère baisse dans toutes les émissions actives. Les principaux spéculateurs ont pris position à la hausse, croyant voir une perspective dans ce sens. La plupart croient que la Cour Suprême rendra jugement lundi, tandis que d'autres prétendent le contraire, selon des renseignements leur venant de Washington. Il y aurait alors un répit jusqu'au mois d'octobre. Les courtiers qui surveillent de près les échanges des actions de Erié, sont portés à attacher beaucoup d'importance à la rumeur disant que de grands intéressés dans le Pacifique Canadien ont beaucoup à faire avec l'accumulation active de ce stock.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hôpital.

Montréal, 12 mai 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12.30
Am Beet S.	48½	47½	Kan City	.....	
A L Copper	63	63	Kan & Tex	32⅞	33
Am Loc Co	...	..	do prf		......
do prfo		....	Lou & Nh	..	..
M Sug R C			Mis. Pac.	49⅜	48⅞
Am Sm R C	75⅛	75⅛	M S P & S.	136	136
Am Car F	......	......	do prfd		
Am Steel	......	......	N Y C & H	107⅛	107⅛
Am Wool.	..	...	Erie Rail	32⅛	32⅛
Ana Min Co		.....	do I prfd	50⅛	50⅛
Atch T&ST	110⅜	110	do II prfd	....	....
Bethl. Steel			N Y O & W	.....	....
Balt & O	104½	104⅜	Northrn P	125⅜	125⅜
do prf		.....	N & W	.	......
Bro Rap T	79½	79⅛	Pacfic Mail		
Cen Leath	.....	.....	Penn R R	121⅞	121⅞
Cast Iron			P Steel Co		
Can Pacic	233	232⅞	People Gas	105⅛	105
Chi. Gt. W	20⅛	20⅛	Phil & R	155⅞	155⅛
Ches & Oh	80	80	RIsland Co	.....	
C & Al Co	....		Ry Steel S	30	29⅞
C & N W.			Rep I & S	.....	....
C M et St P	120⅞	120⅝	do prfd	.....	.....
Colorado S		....	South R Co	27⅛	27⅛
C G N Y	143½	143½	" prf		
Col F & I		....	South Paci	114⅜	114⅛
Corn Prod	..	....	Sloss Shef	....	......
do Prf	.....	....	Texas Pac.	.....	.. ..
D L & W			Toledo	...	..
Del & H			Twin City		
Den. & RG	28½	28½	U S S Com	74⅞	75⅛
do prf	. .		" prf	119⅝	119⅜
Distillers S	...	..	U S RubCo	39⅛	39⅛
D S S & At	...	.....	" prf	.....	
do prf			U Pacific C	178	177⅞
G N Ry prf	127	126½	" prf		
Gen Elect	...		Wabash	....	..
Iowa C C	..		" prf	36⅛	36⅛
Interboro	......	18⅛	West U Tel	74½	74½
Interb. prf		52⅛	Wis C C.		
Ill. Cent	..	.	H R	127⅛	127⅛
Inter Pum	......	..			

LE CURB

Dobie, 3 7-8 à 15-16; Dome Ext., 55 à 56; Hollinger, 12 3-8 à 1-2; Vipond, 65 à 66; Giroux, 5 3-4 à 7-8; Greene Can., 6 1-8 à 1-4; Inspn., 7 1-8 à 1-4; Rubber, 29 à 30; Kerr Lake, 6 3-8 à 1-2; Rose, 4 1-2 à 5-8; McK., 1 11-16 à 3-4; Mays Oil, 62 à 63; Foley, 1 1-2 à 9-16; Nip. 10 5-8 à 3-4; Rea 7 à 1-8; Porc. Cent. 73 à 75; West Dome 2 1-2 à 3-4; United 3 5-8 à 4; Yukon, 3 7-8 à 15-16; Ohio, 1 5-8 à 3-4.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, Allemagne, 12 — Le cours de la Bourse a été actif, aujourd'hui, et les prix plus élevés.

Change sur Londres, 20 marks 45 pfennings pour chèques. Argent, 2 3-4 pour cent, taux privé d'escompte 2 3-4 pour cent.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, Angleterre, 12 — Les valeurs américaines ont ouvert fermes et presque sans changements. Durant la première heure, les prix ont avancé sur une bonne activité et, à midi, le marché variait entre 1-8 et 3-4 de point en hausse de la fermeture d'hier à New-York.

BOURSE DE PARIS

PARIS, France, 12 — Le cours de la Bourse a ouvert ferme, aujourd'hui. Le marché a été calme, la plupart du temps, mais le cours a réagi durant l'après-midi et fermé irrégulier. Les 3 pour cent ont clôturé à 95 francs 80 centimes à terme. Change sur Londres, 25 francs 30 1-2 centimes pour chèques.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VENTES DE L'AVANT-MIDI

La Rose—100 à 4.60.
Right of Way.—500 à 17.
Beaver—100 à 37 1-2.
Dobie—50 à 4.00, 100 à 4.00, 100 à 3.94.
Tisdale.—2000 à 13 1-2.
Rea—400, 100 à 7.25.
Hollinger—100 à 12.60, 100 à 12.50, 1000 à 12.50.
Cobalt Lake—1000 à 23 1-4.
Por. Tisdale x—1000 à 14.
Crown Res.—100 à 3.62.
Central—1000 à 14 1-2.
Rea Cons. x—200 à 7.25, 200 à 7.20, 400 à 7.25, 75 à 7.30, 100 à 7.20, 100 à 7.10.
Right of Way—200 à 15 1-2.
Trethewey—500 à 1.09.
Larose—25 à 4.60.
Dome Extension x—1000 à 56.
McKinley—200 à 1.70, 200 à 1.70.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Co., 29 Hôpital.

	Ouv.	Hausse	Baisse	Midi
BLE—				
Mai	96 5-8	96 7-8	96 1-2	96 1-2
Juil	89 1-8	89 3-8	88 5-8	88 5-8
MAIS—				
Mai	54 1-8	54 1-8	53 3-4	53 7-8
Juil	52 7-8	52 7-8	52 1-8	52 3-8
AVOINE —				
Mai	33	33 3-4	33	33 1-2
Juil	33 3-8	33 5-8	33 1-8	33 1-4
PORC —				
Mai	1730	1737	1670	1675
Juil	1515	1515	1507	1507
LARD—				
Mai	....	....	....	....
Juil	822	822	815	817
COTELETTES—				
Mai	825	825	820	820
Juil	802	802	802	802

UNE AUTRE ENQUETE

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 12 — La commission du commerce interétats a ordonné hier une enquête sévère au sujet des taux de transport de la laine, des peaux vertes et des pelleteries de l'ouest vers l'est.

AU MARCHE BONSECOURS

La place Bonsecours était littéralement couverte de légumes frais, ce matin, et nous avons constaté une amélioration notable dans les prix. Il y avait abondance d'après à peu près tout, mais surtout de salades et de rhubarbes. Les œufs très frais se maintiennent à 22 cents. Les cultivateurs nous disent que la belle température des derniers jours leur a permis d'avancer beaucoup leurs travaux, et que tout fait prévoir une récolte abondante.

Nous avons noté les prix suivants:

Oeufs, très frais, la doz. ...	$0.22
Tabac, moyenne, la livre ..	.20
Volailles, le couple	1.50
Raifort, la doz.	.50
Patates, le sac	1.10
Oignons nouveaux, le paquet	.10
Choux, le quart	2.00
Panais du printemps, le sac.	.65
Panais vieux, le sac	.40
Ail, la tresse ... . & ...	.10
Carrottes, le sac	1.15
Radis, 12 paquets	.40
Poireaux, le paquet	.15
Salades, la doz.	.40
Rhubarbe, la doz.	.25
Navets, le sac	1.25
Ciboulette, 12 paquets	.35
Pissenlit, le panier	.20

MARCHE D'EUROPE POUR L'ACIER

Semaine nulle à Paris.

Dans la Haute-Marne, on table sur les cours de base de 17 francs qualité Champagne. Les tôles sont très fermes et les ferrailles sont bien tenues ; en fonderie d'ornement et de bâtiment, on se montre satisfait.

Dans le Nord, la semaine a été peu intéressante.

Dans les Ardennes, les affaires ont été calmes, mais les cours restent fermes à 16 francs avec tendance à la hausse.

Dans la Meurthe-et-Moselle, aucun changement à signaler dans la situation du marché.

Dans la Loire et le Centre, la situation reste tout aussi bonne qu'auparavant. Les barres laminées sont soutenues et dans les laminoirs, le travail reste assez actif. En tôlerie, on a beaucoup de travail et on demande des délais de livraison de plus en plus longs. Les usines de transformation, les ateliers de constructions métalliques et de grosse chaudronnerie restent très occupés.

ANGLETERRE

Les affaires en fers et aciers sont de moins en moins satisfaisantes et il y a moins d'activité dans le compartiment des rails en raison de la diminution de la demande pour l'Amérique du Sud.

ALLEMAGNE

Rien de nouveau à signaler sur le marché sidérurgique, sinon que les produits finis sont moins faibles que précédemment.

BELGIQUE

Les fers, aciers marchands et fontes sont faibles; on cote 11.50 les aciers et 11.55 les fers fob Anvers. En fontes brutes, il y a plus d'offres que de demandes et en tréfilerie, la demande laisse beaucoup à désirer.

LA BANQUE DE BELGIQUE

La Banque de Belgique a réduit hier son taux d'escompte de 4 pour cent à 3 1-2 pour cent.

L'ASSEMBLEE DE LA BOURSE

C'est à 3 heures cet après-midi qu'a lieu l'assemblée des membres de la Bourse de Montréal. On dit qu'il y sera proposé plusieurs amendements aux règlements actuels. L'élection des gouverneurs aura aussi lieu à cette assemblée.

TOUJOURS LES PRIMES

La sempiternelle question des primes sur l'acier est de nouveau sur le tapis. MM. R. Dandurand et Plummer ont eu hier un nouvel entretien avec l'hon. M. Fielding et la rumeur circule à nouveau que les primes seront renouvelées pour une période de dix-huit mois. N'empêche que nous voudrions bien connaître la pensée du ministre des finances.

LA BOURSE DU COTON

NOUVELLE ORLEANS, Le., 12. — Les achats persistants ont monté le prix du coton vieux à un nouveau niveau pour la saison. Hier, vers la fin de la séance de la Bourse, celui de juillet a touché 15.81, soit une avance de 22 points sur la fermeture de la veille, ou un peu plus de un dollar par balle. On prétend que la livraison de mai atteindra 20,000 balles.

Frank B. Hayne, le leader du marché local, annonce qu'il prendra tout le coton de mai et juillet qu'on voudra lui vendre.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

L'état comparatif hebdomadaire de la Banque d'Angleterre démontre les changements suivants :

Réserve totale, augm.	£ 278,000
Circulation, dim.	183,000
Espèces, augm.	195,572
Garanties du gouvernement, pas de changement	
Autres garanties, dim.	£2,713,000
Dépôts du public, dim. ...	78,000
Autres dépôts, dim.	2,263,000
Réserve pour billets, augm.	263,000

La proportion de la réserve de la banque, par rapport à son passif, est de 50.84 pour cent ; la semaine dernière elle était de 47.55 pour cent.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Les compagnies de chemins de fer Union Pacific et Southern Pacific ont toutes deux déclaré hier leurs dividendes trimestriels réguliers.

LES RECETTES DU DETROIT UNITED

Au mois de mars dernier, les recettes applicables aux dividendes équivalaient à 0.96 pour cent des $12,500,000 de capital émis, ou au taux annuel de 11.52 pour cent comparativement à 0.84 pour cent pour le mois correspondant de l'an dernier, ou encore, au taux annuel de 10.08 pour cent.

RECETTES DU CANADIENNORD

Etat comparatif des recettes du Canadien Nord pour la semaine terminée le 7 mai 1911 ;

		Du 1er juillet à date
Semaine finissant le 7 mai 1911 ...	$373,200	$12,661,500
Semaine correspondante 1910 ...	295,400	10,663,100
Augmentation .	$77,800	$1,998,300

LA SEMAINE COMMERCIALE

D'APRES BRADSTREET

La température s'étant améliorée au cours de la semaine dernière, le commerce en général s'en est ressenti. Les maisons de marchandises sèches en gros rapportent que les commandes sont lentes et, dans plusieurs cas, on note une diminution considérable des ventes du mois d'avril, comparativement au mois correspondant de l'année dernière.

Le commerce du fer est très actif, surtout pour ce qui concerne les accessoires de construction. La première consignation de mélasses des îles est arrivée cette semaine.

Le marché des viandes fumées est un peu plus facile, avec les prix à l'avantage de l'acheteur. Les Etats de l'ouest et du sud américain, demandent beaucoup de foin canadien et les expéditeurs disent qu'ils couvrent actuellement des comptes avec des maisons avec lesquelles ils n'avaient encore jamais fait affaires jusqu'ici. Le marché est très fort, aux prix de la dernière hausse. On avait d'abord craint une répétition de la sécheresse de l'an dernier dans les provinces de l'Ouest, mais cette appréhension a été détruite par les fortes pluies récentes. Ceux qui s'étaient portés haussiers ont depuis changé d'opinion. La végétation dans notre province a été retardée par la température défavorable, mais les perspectives présentes sont très rassurantes. Les remises du dehors s'améliorent, de même que la perception en ville.

Le commerce de détail en ville est plus actif. L'argent est toujours à 5 et 5 1-2 pour cent à demande et 5 1-2 et 6 pour cent à terme.

D'APRES R.-G. DUN

Les premiers bateaux côtiers et de l'intérieur nous ont apporté de bonnes cargaisons, mais il faut reconnaître que, jusqu'ici, le volume d'affaires du printemps n'a pas répondu à l'attente. Les expressions de désappointement sont plus prononcées que jamais.

Toutes les valeurs textiles sont fermes.

Les voyageurs en fourrures rapportent que les marchands ont encore un bon assortiment et que les ventes en sont par conséquent affectées.

Il y a un bon mouvement dans l'épicerie, mais il n'y a rien à noter de particulier quant aux prix.

Les peaux de veaux arrivent en assez grandes quantités et les commerçants payent 15 cents les No1 et 13 cents les No 2. Les peaux de bœufs sont plus rares mais il n'y a pas de changements de prix. La demande pour le cuir est juste passable et les manufacturiers américains de chèvre glacée cotent les prix très bas, vu le peu d'activité de leur marché, ce qui a pour effet d'écourter la production locale.

La saison d'exportation du fromage s'est ouverte la semaine dernière et les premiers steamers en partance portaient 16,976 boites, comparativement à 16,791 l'année dernière. On dit que certains exportateurs canadiens achètent beaucoup de fromage dans l'Etat de New-York à des prix de beaucoup inférieurs à ceux du marché local. Les cinq faillites de la semaine totalisent un passif collectif de $235,000.

LE MARCHE AUX POISSONS

On signale de nombreux arrivages de flétan venant de la Colombie Anglaise, et les bons résultats des pêcheries de l'Est, sont redevables d'une réduction des prix. La truite de ruisseau viendra en grande quantité ; le homard est aussi abondant et les prix sont très faciles.

Cours fourni par la maison D. Hatton Company, de Montréal, pour la semaine prochaine ;

POISSON FRAIS

Merluche, la livre	.04
Morue tranchée, la livre	.05
Truite des lacs, la livre	.10
Poisson blanc, la livre	.10
Brochet, la livre	.06
Esturgeon, la livre	.15
Carpe noire, la livre	.03
Perche, la livre	.05
Plie, la livre	.05
Flétan, la livre	.09
Barbotte préparée, la livre ...	.10
Truite des ruisseaux, la livre ...	.25
Cuisses de grenouilles, la livre ...	.40
Homards vivants, la livre ...	.30
Alose, chaque	.50
Hareng, le cent	$3.00

POISSON GELE

Saumon, la livre	.09
Flétan, la livre	.08 1-2
Doré, la livre	.08 1-2
Brochet, la livre	.05 1-2
Qualla, la livre	.08
Maquereau, la livre	.12
Eperlan, la livre	.08
Filets, la livre	.08
Finnan Haddies, la livre	.06

LES DOUANES DE ST-JEAN

ST-JEAN, N. B., 12 — En dépit des conditions défavorables du commerce de la dernière saison à St-Jean, la saison d'hiver qui a été close hier accuse une augmentation de $722,789, comparativement à l'hiver dernier, pour les exportations via ce port. Durant l'hiver, 135 vaisseaux sont entrés dans le port et, de ce nombre, 112 en sont repartis chargés.

Les chiffres d'exportations, à la douane, se lisent comme suit: Marchandises canadiennes, $15,322,437 ; américaines, $8,346,636 ; total, $23,669,073. En plus de cela, il s'est fait des expéditions de minerai de Cobalt et de fourrures de la Baie d'Hudson pour une somme de $1,000,000.

Au cours de la même saison, on a inauguré le service Australie et Hambourg.

LES BANQUES DE MONTREAL

Les échanges entre les banques, pour la semaine terminée hier, démontrent un gain de quatre millions de dollars sur la semaine correspondante de l'an dernier et de près de quinze millions sur la même semaine de 1909.

Semaine du 11 mai	1911..	$46,458,066
do do	1910..	42,145,255
do do	1909..	31,893,818

L'INDUSTRIE LAITIERE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec a fait, hier, au Board of Trade, sa première vente à l'enchère de la saison, et il fut ensuite décidé que toutes les ventes semblables auraient désormais lieu le jeudi de chaque semaine, à quatre heures et demie.

Seize boîtes de beurre non pasteurisé et 18 boîtes de beurre pasteurisé ont été vendues, les premières à 21 cents, les autres à 21 1-2 cents. La vente n'a donc pas été très importante, mais comme ce n'en était qu'une d'ouverture, c'est en somme un succès.

Soixante fabriques faisaient partie, l'an dernier, de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, qui en compte actuellement 103, soit une augmentation de 43.

Mais on ne s'arrêtera certes pas en aussi beau chemin et l'on espère que le succès de la société ira toujours grandissant, chacun de ses membres s'étant déclaré satisfait du travail qu'elle avait fait et de sa prospérité.

Parmi ceux qui ont pris la parole, à cette vente d'ouverture, sont MM. G. A. Gibault, assistant-commissaire de l'Agriculture, M. Aug. Trudel, gérant de la Société Coopérative des Fromagers de Québec, et M. J. D. Leclerc, professeur à l'école de St-Hyacinthe.

Suivent, les règlements adoptés par la société, dont le siège social est situé au No 45 de la rue William :

Conditions essentielles dans lesquelles devront se trouver ceux qui, pendant le cours de la saison 1910-11, feront partie de la société coopérative agricole des Fromagers de Québec, comme propriétaires, soit de fromageries, soit de beurreries, soit de beurreries-fromageries combinées :

REGLES GENERALES.

1.—Avoir une fabrique bâtie et outillée, convenablement au témoignage, lorsqu'il y aura lieu, de l'Inspecteur général.

2.—Les alentours et les dessous de la fabrique devront être bien égouttés et tenus en parfait état de propreté.

3.—Du fait de leur entrée dans la Coopérative, les membres se trouvent engagés à suivre les instructions de son agent autorisé, sous peine d'être rayés de la liste.

4.—La fabrique devra être sous la surveillance d'un inspecteur.

REGLES SPECIALES AUX FROMAGERIES.

1.—Chaque fromagerie devra recevoir au moins 4000 livres de lait par jour. Une fabrique recevant une quantité de lait moindre pourra être admise dans la société et l'Inspecteur en chef fait un rapport recommandant son admission.

2.—Les fromages qui y seront fabriqués ne devront pas peser moins de 82 livres et plus de 85 livres chacun.

3.—La fabrication devra être faite par une personne compétente et soigneuse ; l'apparence et l'emballage des produits ne devront rien laisser à désirer.

4.—Chaque fabrique devra être munie d'une chambre de maturation construite suivant les plans autorisés par le Gouvernement Provincial.

5.—On devra garder le fromage dans la chambre de maturation au moins 12 jours avant de l'expédier.

6.—Lorsqu'il y aura lieu les chambres de maturation devront être chauffées et maintenues à la température voulue.

7.—Le petit lait devra être recueilli dans un bassin en ferblanc et non en bois.

REGLES SPECIALES AUX BEURRERIES

1.—Chaque beurrerie faisant du beurre pasteurisé devra recevoir au moins 6000 livres de lait par jour. ... Une fabrique recevant une quantité de lait moindre pourra néanmoins être admise dans la société si l'inspecteur en chef fait un rapport recommandant son admission.

2.—Les fabriques faisant du beurre non pasteurisé devront recevoir au moins 4000 livres de lait par jour —Une fabrique recevant une quantité de lait moindre pourra néanmoins être admise dans la société si l'Inspecteur en chef fait un rapport recommandant son admission.

3.—Chacune d'elles devra être munie d'une chambre froide d'une capacité suffisante.

4.—Chaque fabrique devra être pourvue, pour tous les usages de la fabrication, de bons bassins en ferblanc ou mieux, émaillés.

5.—Chaque fabrique devra être pourvue de bonne eau en quantité convenable.

6.—L'emballage devra être fait soigneusement avec double papier parchemin pour enveloppe.

CONDITIONS POUR LA VENTE DU FROMAGE POUR LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUEBEC.

Tout le fromage reçu sera classifié par un inspecteur du Département de l'Agriculture de la province de Québec, comme suit :

1ère qualité:— Le fromage comptant 95 points ou plus sur 100 points.

2ième qualité.—Le fromage comptant 92 points ou moins que 95 points.

3ième Qualité:—Le fromage comptant moins que 92 points.

Culls : — Dans aucun lot, s'il y a des mauvais fromages appelés, Culls (rebuts) ils seront mis de côté et vendus pour leur valeur.

Les fromages sûrs de mauvais arôme, spongieux, ou ayant d'autres défauts très prononcés, seront considérés comme "culls" (rebuts).

1.—L'acheteur paiera les frais d'emmagasinage, 2c par boîte, plus le coût du pesage, et une commission de 5c par boîte de fromage ou tinette de beurre.

2.—Tout le fromage sera vendu, dans une des salles du "Board of Trade", par encan, au plus haut enchérisseur. Avant de clore une vente des offres seront demandées sur tous les lots de fromage qui seront offerts à l'encan ce jour-là.

3.—Les acheteurs auront droit d'offrir un prix sur une seule qualité seulement, s'ils le désirent. Une offre d'un seul acheteur couvrant toutes les qualités offertes à une même vente ne sera pas acceptée.

4.—Les acheteurs ne pourront pas renchérir pour moins de 1-16c chaque fois.

5.—Tous les achats de fromage doivent être payés le lendemain de la vente par chèque accepté, avant qu'un ordre soit livré par la Coopérative pour prendre possession du fromage.

La Société se réserve aussi le droit de demander un dépôt de 10 p. c., au moment de la vente.

Les pesanteurs telles que données à la Société par les fabricants seront fournies par la Société au jour de la vente, et devront être ajustées plus tard d'après le certificat du peseur public en cas d'erreur.

La classification du fromage et du beurre sera faite par un inspecteur nommé par le Département de l'Agriculture, et sa décision sera sans appel.

L'acheteur n'aura droit à aucune réduction provenant de cette classification.

—:o:—

CONDITIONS POUR LA VENTE DU BEURRE

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUEBEC

Tout le beurre reçu sera classifié par un inspecteur du Département de l'Agriculture de la province de Québec, comme suit :

1ère qualité:—Le beurre comptant 95 points ou plus sur 100 points.

2ème qualité:—Le beurre comptant 92 points ou moins que 95 points.

3ème qualité:—Le beurre comptant moins que 92 points.

CULLS:—Dans aucun lot, s'il y a des mauvais beurres appelés Culls (rebuts), ils seront mis de côté et vendus pour leur valeur.

Les beurres de très mauvais arôme, très marbrés, ou ayant d'autres défauts très prononcés, seront considérés comme "culs" (rebuts).

1o. L'acheteur paiera les frais d'emmagasinage, plus le coût du pesage, et une commission de 5 cents par boîte ou tinette de beurre.

2o. Tout le beurre sera vendu dans une des salles du "Board of Trade" par encan, au plus haut enchérisseur. Avant de clore une vente, des offres seront demandées sur tous les lots de beurre qui seront offerts à l'encan ce jour-là.

3o. Les acheteurs auront droit d'offrir un prix sur une seule qualité seulement, s'ils le désirent. Une offre d'un seul acheteur couvrant toutes les qualités offertes à une même vente ne sera pas acceptée.

4o. Les acheteurs ne pourront pas renchérir pour moins de 1-8c chaque fois.

5o. Tous les achats de beurre doivent être payés le lendemain de la vente par chèque accepté, avant qu'un ordre soit livré par la Coopérative pour prendre possession du beurre.

La Société se réserve aussi le droit de demander un dépôt de 10 p. c., au moment de la vente.

Les pesanteurs telles que données à la Société par les fabricants seronts fournies par la Société au jour de la vente, et devront être ajustées plus tard, d'après le certificat du peseur public en cas d'erreur.

La classification du beurre sera faite par un inspecteur nommé par le département de l'Agriculture et sa décision sera sans appel.

L'acheteur n'aura droit à aucune réduction provenant de cette classification.

Le vendeur ne s'engage pas à accepter l'offre la plus haute faite à aucune vente, si le prix n'est pas considéré comme satisfaisant, il retirera le beurre pour une vente plus tard.

CHANGEMENT D'HORAIRE SUR LE C. P. R.

En vigueur dimanche, le 14 mai excepté quand il est autrement indiqué

DEPART DE LA GARE VIGER POUR

BORDEAUX — b8.20 a.m., c8.30 a.m., a8.45 a.m., b9.00 a.m., n c9.00 a.m., c9.10 a.m., c9.40 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., h i 12.45 p.m., 11.45 p.m., 12.00 p.m., b4.15 p.m., d5.30 p.m., b5.50 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., z10.00 p.m., fc10.3 p.m., c11.15 p.m., a11.30 p.m., c11.50 p.m.

PARC LAVAL — b8.30 a.m., a8.45 a.m., c9.10 a.m., c1.50 a.m., g12.30 p.m., el.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.36 p.m., c10.00 p.m., a11.30 p.m., c11.50 p.m

STE-ROSE — b8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.20 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., el.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 p.m., b5f10 p.m., b5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., fc10.30 p.m., c11.15 p.m., c11.50 p.m.

ROSEMERE — a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., el.45 p.m., e2.00 p.m., b4.15 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., c11.50 p.m.

STE-THERESE — b8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.00 a.m., c9.40 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., el.45 p.m., e2.00 p.m., b4.00 p.m., b4.15 p.m., b5.10 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., d6.35 p.m., c10.00 p.m., fc10.30 p.m., b11.15 p.m., c11.50 p.m.

ST-JEROME — a8.45 a.m., iel.25 p.m., el.45 p.m., b4.00 p.m., b5.10 p.m., d.6.35 p.m., c10.00 p.m.

SHAWBRIDGE, STE-ADELE, STE-MARGUERITE, VAL MORIN, STE-AGATHE—c8.30 a.m., a8.45 a.m., fc9.30 a.m., el.15 p.m., iel.25 p.m., de la gare Windsor, el.45 p.m., b4.00 p.m., j4.50 p.m., b5.10 p.m.

IVRY, ST-FAUSTIN, ST-JOVITE, MONT TREMBLANT, LABELLE, etc.—c8.30 a.m., b8.45 a.m., el.15 p.m., iel.26 p.m., (de la gare Windsor) b4.00 p.m.

ANNONCIATION, NOMININGUE — a.m., b8.45 a.m., el.15 p.m., b4.00 p.m.

HEBERT, ROUTHIER, MONT LAURIER—b8.45 a.m., el.15 p.m., 14.00 p.m.

ST-EUSTACHE — b8.30 a.m., c9.50 a.m., g12.30 p.m., b4.15 p.m., b5.10 p.m., c11.50 p.m.

ST-LIN—k8.45 a.m., fc9.00 a.m., b4.15 p.m., c10.30 p.m.

STE-SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET et stations intermédiaires—b8.30 a.m., c9.40 a.m., 12.00 p.m., d5.30 p.m., b6.15 p.m., c11.15 p.m.

OTTAWA, HULL (North Shore). — b8.30 a.m., b6.15 p.m.

TERREBONNE, ST-VINCENT DE PAUL — b8.20 a.m., b9.00 a.m., c9.10 a.m., ih12.45 p.m., h.m. 4.40 p.m., b5.00 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

L'EPIPHANIE—b8.20 a.m., a9.00 a.m., c9.10 a.m., ih12.45 p.m., b5.00 p.m.

JOLIETTE— b8.20 a.m., b9.00 a.m., ie12.45 p.m., b5.00, c9.10 a.m., ie12.45 p.m., b5.00 p.m.

ST-GABRIEL—b9.00 a.m., c9.10 a.m., i12.45 p.m., b5.00 p.m.

BERTHIER JCT.—b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

BERTHIER—b9.00 a.m., b4.40 p.m., b5.50 p.m.

LOUISEVILLE—b9.00 a.m., c9.10 a.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

TROIS-RIVIERES— b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m., b5.50 p.m., a11.30 p.m.

GRAND'MERE, SHAWINIGAN FALLS b9.00 a.m., c9.10 a.m., a4.40 p.m.

BATISCAN, PORTNEUF, QUEBEC— b9.00 a.m., a4.40 p.m., a11.30 p.m.

a Tous les jours, b Tous les jours excepté le dimanche, c Le dimanche seulement, d Tous les jours excepté les samedis et dimanches, e Le samedi seulement, f Premier train le 25 juin, g Samedi seulement jusqu'au 24 juin et tous les jours, excepté le dimanche, après cette date, h Les samedis et dimanches seulement, i Premier train le 24 juin, j Vendredi seulement, k Lundi, mercredi et vendredi, l Mardi et vendredi, l Jusqu'au 25 juin.

66-2

NOUS AVONS PUBLIE UNE

DEUXIEME EDITION

DE NOTRE

ANALYSE DES VALEURS FINANCIERES

DE MONTREAL

Classées en placements de capitaux, demi-placements et spéculations. Ecrivez ou venez pour en avoir un exemplaire.

GREENSHIELDS & COMPANY

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

39-41 New Broad St., Londres, E.C., 16 rue St-Sacrement, Montréal.

TEL. MAIN 6880-6881 8-9-11-12

PORCUPINE THREE NATIONS GOLD MINING COMPANY, LTD.

PARTS, - 30 cts.

Nous recommandons fortement l'achat de ce stock à 30 cents la part. C'est sans contredit l'un des meilleurs de tout Porcupine.

Demandez à voir ses spécimens, les plus riches que l'on puisse voir, aux bureaux de la compagnie, 107 St-Jacques, chambre 67. Si vous n'avez pas de temps de les venir voir, téléphonez à Main 7306, et l'on enverra quelqu'un vous les montrer.

J. A. VAILLANT, Courtier,

107 St-Jacques, Chambres 66 et 67, Montréal.

Téléphones: Main 7306 ou Main 2504. 8-10-11

D'Apres Information

Reçue de bonne source, nous sommes assurés que les

DOBIE

achetées aux prix actuels donneront un très substantiel

PROFIT

dans un prochain avenir.

Correspondance sollicitée.

Gordon & Shorey

Agents de change.

84 rue St-François-Xavier

Tél. Main 280.

Municipalité du Village de Roxton Falls

SOUMISSIONS

La municipalité du Village de Roxton Falls demande des soumissions pour la construction de deux ponts en fer ayant chacun une travée de 86 pieds de longueur, et de 4 culées en béton.

Les plan et devis de ces ponts préparés par l'ingénieur du département des Travaux Publics de la Province de Québec, sont déposés au bureau de L. Tranchemontagne, secrétaire-trésorier.

Aucune soumission ne sera reçue après le 20 mai prochain. Le conseil prendra en considération ces soumissions le 20 mai prochain à 8 heures p.m. et ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Par ordre.

L. TRANCHEMONTAGNE, Sec.-Trés.

67-6

The Montreal Light, Heat & Power Company

40ème Dividende

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de deux pour cent sur le capital-actions payé de la Compagnie, (soit au taux de 8 p.c. par an), pour le trimestre finissant le 30 avril 1911, a été déclaré aujourd'hui en faveur de:

1—Les actionnaires enregistrés le 30 avril 1911 sur les registres de Montréal et de Londres, Angl.

2—Les porteurs d'actions en garantie pour le rachat du coupon-série No 40.

Les chèques de dividende seront envoyés par la poste aux actionnaires enregistrés, le 15 mai 1911 ; les coupons en garantie seront rachetés sur leur présentation aux bureaux de la compagnie, No 308 Power Building, Montréal, ou à la maison de banque de MM. L. J. Forget & Compagnie, No. 18 rue Laffitte à Paris, France.

Par ordre des directeurs.

J. S. NORRIS, Secrétaire.

Montréal, 18 avril 1911.

46—19a—12m.

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 88 — THE EMPIRE LIGHT COMPANY LIMITED, corps incorporé ayant son principal siège d'affaires, dans les cité et district de Montréal. En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est, par les présentes, convoquée pour être tenue le vingt-deuxième jour de mai courant, (1911), à dix heures de l'avant-midi, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, aux fins de choisir le liquidateur final de la dite Compagnie.

Montréal, le 11 mai 1911.

N. Z. CORDEAU, Député Protonotaire, C.S.

66-2

PAR MARCOTTE ET FRERE

AVIS DE FAILLITE

IN RE

WILFRID LACROIX,

Hôtelier.

Mascouche, failli.

Vente à l'encan public mardi, le 16 mai 1911, à 11 heures A.M., au No. 69 de la rue St-Jacques, l'actif cédé en cette affaire, savoir :

1o. — Un ameublement d'hôtel, comprenant les meubles et garnitures du bar, ainsi que tous les meubles et garnitures meublant la cuisine, salle à manger, salon, chambres à coucher, etc., tel que par inventaire préparé par le soussigné.

2o. — Un emplacement situé à St-Henri de Mascouche faisant partie du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Henri de Mascouche, sous le numéro trois cent trente-six, partie (No 336 partie), contenant cent quatre vingt pieds de front par cent quatre vingt pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, tenant devant au chemin de fer du Canadien Pacifique, derrière et des deux côtés ou résidu du dit lot, No 336, avec maison et autres bâtisses dessus érigées.

Permission de visiter sur application.

Pour autres informations, s'adresser au Curateur soussigné.

H. LAURENCELLE, Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 66-2

INTERCOLONIAL RAILWAY

SOUMISSION.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant à l'endos, "Soumission, Addition à l'édifice du Bureau Principal Moncton", seront reçues jusqu'à et inclusivement

SAMEDI, 20 MAI 7911

pour la construction d'une addition à l'édifice du Bureau Principal à Moncton, N.B.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau du Secrétaire du Département des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa, et au bureau de l'Ingénieur en Chef, à Moncton, N.B., auxquels endroits on pourra obtenir des blancs de soumissions.

Toutes les conditions des spécifications devront être remplies.

A. W. CAMPBELL, Président,

du bureau de direction des chemins de fer du gouvernement.

Ottawa, Ont., le 5 mai 1911.

64-8

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante âcres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'âcre.

Devoir—Rester six mois dans chacune des trois ans, cultiver 50 âcres et bâtir une maison valant $300.

Charbon:—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'âcre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 âcres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-1

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., lundi 12 juin 1911, des soumissions pour la construction d'un quai à Montebello comté de Labelle, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai de Montebello, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste à Montebello, P.Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS

Secrétaire

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 9 mai 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

65-3 2826.

LAROSE NIPISSING

Nous avons des avantages exceptionnels pour exécuter les commandes sur ces stocks et tous les autres stocks importants de Cobalt. Commandes d'achat et de vente sollicitées.

BRYANT BROTHERS & CO

84-86 rue St-François-Xavier, Tél. Main 4000, Montréal.

288—1-m-v

Alberta Publicity Offices

61½ RUE ST-ANTOINE

Pour avoir des renseignements gratuits concernant l'Alberta, écrivez ou venez.

L. H. MAILLET,

64-30 Commissaire de Publicité

LIMONADE DE VICHY

Garantie au gaz naturel des sources CHATEAU ROBERT

Vichy (St-Yorre)

La SAVOUREUSE

EN VENTE PARTOUT

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE, Agents, MONTREAL

37-V-ino

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots ou moins 10c. ½c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c. 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c. (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI machiniste, ayant 8 mois d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

APPRENTI compositeur demande position immédiatement. S'adresser 703 Notre-Dame Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

APPRENTI MACHINISTE — Jeune homme âgé de 20 ans, demande à apprendre le métier de machiniste. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

APPRENTI pharmacien, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 836 Chaussé ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

APPRENTI TYPOGRAPHE, parlant les deux langues demande position immédiatement. Bonnes références S'adresser 2227 Labelle ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

APPRENTI PATISSIER ayant 6 mois d'expérience demande position immédiatement, bonnes références. S'adresser 736 Demontigny Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

APPRENTI PLOMBIER ayant 3 1-2 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 2560 St-Urbain ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

BOUCHER ayant 7 ans d'expérience parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

BOULANGER ayant 4 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser 500 Démontigny Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

BOULANGER ayant 15 ans d'expérience, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 105 Bréboeuf, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 63-3

CAISSIERE — Une fille, âgée de 30 ans, parlant les deux langues, demande position comme caissière, 13 ans d'expérience, ou ouvrage dans un bureau. Bonnes références. S'adresser 7 rue Emery ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

CHARRETIER demande position immédiatement. S'adresser 513 Clarke ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

CHAUFFEUR d'automobile demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 259 Hôtel-de-Ville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2387) 65-3

CHEF-CUISINIER ayant 20 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 219 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. (2381) 64-3

COLLECTEUR — Un homme âgé de 30 ans, parlant les deux langues deamnde position de collecteur, ayant de bonnes références. S'adresser à 449 Mentana ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

COLLECTEUR — Un homme âgé de 35 ans, parlant les deux langues, demande position comme collecteur, 4 ans d'expérience ou chef d'allée. Bonnes références. S'adresser 84 Mentana ou au bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

COMMIS de bar ayant 1 an d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

COMMIS EPICIER ayant 14 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 124 St-Ferdinand, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2380) 64-3

COMMIS DE BUREAU — Un jeune homme âgé de 23 ans demande position comme commis de bureau, a 3 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

COMPTABLE, commis de bureau ayant 7 ans d'expérience et de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

CONDUCTEUR d'automobile ayant 3 mois d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 1525 Ave du Parc ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

DELIVREUR parlant les deux langues demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 978 Cartier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2398). 66-3

EMPLOIS DEMANDES

CONTREMAITRE-Menuisier ayant de l'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 45 Ave. Desjardins, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

COUTURIERE dans la lingerie pour maison privée, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 282 Panet, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

CUISINIERE — Une dame âgée de 50 ans, demande position de cuisinière dans une maison privée, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

DELIVREUR ayant de l'expérience, parlant les deux langues demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 335 Iberville ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

EXPEDITEUR dans un magasin de gros, ayant 17 ans d'expérience; parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 346 Ontario, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

FEMME DE JOURNEE demande position immédiatement. S'adresser 22C Ruelle Green ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

FEMME pour nettoyer les bureaux ou les clubs, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 497 Cartier ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

GARDE-MALADE ayant 4 ans d'expérience, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 683 Champlain ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

GARDIEN DE NUIT demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 536 Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

GARDIEN — Un homme âgé demande position de gardien ou ouvrage dans une maison privée. S'adresser à 428 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

GARDIEN DE NUIT. — Un homme, âgé de 38 ans, demande position comme gardien de nuit, ou ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 836 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

HOMME sobre avec bonnes références, demande une place de gardien de nuit. S'adresser 54 Notre-Dame Est chambre No 1. 66-6

HORLOGER, ayant 2 ans d'expérience et de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2405) 66-3

JOURNALIER — Un jeune homme, âgé de 21 ans, parlant les deux langues, demande position comme journalier ou collecteur. Bonnes références. S'adresser 213 Barré ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

MENAGERE — Une personne avec les meilleures références désire se placer comme ménagère dans un presbytère. S'adresser à Mme Provost, Lachine Locks ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2406). 66-3

OPERATEUR COUTURIER ayant 15 ans d'expérience, parlant les deux langues demande position immédiatement. S'adresser 491 Ave. Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 50 ans, parlant les deux langues, demande ouvrage général. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

PLATRIER ayant 5 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 142 Montcalm, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 64-3

PLOMBIER — Un jeune homme, âgé de 15 ans, demande position comme plombier ou pour appareils d'eau chaude, 1 1-2 d'expérience. S'adresser 282 Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 65-3

REGLEUR ayant 6 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 244A Dorchester Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2399). 66-3

STENOGRAPHE — Une jeune fille demande position de sténographe anglaise et française. S'adrester au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 66-3

STENOGRAPHE, CLAVIGRAPHISTE ayant 2 ans d'expérience, parlant les deux langues demande position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 1286 Huntley ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2400). 66-3

TYPOGRAPHE ayant 3 1-2 ans d'expérience et de bonnes références demande position S'adresser à 66 rue Fabre ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 64-3

VENDEUR — Un homme parlant les deux langues, demande position comme vendeur dans les tapis ou assistant comptable. Bonnes références. S'adresser 300 Montcalm ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 64-3

VOYAGEUR dans la chaussure ayant expérience demande position S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 65-3

ELEVES DEMANDEES

APPRENEZ le métier d'automobiliste. Leçons à domicile. Salaire de $25 par semaine garanti, $10 par semaine tout en apprenant. Rochester Auto School, 1777 Rochester, N.Y. 36-j-n-o.

HOMMES - GARCONS DEMANDES

AIDE-FORGERON — On demande un aide-forgeron. S'adresser M. O. Taillefer, carrossier, 685 Notre-Dame Ouest. 66-3

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de 1 à 2 ans d'expérience. S'adresser 851 St-Denis. 65-3

BON BARBIER demandé, permanent bon salaire payé, garçon préféré pour pensionner à la maison. S'adresser 2838 St-Laurent. 63-6

BON GARÇON de 18 à 19 ans ou un homme marié demandé, pour se rendre utile, pas de travail le samedi soir. S'adresser à J. Sly, boucher, 76 rue des Manufacturiers. 66-3

JEUNE HOMME français demandé pour l'ouvrage général, sachant faire la cuisine et servir les tables, maison privée. S'adresser à 151 Hutcheson, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28 (2412). 66-3

HOMMES - GARCONS DEMANDES

COMMIS PHARMACIEN. — On demande un commis en pharmacie, avec expérience. S'adresser à J.-A.-E. Gauvin, 850 Ste-Catherine Est. 64-6

COMMIS FERRONNERIE — On demande un commis ayant 4 à 5 ans d'expérience dans la ferronnerie. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2391). 65-3

COMMIS épicier, ayant une couple d'années d'expérience demandé immédiatement. S'adresser à 843 Demontigny Est. Tél. Est 1169, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2394) 65-3

COMMIS épicier demandé, ayant une couple d'années d'expérience. S'adresser à 118 Island, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (2411). 66-3

COMPTABLE — Un jeune homme, connaissant bien la comptabilité, pouvant prendre la responsabilité d'un bureau, devra fournir des références de premier ordre, position d'avenir, peut s'adresser par lettre, Boîte 121 "La Patrie". 66-1

CUISINIER de première classe demandé pour l'Hôtel Victoria, à Rivière du Loup, Co. Témiscouata. Ecrire de suite au propriétaire Emile Gagnon ou s'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2407). 66-3

GARÇONS demandés pour ouvrages légers de manufacture. La Cie Joseph Paquette, 7 Ste-Elizabeth. 66-3

GARÇON — On demande un garçon comme messager. S'adresser au No 268 St-André, Custom Garment Maker. 65-3

GARÇON — On demande un garçon pour commercer, ouvrage au mois, pour demeurer avec employeur. S'adresser O. Gariépy, Chemin du Sault. Inutile d'écrire. 66-2

HOMMES demandés pour mettre des chaussures sur la forme. S'adresser à Winn Co., Limited, Perth, Ont. 28-jno

HOMMES ET FILLES demandés pour faire des casquettes, emploi permanent, bons gages, à la semaine ou à la pièce. S'adresser immédiatement à Goldner, 88 rue McGill. 64-3

HOMME demandé pour l'ouvrage général, maison privée, pour aller à Longueuil. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2413). 66-3

HOMME Demandé pour faire plancher en ciment, ainsi que trois ou quatre journaliers. S'adresser à 565 Chaussé ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28, (2409). 66-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de bureau, parlant parfaitement les deux langues et connaissant la clavigraphie. S'adresser par lettre à Casier 120 "La Patrie". 66-2

MACHINISTES. — On demande immédiatement deux bons machinistes, pour ouvrage général. S'adresser à Bellefeuille et Frère, Trois Rivières, Qué. 66-6

MATELASSIERS — On demande des faiseurs de matelas chez J.W. Kilgour & Bros., Ltd., Beauharnois, Qué. Bons gages. 66-3

MENUISIERS demandés immédiatement, s'adresser à Marchand Incorporée, coin St-Patrice et Davidson, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2386) 64-3

PATISSIERS — On demande patissiers de biscuits; on demande des hommes d'expérience au couteau, au brakes et comme enfourneurs (Peeling) Montreal Biscuit Coy., Avenue Brewster. 59-6

PEINTRES — On demande des peintres pour la grosse peinture. S'adresser immédiatement à 1Robert & Mandeville, 73 St-Denis. 61-jno.

PEINTRES — On demande des bons peintres de maisons, des blanchisseurs et des tapissiers, nul que des ommes compétents devront se présenté. J. N. Ascand, 51 Beaver Hall Hill. 66-2

PLATRIERS — On demande des plâtriers. S'adresser au Couvent du Sault au Récollet, voisin de l'église. 66-3

VENDEURS demandés pour arrosoir automatique; c'est la meilleure machine pour arroser les pommes de terre et les arbres, et pour épandre la chaux. Très demandée. Assurez-vous immédiatement d'un terriroire. Cavers Bros., manufacturiers, Galt, Ont. 12-78

FEMMES - FILLES DEMANDEES

CHIROMANCIENNE DEMANDEE — Dame demandée parlant français et anglais pour la saison d'été au Dominion Parc. S'adresser Boîte 116 "La Patrie". 63-6

COMMIS — On demande une jeune fille, parlant les deux langues comme commis dans la marchandise sèche. Bon salaire à la personne compétente, références exigées. S'adresser à 41 rue Windsor ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2383) 64-3

COUTURIERE — On demande une couturière et une apprentie-tailleur A. B. Bastien, coin St-Denis et Mont-Royal. 64-3

COUTURIERE demandée; une bonne ouvrière, sachant se servir de la machine à coudre. S'adresser 127 rue Metcalfe. 66-3

COUTURIERE — On demande une couturière sachant tailler et ajuster pour venir coudre à domicile. S'adresser avec références No 124 Crescent ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2393) 65-3

Couturières

(Trimmers)

Couturières (trimmers) expérimentées sur blouses de dames, demandées; emploi permanent et bons prix payés. S'adresser à The Hampton Manufacturing Co., angle du Boulv. St-Joseph et de l'Avenue Coloniale. 65-3

FEMME — On demande une bonne femme d'expérience pour assortir les chiffons. S'adresser 2400 St-Hubert. 66-1

FEMME pour prendre soin du bureau ainsi qu'un homme pour ouvrage du dehors à la campagne. S'adresser 96 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2378) 64-3

FEMME — On demande une femme recommandable pour prendre soin de nos bureaux, frotter les cuivres, faire le ménage etc., etc. Emploi permanent. S'adresser à L. Chaput, Fils & Cie., Epiciers en Gros, 2 rue De Bresoles. 65-3

FILLES demandées, de plus de 17 ans et comprenant l'anglais, pour ouvrage léger à la machine. Bons salaires. The Wire and Cable Co., 241 rue Guy. 63-6

GARNISSEUSES d'expérience demandées pour travailler dans les blouses et les robes. S'adresser à Mlle Gariépy chez Kusner Bros., 23 rue St-Antoine. 23-j-n-o.

MODISTE — On demande une jeune fille, modiste expérimentée, bon salaire payé. S'adresser à 1020 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2384) 64-3

FEMMES - FILLES DEMANDEES

FILLES—On demande des jeunes filles parlant les deux langues, âgées de 17 à 25 ans, pour étudier comme opératrices. Salaire payé tout en étudiant S'adresser de 9 heures A.M., à 5 heures P.M., à l'école d'enseignement La Compagnie Canadienne de Téléphone Bell, 241 rue St-André. 66-6

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES. — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno.

OPERATRICES expérimentées demandées, pour coudre dans habits d'enfants, parlant un peu l'anglais préférées, bon salaire pour filles compétentes. S'adresser 1219 St-Laurent. 66-2

REPASSEUSE — On demande une jeune fille comme repasseuse avec un peu d'expérience. S'adresser 33 Duluth O. 66-3

STENOGRAPHE demandé pour le bureau, dans une maison de gros, une personne jeune, intelligente, capable de bien écrire en français et en anglais, et qui accepterait un salaire modéré, pour commencer. Adresser Boîte 123, la PATRIE. 66-2

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE demandée immédiatement. S'adresser 4826 ave. Western, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2389) 65-3

CUISINIERE DEMANDEE pour maison privée. S'adresser à 306 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2304). 66-3

CUISINIERE, fille générale, gouvernante et une bonne d'enfants demandées immédiatement. S'adresser à 456 Avenue Grosvenor, Westmount, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2356). 62-6

CUISINIERE GENERALE demandée ainsi qu'une bonne pour aider au ménage, références exigées. Bon salaire payé. S'adresser à 531 Avenue Grosvenor ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2396). 65-3

FEMME DE CHAMBRE demandée immédiatement. S'adresser à 404 St-Denis. Tel. Est 1350, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (2382). 64-3

FILLE DE CHAMBRE sachant coudre ainsi qu'une fille de salle, demandées immédiatement, devront aller à la campagne, références exigées. S'adresser à 500 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (2397). 66-3

ON DEMANDE une fille, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 111E Ste-Elizabeth. 66-3

PETITES ANNONCES de la "PATRIE"

Telephone 5800 Est

Sans le Moindre Dérangement

on peut faire publier une Petite Annonce dans la PATRIE, le journal canadien-français le plus lu.

Ne l'oubliez pas

il n'y a qu'à téléphoner votre annonce au DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES de la PATRIE.

Fille de Table

Servante de table demandée immédiatement. S'adresser 681 Sherbrooke O. 65-1

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage et prendre soin des enfants. S'adresser 215 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2379) 64-3

SERVANTE GENERALE demandée, bon salaire, petite famille, pas de lavage, au No 277 rue Létourneux, tout près de la rue Ste-Catherine Est. 61-6

SERVANTE GENERALE— On demande une servante générale pour une campagne, tout près de la ville. S'adresser 710 rue St-Hubert. 63-jno.

SERVANTE GENERALE, connaissant la cuisine, pas de lavage, bons gages, rue Notre-Dame, Viauville, 3ème maison passé la 1ère Ave. 65-6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine au No. 635 St-Hubert, pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, ni repassage. 65-6

SERVANTE, jeune fille de 15 à 18 ans demandée, pour aider au ménage. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2414). 66-3

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage. S'adresser 134 Boyer ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2388). 65-3

SERVANTE demandée dans famille de 2 enfants âgés 12 à 14 ans, une personne âgée de 40 à 50 ans préférée, avec bonnes références, 1023A St-Antoine, St-Henri, Montréal. 66-2

SERVANTE demandée pour deux personnes, devra aller à la campagne. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est. Chambre 28. (2419). 66-3

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. S'adresser immédiatement à 1173 St-Hubert. Tél. St-Louis 3925, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (2318) 64-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser à 843 Demontigny Est. Tél. Est 1169 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 — (2395). 65-3

SERVANTE GENERALE demandée pour une maison privée à Stratford, Ontario. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2392). 65-3

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, pas de déménagement. On attendra jusqu'au 15 mai. S'adresser à 1777 Ave. du Parc ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2385). 64-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine, demandée immédiatement. S'adresser à 355 Dorchester Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28 (2408). 66-3

SERVANTE — Jeune fille demandée, connaissant la cuisine, pour une petite famille. S'adresser dans l'avant-midi 943 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (2403) 66-3

SERVANTE GENERALE demandée sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personnes. Références exigées. S'adresser 417 Ave Roslyn, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2401). 66-3

SERVANTE demandée, femme âgée préférée, pour tenir compagnie à une dame malade et faire l'ouvrage de la maison. Bon salaire sera payé, pas lavage, pour un mois seulement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (2390) 65-3

A LOUER

A LOUER — Ecurie de six places, No 26 1-2 Ste-Elisabeth. 66-6

A LOUER— Un magnifique bureau dans la bâtisse de la Banque d'Hochelaga. Bon marché. S'adresser immédiatement, chambre 27, 97 St-Jacques. 66-6

BUREAU A LOUER

Dans l'édifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel de Ville. Très convenable pour agents d'immeubles, salle d'échantillons, etc. S'adresser au gérant de la PATRIE. jno

BUREAU A LOUER pour salle d'échantillons ou agent d'immeubles S'adresser 82 Ste-Catherine Ouest. A. Gauthier. 63-6

FABRIQUE A LOUER — Deux plain-pieds de 25 x 100 apec ou sans tour, splendides facilités d'expédition, située au No 73 rue William, pas loin des gares du C.P.R. et du G.T.R. S'adresser à 79 rue William. 63-6

CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 361—Chambre à louer, belle chambre, bien meublée, sur devant, famille de deux personnes. 66-3

ST-DENIS, 982, salon double, eau chaude, gaz, famille privée. 63-6

MAGASINS A LOUER

AVE. LAURIER, 137. Magasin à louer, aussi deux plain-pieds, ville St-Louis, grand magasin neuf, 25 x 70, convenable pour tout genre de commerce. S'adresser 133 Ave. Laurier. 62-6

MAGASIN A LOUER, 20 x 55, cave 40 x 52, grande cour, 4 places d'écurie, 415 Ontario Est. 64-6

MAGASIN à louer, 24-38 avec cave logement privé, cour et écurie, coin Wolfe et Robin. S'adresser 499 Wolfe. 63-6

MAGASIN A LOUER. Possession immédiate. Centre populeux, 1425 rue Ste-Catherine Est. S'adresser à Emard & Emard. Tél. Main 5790. 65-3

MAGASIN A LOUER, 941 à 950 rue St-Laurent, 2 magasins à louer, 52 x 25 pieds, cave 7 pieds cimentée, près Avenue des Pins. S'adresser M. Martin, 678 Bourbonnière. Tél. Est. 7122. 58-26

AUTOMOBILES A LOUER

Automobiles à louer, jour et nuit, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co. A. Goudreau, prop., bureau et garage, 184 Berri. Tél. Est 4363. 52-26

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades. Max. Lapointe, maître-charretier, 537 Visitation. Tél. Est 930. 54-156

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades, prix modéré. S'adresser à Henri Lavoie, 1956 St-Denis. Tél. St-Louis 1776. 50-78

MAISONS A LOUER

A LOUER PAR

J. B. DUPRE

$7.00 — Alexandra, 1473 à 1487, quatrième rue Ouest de St-Laurent, en face Shamrocks, 10 logements 4 et 5 pièces et bain, loyer $7.00.

$12.00 — Gilford, 776, près Berri magnifiques logements, 2e, 6 pièces, chambre bain, loyer $12.00, ménage fait à neuf.

$14.00 — Huntley, 842 à 848A, 6 beaux plain-pieds, 7 pièces, façade pierre, magnifique site, en arrière église St-Edouard, près chars St-Denis. Loyer $14 et $15, ménage fait à neuf.

$8.00 — Parthenais, coin Sainte-Catherine Est, 4 pièces. Loyer $8.00.

$12.00 — Rue Simard, 1154B près Mont-Royal, 6 pièces, chambre bain $12.00, ménage fait à neuf.

DEUX magnifiques cottages neufs, à Westmount, rue Sherbrooke, 5025 et 5027, ménage fait, premère classe, planchers en bois dur, fixtures électriques, 8 pièces très bien éclairées.

—:o:—

CES logements sont prêts à être occupés et ménage fait. S'adresser Gravel et Ouimet, 97 Saint-Jacques, ou J. B. Dupré 1649 avenue du Parc. — Tél. St-Louis 173. 61-26

MAISONS A LOUER

AVENUE MERCIER, logement à louer, 5 pièces, w. c.; loyer $10.00 payable d'avance. S'adresser 551 St-André. 63-6

AVE. LAPORTE, 75-79.—Deux magnifiques logements à louer, améliorations modernes, possession immédiate, ménage fait à neuf, chauffés à l'eau chaude par propriétaire, en face du Parc. J. E. Lague, 9 St-Jacques, Main 2087. 65-6

AVENUE DU PARC, 1561-63-71 — 2 troisièmes et 1 millieu, plancher en bois franc, chauffés eau chaude, fixtures électriques, glacière, poêle à gaz, manteau de cheminée, près du Parc Mont-Royal, possession immédiate. S'adresser J. A. Vallée, 1567 Mance, Tél. St-Louis, 1097. Tapissage au goût du locataire. 63-6

BOULEVARD ST-JOSEPH, 84, à louer, coin Cadieux, plain-pied moderne, 5 pièces, 2 entrées, cave, $20. Clef No. 82. S'adresser à M. Lefebvre, 50 Boulevard St-Laurent. Main 5427, ou Est 4659. 65-6

BORDEAUX, 1115, beau logement à louer de 7 pièces, très belle localité, ménage fait dernièrement. Loyer modéré. S'adresser J. E. Provost, 672B St-André. Tél. Bell 3738 Est ou 5344 Est. 62-6

BOURBONNIERE, Maisonneuve, No. 238, logement de 6 pièces, $9.00 par mois, logement très chaud et bien éclairé. S'adresser P. Paquette, notaire, 107 St-Jacques, Tél. Main 498. 62-6

BOYER, près Mont-Royal, logement moderne à louer, 7 pièces éclairées, bain, gaz, lavabo, eau chaude. Prix raisonnable. 201 Boyer. 62-6

CADIEUX 1953 près Laurier, bas de maison à louer, de 5 pièces, gaz, w. c. S'adresser à 1951 Cadieux. 61-6

DUMONT, 130 à 140, maison à louer, deux 3èmes étages, neufs, 4 à 5 pièces, bas prix, ménage fait. S'adresser 1382 Delorimier, Tél. St-Louis 295. 63-6

LOGEMENTS—50 logements à louer au centre, quelques-uns possession immédiate, $8 à $30; aussi ménage à vendre, propriétaire 56 Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 65-6

MAISON A LOUER, 6 appartements S'adresser 627A Sanguinet 63-6

MAISON A LOUER au Parc Laval, sur le bord de l'eau, 45 pommiers, grange et écurie, le tout pour $125 pour l'année. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 61-6

MAISONS à louer, rue Hutchison, Nos 2351 à 2357, 3 plain-pieds modernes de 7 et 8 pièces, chauffage à l'eau chaude, peinture en dedans 5 couches, blanc émail, plancher de salle de bain en tuile, douche à eau chaude et froide, tapisserie de choix dans chaque pièce, manteaux de cheminée au gaz ou électricité dans les salons, planchers en bois franc, grande cave, 2 minutes de la ligne des tramways de l'avenue du Parc. Prêt pour occupation. Loyer $30 par mois. S'adresser à L. D. Latour, 1202 avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 1725, le soir ou le jour. 62-6

MANCE, 1671, 1575, 1575A, 3 plain-pieds, 7 et 8 pièces, chauffage eau chaude, gaz, balcon avec vue sur la montagne, près du Parc Mont-Royal, possession immédiate. J. A. Vallée, 1567 Mance, St-Louis 1097. 63-6

RUE BOURBONNIERE — Jolis logements à louer, 4 pièces, bain, gaz, électricité, tout imité, prix $9.00. S'adresser 678 Bourbonnière. Tél. Est 7122. 58-13

ST-GERMAIN 623-25-27 — Maison à louer, près des shops Angus, 4 pièces $8.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou 314 Sanguinet, propriétaire. 61-6

MAISONS MEUBLEES A LOUER

BAS DE MAISON meublé à louer, pour prendre des pensionnaires, personne très recommandée. S'adresser 402 St-Denis. Conditions faciles. 64-6

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

A CHAMLEMAGNE St-Paul l'Hermite maison à louer, sur la rivière l'Assomption, près des chars, 2 maisons meublées ou non, entourées d'arbres, aqueduc w.c. S. Chagnon, 686 Dorchester Est, Tél. Est 4615.

BOUCHERVILLE, maison double meublée à louer, 10 pièces, bain, gaz, galerie, grande cour, en face de l'eau, près du bateau. C. Beauvais, 1321 Ste-Catherine Est, Tél. Est 2813. 66-6

MAISON D'ETE à louer, meublée ou non, à 5 minutes de la station de Maple Grove 3 pièces avec galerie tout le tour. S'adresser J. H. Roy, Beauharnois. 63-6

A VENDRE

AMIANTE

Chaux, sable, mortier, plâtre de Paris, ciment à enduits (Rockwall), ciment Portland, briques, poil, couleurs pour mortier, tuyaux de grè, Canada Lime & Builders Supply Co., 125 Ave. Laurier Est. St-Louis 1987, soir, St-Louis 926 et 2469. 43-26

AQUEDUC A VENDRE — A vendre aqueduc de première classe, à St-Aimé, Co., de Richelieu pour le prix de $15,000. Chance extraordinaire. Pour informations s'adresser à R. Desmarais, St-Aimé. 64-6

BOIS DE CHARPENTE, poutres, voliges, portes et encadrement de portes, escaliers d'intérieur avec rampes et poteaux fuselés. Avenue du Parc près Ave. Mont-Royal. Tél. Main 571 et St-Louis 123. 64-6

BRICADE et MOULIN A SCIE, à vendre à bon marché, situé tout près de la gare à Shawbridge, adressez B. Beaulieu St-Jérome C.T., P.Q. 66-jno

COURS D'HYPNOTISME au complet, du Prof. Cardin à vendre au prix réduit de $3.50, 180 rue Berri, Montréal par correspondance seulement. 65-26

FOURNEAUX A CHAUX et TERRE A CARRIERE. A vendre à bonnes conditions situés dans la paroisse de Ste-Anne des Plaines. Plus d'informations s'adresser à B. Beaulieu, St-Jérôme, C.T., P.Q. 66-jno

LICENCE de restaurant à vendre immédiatement. S'adresser à Alexandre Desmarteau, curateur, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 1257 61-6

MOULIN A COUDRE à vendre en bon ordre, de la fabrique "Raymond", très peu d'usure, vendra pour $10. S'adresser 1089A St-André, près Rachel. 61-6

NOUS VENONS de recevoir les nouveaux poêles à gazoline perfectionnés comme un poêle à gaz, fourneau à même, etc. Ainsi que toutes sortes de poêles à gazoline, prix très réduits. P. Gadbois et Cie. 316 Hôtel-de-Ville. 54—26

POELE EN ACIER Chapleau en parfait ordre avec (connection) sideboard noyer noir avec plate glass, table extension $2.50, beau gazelier, sofa de salon, couchette en noyer noir, pupitre, etc à vendre, 41 Christophe Colomb. 61-6

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, à vendre; ainsi que toutes sortes de bois manufacturé ainsi que ferronnerie et peinture et nos prix défient toute compétition. Tél. M. 4907 pour portes et châssis, manufacture 596 St Patrick; Tél. Westmount 87 pour ferronnerie et peinture 1757 Notre-Dame Ouest. Lamarre Frères. 63-6

A VENDRE

MIXER A BETON ainsi que deux tonneaux en chêne d'environ 200 gallons chacun, 126 ave Laurier Est. 66-6

PHARMACIE très bien située, dans le nord de la ville. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 61-6

RADIATEURS, CALORIFERES. — Nous avons des radiateurs et calorifères de toutes grandeurs, à vendre, aussi des tuyaux, poulies, arbres de couche, courroies, chaînes, poutres en acier, rails en acier, etc.; toutes grandeurs, le tout à bon marché. Imperial Waste & Metal Coy, 7 rue Queen. Tél. Main 4959-6587. 241—jan

SALLE A MANGER établie depuis 17 ans, bon centre d'affaires; aussi un set de salon. Cause de vente, maladie. D. Gover, 921 Notre-Dame Ouest. 62-6

Une BALANCE TOLEDO

sur votre comptoir assure un poids honnête. Pas de ressorts. $30 et plus. Conditions faciles. Téléphone Main 5157. Bureau des ventes, angle des rues St-Gabriel et Notre-Dame. 45-26

500,000 PIEDS DE COURROIE en cuir, crin, caoutchouc et coton, toutes grandeurs à vendre, 15 à 50 p.c. meilleur marché que les prix réguliers; aussi occasions dans les courroies de seconde main. The Imperial Waste & Metal Co., 7 rue Queen. Tél. Main 4959, 6587 66-12

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE A VENDRE ou à échanger contre propriété. S'adresser 526 Ste-Catherine Est. T. Bergeron. 61-6

AUTOMOBILE à vendre ou à échanger contre propriété ou terrain. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 4219. 61-6

AUTOMOBILE — BOGHIE — Automobile à vendre ou à échanger, en parfait ordre. S'adresser F. Gagnon, 1928 St-Laurent. Tél. St-Louis 872. 63-6

BICYCLE A VENDRE

$15—Pour Dames, frein pour côtes, garde-crotte, cloche; autres bicycles de différents prix à louer ou à vendre. James M. Smyth, marchand de bicycle, 370 Dorchester O. Up 1249 et 5153. Ouvert le soir, excepté le mercredi et jeudi. 63-26

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE — A bon marché, Lorry d'été et d'hiver en très bonne condition, 39 Dufferin. 65-6

A VENDRE un étalon de 3 ans, poil brun pomelé, pesenteur 1450 lbs., grandeur, cinq pieds et trois pouces. S'adresser à Raoul Jodoin, Boucherville. Correspondances et visites sollicitées. 62-6

BOGHIE — Un bon boghie à vendre à 2 sièges. S'adresser 65 Ste-Elizabeth. 62-6

BONNE JUMENT garantie sans défaut, ayant une portée, à vendre bon marché. S'adresser 141 Letourneux. Maisonneuve. 63-6

BUGGY—Un magnifique buggy speeder, rubber tire 1ère classe, vendra bon marché. Visible chez S. Sauvé, 465 Notre-Dame Ouest. 66-1

CHEVAUX — 3 chevaux de campagne, sains, 5 à 7 ans, 1100 à 1300 lbs. S'adresser 1094 St-Hubert. Tél. St-Louis 1494. 63-6

CHEVAUX ET VOITURES à vendre, cheval brun-castor, pesant 1100 lbs et autres. Victoria de charretier et harnais. S'adresser 360 Beaudry. 62-6

CHEVAUX A VENDRE — Nous avons toujours en main plusieurs chevaux et ponies de toutes sortes, aussi voitures et express de tout genre. Toute personne ayant quelque chose regardant notre ligne, ferait bien de nous les consigner, car nous donnons satisfaction. J. E. Charlebois, 567 rue St-Paul coin St-Henri. Encan tous les jours à 2 hrs. p.m. 61-6

EXPRESS d'été couvert à vendre, bon marché pour un prompt acheteur, $30.00 — 1363 Notre-Dame Est, angle rue Dufresne. 61-6

EXPRESS — 5 express neufs, 3 de seconde main, à vendre, conditions faciles, aussi un engin à gaz. S'adresser 338 rue des Carrières, coin St-Hubert, Tél. St-Louis 799. 65-6

JUMENT blonde, pesant 950 lbs., à vendre pour $40. S'adresser à N. Allard. 70 St-Germain. 62-6

MAGNIFIQUE EXPRESS d'entrepreneur menuisier, tout neuf, à vendre à des conditions très faciles. S'adresser 1308 St-Hubert. Tél. St-Louis 2689. 65-6

MAGNIFIQUE boghei à vendre pour 2 personnes, Rubber Tire en parfait ordre, vendra à bon marché, aussi 2 attelages pour express. S'adresser 963 Ave. Coloniale. 66-1

ROUES de toutes sortes, tombereaux et voitures, à vendre. S'adresser à Joseph Langlois, 535 Fullum, coin avenue Langlois. 50-26

VICTORIA pour charretier, boghei, 2 sièges, seconde main, express neuf. Lebeau, 22 Ave. Mercier, entre St-André et St-Timothée, près Ontario, Est, 1893. 64-6

HOTEL A VENDRE

HOTELS. — Deux hôtels à vendre, cheval et voitures. S'adresser à ville Emard, 200 St-Patrick. 66-6

LOTS A VENDRE

A VENDRE — Deux magnifiques lots de 50 x 90, situés rue Hyland, Westmount Plateau, 5 minutes des chars de la ville. Bonne occasion pour personne voulant redoubler son argent en très peu de temps. 30c du pied carré. Conditions faciles. S'adresser 58 rue Fort 64-12

LOT à vendre, Westmount, 151 King Edward, bon marché. S'adresser O. Sansregret. Bell Est 4213. 61-6

LOTS à vendre dans toutes les parties de la ville, de $100 en montant. Conditions faciles. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine. Est; Tél. Est 4219. 61-6

OUTREMONT, 22 lots à vendre, coin Lajoie et L'Epée, à 55c du pied, 3 coins, Lajoie et Bloomfield, 60c, 5 lots rue Girouard, 59 ct, 5 lots rue Lajoie, 59c. S'adresser à B. BEAULIEU, St-Jérome, P.Q. C.T. 63-6

MAGASINS A VENDRE

BON petit restaurant et épicerie à vendre pour cause double emploi, place d'avenir 469 Bourbonnière, Maisonneuve. 65-6

RESTAURANT et magasin de tabac à vendre, bonne clientèle, bien situé, cause, maladie, 130 Rachel Est. 64-6

RESTAURANT à vendre, No 104B Rue Amherst, avec les fixtures. S'adresser à F. Girouard, agent, No 27 rue Labelle. 64-6

AVIS DE DEMENAGEMENT

DR C. J. GROSE, médecin chirurgien, a transporté son bureau au No 512 Bld. St-Laurent, près de la rue Ontario, Tél. jour Est 816, soir Est 2056. 64-6

COMBUSTIBLE

COMBUSTIBLE — Bois du C.P.R. vendu à $1.50 à $2.00 le voyage, livré. Téléphonez votre ordre. Est 6275 64-26

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT A VENDRE de chambre meublée, bon centre pour maison de pension, vendra à grand sacrifice à prompt acheteur, 472A St-Denis. 61-6

A peu près 150 chaises pliantes seront vendues bon marché. S'adresser au Gérant de la PATRIE. 55-jno

A VENDRE.—Trois élecroliers; vendra bon marché. S'adresser au Gérant de LA PATRIE. jno

A VENDRE, sets de salon, pianos, miroirs de salon, cadres, gazeliers, sets de chambre, sommiers, matelas, meubles en acajou, cabinet à argenterie, poêles à gaz, tapis, prélarts, rideaux, portières et grande quantité de meubles de tous genres, à l'encan ou à vente privée, au No. 1050 et 1052 Ste-Catherine Est. C. Vallée, encanteur. 66—12-15

BUREAU DE TRAVAIL (desk) à vendre, presque neuf, grandes dimensions, avec dessus roulant, prix très modéré, devra se vendre aujourd'hui demain. S'adresser 1181 St-Hubert. 66-1

GLACIERES — Glacières à vendre, devant en vitre pour épiceries "patente Aubin", satisfaction assurée. Glacières réparées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 Ste-Cunégonde et 1351 Notre-Dame Ouest, Téléphone Main 3838. 46—26

MEUBLES de première classe à vendre à sacrifice; cause de départ. S'adresser à 1643 St-Denis, le soir. 62-6

NOUS VENDONS nos meubles, tapis, prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs à toute personne qui nous apportera cette annonce. Rachel Furniture, 518 Rachel Est, près du Parc Lafontaine. 49-26

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 avenue du Parc. Commandes par téléphone Est 3272. Lunettes ajustées une spécialité. 50-26

SET SE SALON à vendre, porte chapeau, table, fournaise, poêle de cuisine et tuyaux, moulin à coudre. S'adresser 72 Mentana. 61-6

UN SIDEBOARD (Buffet), en chêne presque neuf, à vendre. Vendra bon marché. S'adresser au No 148 Ste-Elizabeth, cité. 66-2

PIANOS ET ORGUES

BON PIANO carré à vendre, caisse en bois de rose $350, pour $50, pour un prompt acheteur. S'adresser 388 Panet. 65-2

PIANO CARRE à vendre, tout neuf, bon marché. S'adresser 683 Ave. Laval. 63-6

PIANO CARRE "BENSON", caisse en palissandre, cadre en métal, beau son, en bonne condition. Occasion $75. Payable $5.00 comptant et $3.00 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley). 66-1

PIANO "NORDHEIMER" Cabinet Grand, caisse en noyer de dessin uni, 7 1-3 octaves, son puissant. En très bonne condition. Réduit à $250. Payable $15 comptant et $7.00 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley). 66-1

TERRE A VENDRE

TERRE A VENDRE de 160 arpents, à 3 1-2 milles du bateau de Longueuil, maison de 30 x 30, brique solide, 3 belles granges et l'eau dans toutes les bâtisses, 20 arpents de bois en sucrerie, terre grise et quelques arpents de terre à jardinage, très belle place pour faire le commerce du lait à la ville. Cette terre bien cultivée peut donner de $3,000 à $4,000 par année. Je peux la vendre en bas de $100 l'arpent; il vient de se vendre une terre un mille plus près de la ville, 106 arpents, $28,000. Je m'adresse aux gens sérieux qui veulent acheter une terre de valeur près de la ville et à bon marché de venir me voir. H. Benoit, 430 Montcalm, Montréal. 65-2

ACCORDEUR DE PIANO

Si vous voulez avoir votre piano accorder ou réparé dans la perfection, adressez-vous à E. Decroix (se rend en campagne). Prix modérés, 268 Parc Lafontaine, Tél. Est 5829. 66-3

ACCORDEUR DE PIANOS — On trouvera un accordeur de pianos expérimenté en s'adressant à M. Dionne, 163 rue Amherst, Tél. Est 5442. 66-6

PIANOS ET ORGUES accordés et réparés artistiquement par Napoléon Gervais, 815 Huntley, Montréal, Tél. St-Louis, 3245. 20-78

BIERRE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette Silver, facile à faire, délicieuse et meilleur marché qu'aucune autre. Bouchons brevetés, $3.25 la grosse. Cornets pour crème à la glace. Echantillons d'essence Silver gratis. S'adresser P. Bougie et Cie., 273 Seigneurs. Main 6354. 54-26

CHAPEAUX

NOTRE ASSORTIMENT des dernières nouveautés, chapeaux de printemps, offre une variété splendide, aussi grand choix de casquettes nouvelles. Armand Doin, 76 Notre-Dame Est, coin St-Vincent. 45-26

EAU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE—Toutes femmes devraient demander l'eau de javelle Cormond, manufacturée par Jos. Paquin, 915 Berri. Tél. Bell St-Louis 3307. Tél. March 2015. 58-12

ECURIE DE PENSION

ECURIE de LOUAGE et PENSION de 1ère classe à la satisfaction des plus exigents. H. Gendreau, 227 Hôtel-de-Ville, Tél. Est 849. 64-6

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE ST-LOUIS, réparations de toutes sortes. Si vous êtes en peine, ne vous découragez past, téléphonez à S. Gagnon, 1924-1928 Blvd. St-Laurent. St-Louis 872—service rapide. 64-26

KODACKS

CAMERAS — Si vous voulez un bon cameras, voyez ceux de Huttig, munis des lentilles Goerz. Développement et impression. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 52-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Plâtre "Hammer Brand"

Et autres matériaux de construction à l'usage des plâtriers, Canada Lime & Blds. Supply Co., 126, ave Laurier-Est St-Louis 1987; soir St-Louis 926 et 2469. 65-26

W. LAJEUNESSE ET CIE—A vendre, briques, portes, châssis, système de chauffage, bois de toutes dimensions, et démolissons bâtisse du Séminaire. St-François-Xavier et Notre-Dame, bâtisse Henry Birks Limitée, carré Phillips, bâtisse Stanley Bagg, Peel et Ste-Catherine. Belle occasion pour ceux qui ont besoin de différents matériaux. Clos et bureaux, 688 Notre-Dame. Tél. Est 3265. 65-6

(SUITE A LA 11eme PAGE)

OCCASIONS D'AFFAIRES ET IMMEUBLES

GAZELIERS

GAZELIERS, une branche 59c, deux branches $1.49 à $2.49, trois branches $2.49 à $4.49. Appareils à gaz, 25c complets, renversé 49c; tapisseries 30 p.c. de réduction. J. L. Roulliard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard, St-Louis 1049. 63-26

PANAMA

PANAMAS nettoyés et bloqués sur dernières formes, garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier Co., Main 5488, 50 Dupré (coin Notre-Dame). 58-26

PENSION D'ETE

BOSTON Summer Hôtel Tempérance, Châteauguay Bassin, Qué. Marmitique place d'été pour vacance pour une semaine ou une journée, repas et chambre au prix de la ville, canotage, pêche et bain, jardin d'été, salle de danse pour réunion, club et euchre. Pour informations, s'adresser Geo. Giguère, 34 Boul. St-Laurent, Bell Tél. Main 5880. 61-26

POELES A GAZ

JE VENDS les meilleurs poêles d'acier et à gaz, les plus beaux modèles désirés; vous épargnerez votre argent en l'achetant, des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la Cie Moffat, M. H. Boucher, 1490 Blvd. St-Laurent, St-Louis 1814. 37-78

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation, Tél. Bell Est 2075. 56-26

TABACS EN FEUILLES

J. A. FOREST, marchand de tabacs en feuilles, en gros. Toujours en main le tabac rouge, havana, quesnel, parfun d'Italie, etc. Venez voir l'assortiment, 189 Amherst, Est 1487. 65-26

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co'y" 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 296-186

BILLETS PROMISSOIRES

J. A. Denault, agent financier, 17 Côte Place d'Armes, Main 1155, négocie billets, créances, réclamations, pawn-tickets, diamants, bijoux. Transactions financières admimistrées avec soin. 49-26

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, à Pont Viau, en face d'Ahuntsic, maison double, 6 et 7 chambres. Conditions faciles. S'adresser Isaie-F. Jacques, 523 St-Timothée. 56-26

DEUX RESIDENCES d'été à louer ou à vendre, neuves modernes près église, rivière, tramway. Ernest J. Morin, Sault-au-Récollet, près église ou 345 St-Charles-Borromée, Est 1465. 64-6

ON DEMANDE A ECHANGER

ON DEMANDE à échanger une propriété rapportant au moins 10 pour cent, pour automobile. S'adresser 2774 St-Laurent, près Beaubien. Jos. Brisebois. 64-6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 et 6 p.c., H. R. N. Viau, 43 St-Gabriel, Tél. Main 5761. Résidence, 11 Drolet. 45-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main, 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-187

$80000 à prêter sur propriétés à Montréal, n'importe quel montant. Aucun déboursé à faire avant d'avoir l'argent. Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est, Montréal. 57-26

DIVERS

AVIS — Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un avis signé de ma main. Frank O. Rancourt, 2257 St-Jacques. 65-3

AVIS—Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un avis signé de ma main. Cyr Ginchereau, Lachine Lock, Montréal. 66-3

AVIS DE DEMENAGEMENT— Monsieur A. Schachter, agent d'immeubles, désire informer ses nombreux clients et le public en général, qu'il est déménagé du No 158 Mitcheson, au No 3 Avenue Esplanade. 61-12

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de construire une buanderie, sur le lot numéro cadastral 162-225 et 165-25, subdivisions du quartier St-Denis, No 1210 rue Saint-Denis en arrière.

Signature F. J. SICARD.
Adresse, No 383 rue Cadieux.
Montréal, 10 mai 1911. 65-3

AVIS AU PUBLIC—J'achèteral ou échangeral des propriétés, lots, fermes, dans la ville, banlieue ou campagne; je prêteral de l'argent sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque; j'avanceral de l'argent à quiconque sera dans le trouble; j'achèteral les livres de dettes, billets, comptes. J'achèteral les 1ère, 2ème et 3ème hypothèques. S'adresser à Louis Henry, Chambre 103, 53 rue St-Jacques. Tél. Main 7591. 66-7

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'édifice "La Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi.

JOLIETTE STEEL & IRON FOUNDRY LIMITED — L'Aciérie de Joliette est maintenant en pleine opération. Pour acier coulé et machineries de toutes sortes, adressez-vous au No. 371 RUE ST-JACQUES, Montréal. Gérant, J. D. QUERY, TEL. MAIN 2722. 64-4

LE TRAVERSIER "Le Laval" a commencé sa traversée régulière entre le Bout de l'Isle, Repentigny et Charlemagne, samedi, le 6 mai, pour venir en communication avec les chars de la M.S.R., afin d'accommoder les gens qui demeurent dans les environs pendant la saison d'été. 62-6

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER, lots ou petite propriété dans Outremont, Annexe ou Westmount. Prix devra être raisonnable. Soir 260 Clarke. Jour Phone Main 6877. 66-6

AVIS

INSTITUT FRANCO-BELGE, rue St-André, 186. Guérison des maladies des femmes, rhumatisme, goutte, constipation etc., cures végétales—consultations gratuites. Traitement des maladies de poitrines, du foie, des reins, des intestins, du sang et de la peau. Expulsion du ver solitaire. 56-26

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

BENOIT FRERES

20 St-Jacques. Tel. Main 636.

$5800—Rue Orléans, coin de rue 1 magasin et 3 logements, prendra $600 et des lots à Maisonneuve.

$3500—Rue Chapleau, 2 étages, 3 logements, écurie de 3 places, $300 comptant et $200 par année.

MAISON A VENDRE rue Duquette, à 20 pieds de l'église et de l'école, revenu $753, prix $7,000; cette propriété est toute de première classe, intérieur imité, bain en fonte émaillé, gaz, électricité, façade brique romaine, très belle galerie sur toute la façade, enfin cette propriété est la mieux bâtie et aussi de la plus belle apparence; hâtez-vous, elle ne sera pas longtemps sur le marché. Benoit Frères, 20 St-Jacques, chambre 24, Main 636.

$6400—Rue St-Denis, trois beaux grands logements, bâtis avec toutes les améliorations modernes.

$18500—Rue Hutchison, près du Boulevard St-Joseph, maison de première classe, fournaise à eau chaude, etc.

LOTS AU SAULT AU RECOLLET, bord de l'eau. Conditions faciles.

BENOIT FRERES, 20 St-Jacques, Tél. Main 636. 61-6

AVE. HOTEL DE VILLE 622, près Sherbrooke, façade en pierre, 11 pièces, menuiseries cotonnier, cave cimentée, gaz, électricité. Mme Dagenais, 622 Ave. Hôtel de Ville. 63-6

BARGAIN — Rue Fullum, coin de 3 rues, bois et brique, 2 magasins, 1 logis de 11 appartements rapportant $60.00 par mois. Bons locataires, prix $5,800. Conditions très faciles. Archambault & Mailloux, 18 Bâtisse La PATRIE. 66-2

HOGAN — Parc Frontenac, 18 et 20, 3 logements, rapportant $300 annuellement. Bâtisse 25 x 40, égoutée au milieu. Prix $2,800; comptant $500 avec hypothèque. S'adresser 66 Dufresne. 60-12

OUTREMONT, 471 Durocher, maison brique solide, 10 pièces, parfait ordre, avec jardin à côté si requis; aussi deux magnifiques lots. Avenue Outremont Ouest, 37 1-2 x 100, près Chemin Ste-Catherine. Bonnes conditions. F. Prud'homme, 471 Durocher, St-Louis 1108, Main 2168. 61-6

PROPRIETES A VENDRE dans toutes les parties de la ville, de $1,500 à $50,000. S'adresser 7 Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 61-6

$1500—Propriété à vendre rue Hôtel-de-Ville près Duluth, revenu $162 par année. S'adresser à T. Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 61-6

PROPRIETE A VENDRE, $600.00 comptant et le reste à conditions faciles. Belle résidence, rue Dufferin. Six chambres, toutes en bon ordre. Terrain 50 x 100 pieds. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à Omar Oakley, 107 rue Saint-Jacques, chambre 78, Tél. Main 1198. 61-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Z. TRUDEAU

Courtiers d'immeubles, autrefois Trudeau & Houle, 52 rue St-Jacques.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mes clients, et le public en général, que je viens récemment d'ouvrir mon bureau d'immeubles et chances d'affaires, au No. 52 de la rue St-Jacques.

Je fais une spécialité de vente de propriétés, lots vacants, achats et échange de commerces et propriétés, j'ai également adjoint un département qui s'occupera de prêts sur propriétés, collection de loyers, etc.

Je sollicite votre patronage et je suis heureux de pouvoir vous inviter à parager mes avantages.

Z. TRUDEAU, 52 St-Jacques. Main 7726. 61-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. H. PETIT

Courtier en immeubles, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis, 8968

$11800 — Esplanade, six plain-pieds. Revenu $1,200; comptant $3,000.

$6000—Hutchison, cottage 9 pièces, comptant $1,000.

$7000—Mance près Boulevard St-Joseph, trois plain-pieds. Revenu $720, comptant $2,000.

$8000—Mance près Boulevard St-Joseph, trois plain-pieds modernes. Revenu $804, comptant $2,000.

4 TERRAINS rue St-Urbain près Villeneuve, conditions faciles.

AVENUE PAPINEAU deux beaux coins à 75c du pied, vaut réellement 90c.

$14000 — Mont-Royal, propriété commerciale, bien située.

11 TERRAINS à vendre à sacrifice, au Boulevard Bilodeau, aussi conditions faciles.

3 TERRAINS rue Delorimier à échanger contre propriété dans St-Jean-Baptiste.

$26000 — Ste-Catherine Ouest, propriété quatre étages, pierre et brique solides. Comptant: $5,000.

$18500 — Walnut, coin Cazelais, 12 logements, revenu $2,058, comptant le plus possible.

$18000 — St-Hubert, 15 logements et cottage, revenu $1,872, comptant $2,000.

$7500 — St-Jacques et St-Antoine, 5 logements, revenu $792, comptant $3,000.

J. H. PETIT, 122 Christophe Colomb.—61—6

PROPRIETE A VENDRE coin Lagauchetière et St-Timothée, Nos. 482, 484, 486 — 92, 94, 96 St-Timothée, pour $10,000, revenu $1,008 par année. S'adresser 526 Ste-Catherine Est. T. Bergeron. 65-6

$6000 — Maison à vendre rue St-Germain, 6 logements, rapportant $650.00. Comptant $3,000.00, balance facile. S'adresser E. Lamoureux, 314 Sanguinet. 61-6

280-282 Ave. Outremont — A vendre, 2 cottages, des plus modernes, près du chemin Ste-Catherine et du carré. C. A. Prévost.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. R. PICHE

88 Christophe Colomb. Tel. St-Louis 629.

RUE MANCE près Mont-Royal, 3 plain-pieds.

RUE CHRISTOPHE-COLOMB, 3 plain-pieds.

RUE BOYER, 2 côtés, 6 plain-pieds, vendra séparément.

AVE. ESPLANADE, 3 plain-pieds, très moderne.

AVE. DU PARC, près Mont-Royal, 2 côtés, 6 plain-pieds, pierre et brique solide, logements des plus modernes.

AVE. MONT-ROYAL, coin de rue, un magasin et un logement, 2 étages, échangerait pour propriétés.

COIN MARIE-ANNE ET MARQUETTE, 5 plain-pieds modernes, beau grand magasin, cave cimentée, 3 vitrines, plancher bois dur. Vendrait de suite à bonnes conditions.

Pour plus amples informations, s'adresser à J.-R. PICHE, Tél. St-Louis 629. 66-6

PROPRIETES DE CAMPAGNES A VENDRE

CARTIERVILLE, un joli cottage près du club nautique, avec ou sans ameublement, 8 appartements, avec eau et w. c. dans la maison, écurie et grenier à foin, terrain 8S par 100, très bon marché. Arthur Denis, 4 Craig Ouest. Tél. Main 1218 ou Est 3815. 62-6

CHATEAUGUAY — Villa des Roses cottage à vendre, 2 étages, terrain 200 x 80, sur le bord de l'eau, écurie, aratoire, moulin à vent, eau chaude et froide, cave en ciment, arbres fruitiers, église à côté, 1900 rosiers. Possession immédiate. Prix $2,500. J. A. Boudrias, 334 Rachel. Tél. St-Louis 4087. 55-3no

MAGNIFIQUE COTTAGE situé à la Pointe-aux-Trembles, sur le bord du fleuve, construit pour hiver et été, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à Jean Versailles, 99 St-Jacques. Main 6865. 66-6

MAISON A LOUER, 7 rue Roy, ville St-Laurent, 4 grands appartements, belle place pour la saison d'été, loyer modéré. Informations, s'adresser sur les lieux. 66-6

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE — A Vaudreuil, beau cottage en face du lac, avec chauffage à eau chaude, gaz pour éclairage et cuisson, bonne eau, chambre de bain, grange, poulaillier etc. S'adresser à 40 St-Denis. Bell Tél. Est 5417. 65-6

TERRAINS A VENDRE

RUE SHERBROOKE — Terrain à vendre, 25 x 110 — Un autre rue Cuvillier coin Hochelaga, 60 x 110. S'adresser 496 Cuvillier. 62-6

SAULT-AU-RECOLLET 30,000 pds. de terrains sur le grand chemin, entre l'église et le couvent. S'adresser 64 Avenue Québec, ou 564 St-Denis. 66-6

342 Ave. Outremont, Tél. St-Louis 1187. 61-j-n-o.

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

EUCLIDE ROY, L.L.L., avocat. Spécialité: Incorporation de compagnies d'Ontario et de Québec, etc. Bureau, 107 St-Jacques. Tél. Main 7306. Résidence 2240 St-Denis. Tél. St-Louis 1885. 59-26

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

Notaire

BELANGER ET BELANGER, notaires, (Léandre Bélanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque, à bonnes conditions, et achats de créances. 12-78

Peintre Décorateur

Robert & Mandeville, Décorations: Théâtres, Scopes et accessoire. Portraits à l'huile. Plafres de fantaisie. Bustes. Décors d'églises et maisons privées. Est 3901 73 St-Denis. 49-26

H. J. LAPALME & FILS, — 4 rue Craig Ouest. Tél. Main 1218 — pour décoration. Spécialité, ménage remis à neuf. 42-26

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 461. De J. Lambert, demanderesse vs Chs. A. Filiatrault, défendeur. Le 22ème jour de mai 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 96 rue Garnier, en la Cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

JOS. MAYER, H.C.S.
Montréal, 10 Mai 1911.

LE MARCHE AUX IMMEUBLES

ON ENREGISTRE 94 TRANSACTIONS, QUI REPRESENTTENT UN MONTANT DE PRES DE $600,000 — VENTES DE $130,000 ET DE $110,000.

Le montant totalisé des transactions, effectuées dans le cours des derniers jours, s'élève à près de $600,000. Il n'est pas vain de dire que nous tsaversons une époque extraordinaire d'activité et de prospérité sur le marché des immeubles. Bientôt, si le mouvement d'accaparement des fermes continue aussi rapide autour de la métropole, nous n'en trouverons plus une seule, l'an prochain.

La grosse vente de ces deux derniers jours est celle de la propriété de M. J. B. Péloquin à la Compagnie d'Immeubles de Montréal au prix de $130,500. Cette propriété, qui sera bientôt convertie en lots à bâtir, a une superficie de 1,505,600 pieds carrés.

Le nom de M. Georges Marcil apparait aussi sur la liste des transactions immobilières. Il est l'acquéreur de deux terres, l'une de $25,000, l'autre de $18,000 sur le lac St-Louis.

Il est question que l'on construise prochainement au coin des rues Sainte-Catherine Est et Maisonneuve un vaste théâtre. C'est M. Bernier, architecte, qui en fera les plans.

Une terre de 710 lots à la Longue-Pointe s'est vendue la somme de $110,000. Le vendeur est M. Pierre Bilaudeau et l'acquéreur la syndicat "Lands Coy Ltd."

Voici les principales ventes du jour:

J.-Bte. Peloquin et al, courtier d'immeubles, à la Compagnie d'Immeubles, de Montréal, Ltd. Une terre, partie lot No 49, par. Mont. avec bâtisses, avenue Décarie et Chemin Côte St-Luc. Superficie totale, 1,500,600 pieds, pour $130,560.00.

—:o:—

Urgèle Meunier dit Lagacé à sa qualité et al, à James Maher, entrepreneur. Une terre, partie lot 128, par. Saule-au-Récollet, sans bâtisses. Superficie, 60 arpents. Pour $22,000.00.

—:o:—

Albert Savignac, notaire, à Eud. Sauvageau et al., partie N.-O. lots 584-1, 2 et 3, par. Mont., avec bâtisses, coin rue Notre-Dame et Vinet, quartier Ste-Cunégonde. Superficie totale, 3,140 pieds, pour $25,000.00.

—:o:—

Alphonse Larchevêque à Jos.-O. Renaud, commerçant, lot 423, par. Longue-Pointe, avec bâtisses. Terrain, 2 arpents par 25 profondeur., par. St-Léonard de Port-Maurice, pour $22,000.00.

—:o:—

Ludger Hamelin, constructeur, et al, à Nazaire Carrière, lots 1705-265-2, 1705-255 et 1705-267-1, par. Mont., avec bâtisses. Terrain, lot 1705-267-1, et lot 1705-266, et lot 1705-265-2, pour $12,500.00.

—:o:—

Mme Léo-G. Ryan à James-R. Goodhall, lot 1578, et partie S.E. 21-13 et 3, quartier St-Antoine, rue Bishop, pour $10,000.00.

—:o:—

Austin-A. Lister à William Scully, lot 1347, quartier St-Antoine, pour $25,625.00.

—o—

The Congregational Church à The C. P. R., partie lot 1604, quartier St.Antoine, C. P. R. Track et rue Guy, pour $28,000.00.

—:o:—

Louis Lafranchise à J.-Bte Dupré entrep. partie lot 158, Côte St-Louis. Avec maisons Nos ciques 932a à 940 rue Sanguinet. Terrain 80 x 160 pour $20,800.

Chs. W. Spencer, Ecr. et al, gérant chemins de fer, à M. Asa Girard, marchand, lo. lot 256-32-1 et partie N.-E. lot 256-33H et lot 256A-24 et partie lot 256 à 24-1 par Mont. sans bâtisses.

2 emplacements rue Sherbrooke, Westmount, sup. du 1er 7379 pieds et le 2e 7454 pieds, pour $11,124.75.

Chs. Caron à Georges Dubois, maître-boucher, lots 1-450, 451 Villa Hochelaga, avec bâtisses Nos civ. 17 à 27 rue Ste-Catherine, Maisonneuve. Terrain chaque lot 7 x 100 pour $12,000.

Isaac Collins, Construc à Williams I. Ryan, peintre, décorateur, lots 217 16-2 par. Mont. Avec bâtisse No civ. 604 Avenue Victoria. Terrain 3592pds pour $11,000.

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LE Q. M. & S. RY.

A partir du dimanche, 14 mai prochain, le train du Québec, Montreal & Southern Ry., pour Nicolet, Pierreville, Sorel et les autres points intermédiaires, quittera Montréal, gare Bonaventure, à 8 hrs 22 a.m., au lieu de 8 a.m. Au retour, il arrivera en gare à 8 hrs 50 p.m., au lieu de 7 hrs.

Il n'y a pas de changement dans l'horaire des trains de semaine. 66-2

COURRIER DE NICOLET

(Spécial à la PATRIE.)

NICOLET, 12.— Une séance dramatique et musicale a eu lieu le 10 courant, au séminaire de Nicolet, en l'honneur de Mgr Brunault. La vaste salle était remplie de membres du clergé et de laïques distingués venus des différentes paroisses du diocèse, et pour la plupart anciens élèves de cette institution.

— Le 10 courant a eu lieu au couvent de l'Assomption, la communion solennelle de 76 jeunes filles. Mgr Brunault leur a ensuite administré le sacrement de la confirmation.

AGENTS POUR AVARD TERRAINS
VIAUVILLE LIMITÉE
EDIFICE "ROYAL TRUST" CHAMBRE 29
107 RUE ST JACQUES
TELEPHONE BELL MAIN 6790
J.G. AVARD & CIE - COURTIERS D'IMMEUBLES

Le Jardin de l'Ile de Montréal. *Dans la Splendide Localité du Sault au Recollet.*

"PHOENIX PARK"

UNE GARE DU MONTREAL PARK & ISLAND SE TROUVE SUR LA PROPRIETE.

Samedi Prochain

Le 13 Mai,

. nous ferons partir un tramway spécial à 3 heures de l'après-midi, de la Place d'Armes, pour accommoder ceux qui ont l'intention d'acheter.

Aussi un autre tramway partira Dimanche, le 14 Mai,

, du même endroit, à 10 heures a. m., et un autre à 2 hrs. 30, ce qui donnera à tous une chance de voir cette délicieuse localité.

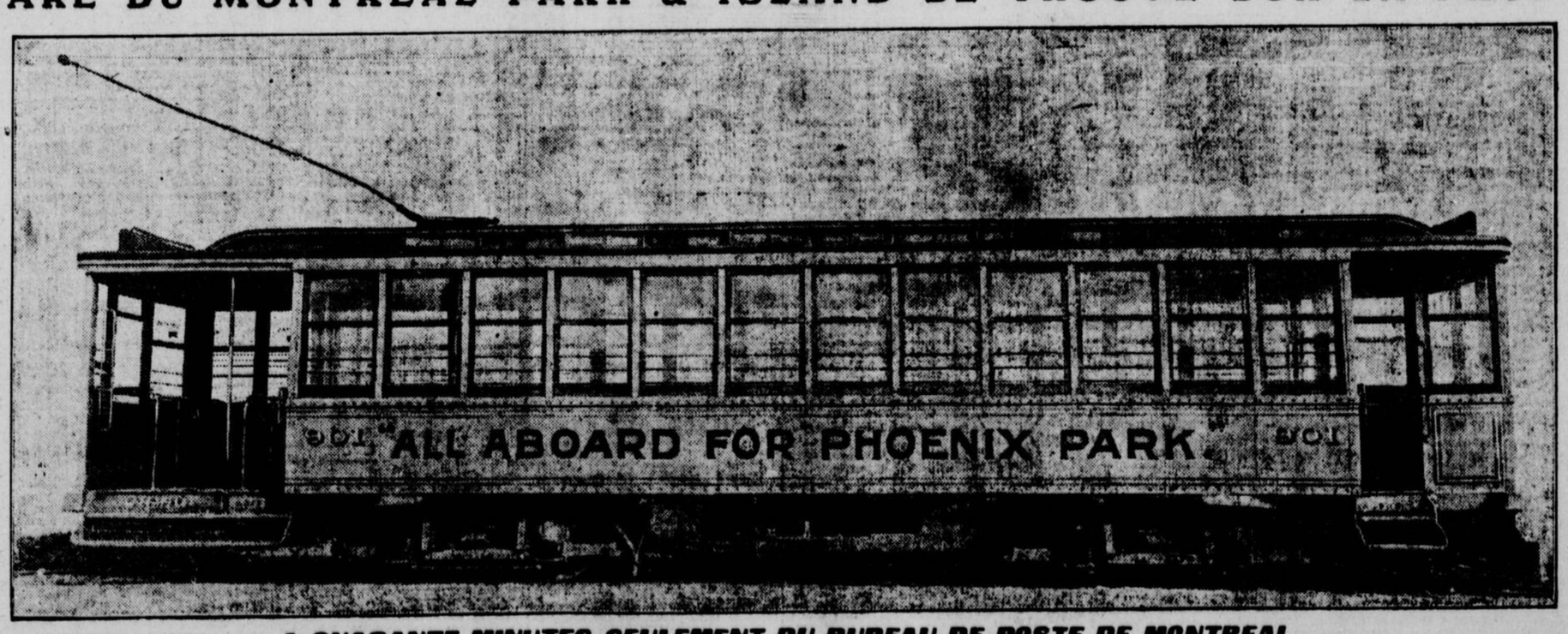

"Phœnix Park"

se trouve à proximité des limites de la ville.

On est à poser actuellement les tuyaux d'aqueduc. Splendides rues de 66 pieds de large. La municipalité fera immédiatement construire les trottoirs et on projette d'autres vastes améliorations. Un magnifique verger couvre une grande partie de cette propriété.

A QUARANTE MINUTES SEULEMENT DU BUREAU DE POSTE DE MONTREAL.

SEULEMENT 350 LOTS EN VENTE AU "PHOENIX PARK"

Pour commémorer l'ouverture, un nombre limité sera vendu aux prix de . . . $80 à $350

PHOENIX PARK occupe une position enviable et aucun endroit sur l'ile ne possède de plus grands avantages—facilité d'accès, superbe élévation, et toutes les associations rendues universellement célèbres par le grand poète canadien, feu le Dr Drummond.

Les conditions de vente et tous les autres détails fournis sur demande à notre bureau. Voyez le "Standard" de la semaine prochaine pour les vignettes illustrant "Phœnix Park"

SENECAL & CATTON, Agents d'Immeubles, *Tél. M. 2270* ***180 RUE SAINT-JACQUES,***
EDIFICE DE LA BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

TORONTO, 12—Aujourd'hui, vents assez forts du sud, tournant à l'ouest, quelques averses locales ou orages électriques, mais généralement beau et très chaud. Demain, plus frais.

PROBABILITES — Victoria, manquant ; Calgary, manquant ; Winnipeg, manquant. Port-Arthur, manquant; Owen-Sound, clair; Toronto, clair ; Ottawa, beau ; Montréal, beau ; Québec, beau ; Pointe-au-Père, pluie.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Mesté, gérant de Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum, aujourd'hui	77
Minimum, aujourd'hui	49
Maximum, l'an dernier	54
Minimum, l'an dernier	45

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA.—La dépression qui était près du lac Supérieur hier, s'est déplacée très loin à l'est et au nord. Les averses et les orages électriques ont été fréquents dans la province de Québec et peu nombreux dans Ontario. Le temps a été froid dans le Manitoba et il a même neigé.

CALENDRIER.—Demain, 13 mai, 1911, fête du jour, saint Jean le Silencaire, évêque et moine.

EPHEMERIDES. —Le 12 mai 1910, —L'Intercolonial annonce un surplus de $500,000 pour le dernier exercice financier ; lancement du "Florida", le plus puissant Dreadnought de la marine américaine ; fêtes à Nicolet, à l'occasion du parachèvement de la cathédrale.

VISITE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE

Mgr l'archevêque de Montréal partira en tournée pastorale, samedi après-midi, à trois heures.

MM. les curés sont donc priés, suivant l'usage, de faire sonner, à l'heure du départ de Mgr, les cloches de leur église.

LE TERME DE LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel siégera du 15 de mois au 27. Il y a 45 causes d'inscrites sur le rôle. Parmi les plus importantes et les plus connues, nous relevons celle du requérant Gribble, contre la compagnie "Montreal Light, Heat and Power" ; celle de la compagnie du tramway contre le "Star" ; celle du barreau de Montréal contre Gosselin et celle des avocats qui ont occupé devant la commission royale contre la cité.

HOTES DISTINGUES

NN. SS. les évêques de Joliette et de Valleyfield sont aujourd'hui en visite au palais archiépiscopal.

L'ETAT DU PAPE

(Service spécial de la PATRIE)

ROME, 12. — Le Pape Pie X se ressent encore des effets de sa dernière attaque de goutte. Toutes les audiences publiques qui devaient avoir lieu ce matin, au Vatican, ont été suspendues. Sa Sainteté, cependant, a donné ses audiences privées et a eu un long entretien avec Mgr Bianoni, évêque de Ferentino.

Les médecins du Pape, toutefois, ne sont pas trop alarmés.

LES JOURNALISTES AU PARC DOMINION

Les journaliste seront, jeudi, les hôtes de la compagnie du tramway, au Parc Dominion. Il y aura un programme très varié et un banquet.

LA REINE ALEXANDRA

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 12. — La reine-mère Alexandra, qui est arrivée il y a une semaine, d'une croisière dans la Méditerranée, s'est retirée au château de Sandringham, où elle demeurera jusqu'après les fêtes du couronnement. Depuis son retour elle jouit d'une santé assez bonne.

ELECTIONS AU CLUB DE REFORME

Les élections du club de réforme auront lieu mardi soir prochain, le 16, à huit heures, au numéro 30 de la rue Université. Les principaux officiers ont été élus par acclamation, mais il reste l'élection des secrétaires et des membres du bureau du conseil.

LA VACCINATION SERA TRES FACILE

Le Dr Ls. Laberge déclare que la mise en vigueur de la loi rendant la vaccination obligatoire est facile. A Montréal, puisque la loi est pratiquement obligatoire déjà, attendu que tous les employés d'établissements industriels et tous les enfants des écoles doivent être vaccinés. Les mesures seront prises sans délai pour faire observer la loi à la lettre, en ce qui concerne le reste de la population.

COCHER MALHONNETE

Napoléon Descharmps, un cocher de place qui croyait faire une bonne aubaine en chargeant $2 de plus que le tarif, à un client, devra payer $10 d'amende, ainsi que les frais, et remettre les $2 à son client.

Important aux Spéculateurs

La PATRIE par ses colonnes de Petites Annonces est en contact immédiat avec les personnes désirant vendre, acheter, échanger, propriétés, terrains, commerce, etc.

Lisez les PETITES ANNONCES de la PATRIE tous les jours, vous y verrez des chances importantes.

Earl McElveny a failli répandre l'épidémie

Le malade atteint de la picote, qu'on a découvert dans une maison de la côte du Beaver Hall, a bien failli être la cause d'une calamité, car on vient de découvrir qu'il a travaillé deux jours de la semaine dernière dans la chambre des télégraphistes du Pacifique Canadien, avec cent cinquante de ses confrères.

Earl McElveny, c'est le nom du malheureux qui est en ce moment à l'hôpital des maladies contagieuses, est arrivé à Montréal il y a quelques jours, venant de Fredericton, N.-B. C'est un excellent opérateur de télégraphe et il était à l'emploi de la compagnie du C. P. R.

Il commença à travailler le mardi, 2 mai, au bureau de la rue St-François-Xavier. Il travailla toute la journée de mardi et revint au travail mercredi. Il était dans le temps atteint de la picote. Ce n'est que jeudi qu'il se sentit malade et qu'il alla voir le Dr Dunstan Grey, de la côte du Beaver Hall, pour lui demander des soins.

Le Dr Grey déclara que le malade était atteint de picote et il mit les autorités au courant. La maison où habitait McElveny fut tout de suite désinfectée et il fut conduit rue Moreau, à l'hôpital de la ville.

On n'a appris qu'hier après-midi que McElveny avait travaillé pendant qu'il était souffrant au bureau du télégraphe du C. P. R. Les cent cinquante télégraphistes qui ont travaillé pendant deux jours avec McElveny l'ont échappé belle.

Les ouvriers protestent auprès de l'ordinaire

Une délégation ouvrière, représentant les métiers de construction de Montréal et composée de MM. Ovide Proulx, Richard Lynch et D. Lanthier, s'est présentée à l'Archevêché, ce matin, pour soumettre aux autorités épiscopales que dans l'érection de nos églises et nos monuments religieux, les entrepreneurs avaient recours à des manoeuvres étrangers. M. le chanoine Martin, qui a reçu la requête des ouvriers, en l'absence de Mgr l'Archevêque, leur a déclaré qu'il ignorait les moyens adoptés par les entrepreneurs dans le choix de leurs ouvriers, qu'il étudierait leur réclamation, la soumettrait à l'autorité du diocèse et que justice serait rendue à qui de droit dans la mesure du possible.

Il reste à percevoir, $200,000 d'arrérages

Le trésorier de la ville est à préparer un état des sommes dues à la ville pour arrérages de taxes foncières. Ce rapport qui n'est pas terminé couvre 300 pages de noms et de chiffres et il est estimé que le montant dû dépassera $200,000.

LES OBSEQUES DE FEU MGR McEVAY

MGR STAGNI PRESIDE A LA CEREMONIE.—MGR FALLON PRONONCE L'ORAISON FUNEBRE.—QUATRE ARCHEVEQUES PRENNENT PART A L'ABSOUTE.

TORONTO, 12. — Les funérailles de Mgr Patrick Fergus McEvay, archevêque de Toronto, ont eu lieu cet avant-midi, à la cathédrale St-Michel.

C'est Mgr Stagni, le délégué papal qui a célébré le service funèbre, et Mgr Fallon, évêque de London, a prononcé l'oraison funèbre.

Quatre archevêques: Mgr Bégin, de Québec, Mgr Bruchési, de Montréal; Mgr Gauthier, d'Ottawa, et Mgr McCarthy, d'Halifax, ont participé à l'absoute.

Une délégation du parlement fédéral et une autre de la législature provinciale assistaient aux funérailles.

L'honorable Dr Réaume, l'honorable W. J. Hanna, et l'honorable J. J. Foy, représentaient le cabinet d'Ontario.

Le maire, les échevins, les juges et les membres de la commission des écoles représentaient la ville de Toronto.

La cathédrale était tendue de noir et de blanc et les autels et la chaire drapés de crêpe.

EN CHAPELLE ARDENTE

TORONTO, 12. — Le corps de Mgr McEvay avait été solennellement exposé en chapelle ardente hier dans la cathédrale Saint-Michel. La cérémonie fut très impressionnante. De bonne heure dans l'après-midi les restes du regretté archevêque furent transportés du palais épiscopal à l'église.

Le corbillard était traîné par quatre chevaux et suivi de huit membres du clergé, comme porteurs des coins du poêle.

Près d'une centaine d'ecclésiastiques et cinq membres des sociétés catholiques suivaient le cortège avec les chevaliers de Saint-Jean à l'avant-garde.

Les restes du défunt contenus dans un cercueil doublé de satin blanc et recouvert de peluche pourpre furent placés dans le sanctuaire. La tête en fut soulevée de façon à ce que le visage du pasteur défunt soit vu des fidèles. Douze chevaliers en uniforme ont monté la garde près de la bière devant laquelle le public fut admis à défiler.

Depuis quatre heures jusqu'à dix heures et demie, ça été une procession continuelle et plus de mille personnes ont passé devant le cercueil de l'archevêque défunt.

Des télégrammes de condoléances furent reçus au palais archiépiscopal pendant toute la journée d'hier, de toutes les parties du Canada.

M. GEORGES MARCIL LANCE UN JOURNAL

L'échevin Georges Marcil a décidé de fonder un journal, qui s'appellera "Le Peuple" et qui préconisera certaines réformes municipales.

MEXICO CRAINT UN SOULEVEMENT

NAVARRO SERA TRADUIT DEVANT LA COUR MARTIALE POUR AVOIR RENDU JUAREZ.

(Service spécial de la PATRIE)

MEXICO, 12. — On dit que les étudiants préparent une manifestation hostile au gouvernement et veulent provoquer un soulèvement dans la ville, coïncidant avec une attaque des rebelles.

Aussi le gouvernement a-t-il pris les mesures les plus rigoureuses.

L'effectif de la police dans les rues a été doublé et les troupes se tiennent prêtes à prendre les armes.

On rapporte que le général Navarro, défenseur de Juarez, sera traduit devant une cour martiale pour avoir rendu la ville. Sa conduite n'a pas reçu l'approbation du département de la guerre.

INCENDIE AU CAMP DE PETEWAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 12. — Un incendie a détruit une partie du camp militaire de Petewawa, hier après-midi. Les pertes sont de $25,000,000.

COLLISION FATALE

(Spécial à la PATRIE)

DOUVRES, Angleterre, 12. — Le steamer anglais "Westmoreland", est venu en collision avec le steamer espagnol "De Mayo". Le navire espagnol a coulé à pic. Le capitaine, le second et trois matelots se sont noyés.

IL MEURT AU PIED DU MONUMENT NELSON

Le constable Noonan a trouvé vers huit heures, ce matin, au pied de la colonne Nelson, place Jacques-Cartier, le cadavre d'un inconnu, et l'a fait transporter à la morgue. L'individu paraît âgé de 60 ans et très pauvre, car le coroner a dû ordonner de brûler immédiatement ses vêtements qui étaient d'une malpropreté repoussante.

DEUX HOMMES NOYES

QUEBEC, 12. — Dimanche dernier deux hommes qui travaillaient à la descente des billots, avec trois compagnons, sur la rivière Syriaque, qui se jette dans la Kemgami (Saguenay) se sont noyés accidentellement.

Les victimes sont Arthur Boulé et Thomas Louis Tremblay.

UN ENFANT NOYE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 12.— Albert Rancour, 11 ans s'est noyé dans la rivière Chaudière, à St-Georges de Beauce.

A propos du "Canada Cement Merger"

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 12. — Sir Sanford Fleming, ancien président du "Canada Cement Merger", a, ce matin, au comité des bills privés, accusé M. W. M. Aitken, un canadien député à Londres, et ses associés, d'avoir obtenu frauduleusement du stock de cette compagnie pour plusieurs millions, et a demandé une enquête à ce sujet.

La compagnie aurait acquis des propriétés valant trente millions, aurait payé 16 millions et négligé de rendre compte du reste.

Sir Sanford demande une enquête dans une lettre à M. Laurier, et le comité des bills privés a, ce matin, refusé pour le moment, d'accorder à la compagnie le droit d'émettre pour quatorze millions de nouvelles actions.

CONFERENCE AVEC FRANCISCO MADERO

ON TENTERA DE RENOUER LES NEGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES REVOLUTIONNAIRES.

(Service spécial de la PATRIE)

JUAREZ, Mex., 12. — Senors Braniff et Obregon, les intermédiaires volontaires entre le gouvernement du Mexique et les insurgés, rencontreront Francisco I. Madero, président provisoire du Mexique, à ses quartiers généraux à Juarez. Cela sera la première communication du gouvernement avec le chef de la révolution depuis la prise de Juarez.

Après leur entrevue il y aura réunion du cabinet provisoire révolutionnaires et l'on décidera si les négociations de paix peuvent être ou non reprises.

McMANIGAL NE TEMOIGNERA PAS

LES DETECTIVES TROUVENT DES PREUVES ECRASANTES CONTRE LES FRERES MACNAMARA, EN CORROBORATION DES AVEUX DE LEUR COMPLICE PRESUME.

(Service spécial de la PATRIE)

LOS ANGELES, 12. — Ortie McManigal ne sera pas appelé à témoigner dans la poursuite intentée aux frères MacNamara pour meurtre et attentat à la dynamite. Cette procédure a été adoptée à la suite d'une conférence entre le procureur de district Fredericks et ses associés. Le procureur de district vient de découvrir contre les McNamara des preuves écrasantes qui rendent inutile le témoignage de McManigal.

Le gérant de l'agence Burns et un détective de cette agence ont déclaré qu'ils s'étaient procuré une photographie de McManigal prise quelque temps avant l'explosion des fonderies Llewelyn. McManigal se trouve au milieu d'un groupe d'une trentaine de personnes et les détectives pensent qu'il s'en trouvera plusieurs parmi elles pour identifier McManigal quand commencera son procès pour avoir fait sauter les usines Llewelyn.

PAS MEME $100 POUR LE TAG DAY

Le comité des dames chargé d'organiser le "tag day" en faveur des oeuvres de charité, le 24 mai, a demandé au Bureau de Contrôle une allocation de $100, pour lui permettre de procéder, mais la ville n'a pas le pouvoir de faire cette dépense et les avocats de la ville sont priés d'aviser les contrôleurs à ce sujet.

LE FEU DEVORAIT SES VETEMENTS

Une femme qui l'a échappé belle, hier soir, c'est Mme Cohen, domiciliée au No 612 rue Clarke. Après avoir endormi son bébé dans ses bras, elle voulut aller le déposer dans son petit lit. Pour s'éclairer, elle prit une lampe d'une main, pendant que de l'autre, elle soutenait l'enfant endormi. Un mouvement de celui-ci fit tomber la lampe aux pieds de sa mère. Le verre se brisa et le feu se communiqua à l'huile, puis aux vêtements de la femme.

Des cris d'horreur et d'angoisse amenèrent le mari qui réussit à éteindre les flammes avant qu'elles eussent causé aucun mal sensible à Mme Cohen.

VENTE DE $48,000

Herbert-Marcus Levine a vendu à Abraham Levine, la propriété No 175-14, de la division Saint-Laurent, et sise rue Sherbrooke-Ouest, au prix de $48,000. C'est le notaire Geo. Lighthall, qui a fait la vente.

LES VIDANGEURS SE FONT RARES

Les citoyens du quartier Laurier se plaignent non sans raison, que l'état de leurs ruelles est déplorable et constitue un danger pour la santé publique. Depuis une quinzaine, on n'a pas vu un seul vidangeur. C'est dire qu'à plusieurs endroits, les déchets s'amoncellent et répandent partout autour d'eux des odeurs nauséabondes.

NOUVELLE VICTIME DE L'INCENDIE DU MUSIC HALL

FLINBOURG, 12 — Un des acteurs de la troupe Lafayette est mort ce matin, des blessures reçues pendant l'incendie du Music Hall Empire. C'est la dixième victime.

DEMANDE D'INJONCTION

MM. Willima C. Shields et John C. Shields, de New-York, ont demandé ce matin, une injonction pour empêcher la compagnie "Hudson Bay Knitting Company" de contonuer à se servir d'une machine dont ils prétendent avoir le contrôle exclusif.

ENFANT VICTIME DE SON DEVOUEMENT

UN GARCON DE 12 ANS SE NOIE DANS LA GATINEAU, EN ESSAYANT DE SAUVER SON FRERE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 12.— Un pique-nique offert aux élèves chantres et enfants du sanctuaire de la paroisse St-Rédempteur, hier, chez les Pères du St-Esprit, a eu un dénouement bien tragique, alors que les flots de la rivière Gatineau ont englouti un bambin de 12 ans, Albarie Marcil, fils de M. Maxime Marcil, de la rue St-Hyacinthe.

L'enfant a échappé à la surveillance du R. F. Honoré, s'est aventuré sur des billots, et est tombé à l'eau. Il fut entraîné par le courant qui est très rapide à cet endroit.

Joseph, frère de la petite victime, qui l'accompagnait, a pu être sauvé après mille difficultés. L'accident est arrivé vers 1 heure, hier après-midi, et le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Les religieux en charge des petits pique-niqueurs disent que c'est en voulant sauver son frère que le jeune Albarie Marcil a perdu la vie, et qu'il a été victime de son dévouement.

MORT TRAGIQUE D'UN ELECTRICIEN

John Nuttall, 37 ans, 24, rue Bourbonnière, est mort électrocuté, cette nuit, aux usines de la Canada Cement Company, Pointe aux Trembles. Son cadavre a été trouvé à huit heures, ce matin, par M. Esdras Beaupré, qui arrivait pour le remplacer.

Le défunt avait les mains brûlées et était étendu sur un dynamo. Il est clair que Nuttall en voulant réparer une poulie, est passé sous une courroie et qu'en se relevant trop brusquement, il s'est frappé et a perdu l'équilibre; il a dû saisir alors un fil électrique, ce qui explique ses brûlures aux mains.

Le défunt, né en Angleterre, laisse une femme et cinq enfants; il faisait le service de nuit depuis six mois et jamais il ne lui était arrivé d'accident.

Après avoir pris connaissance de ces faits, le coroner a disposé du corps sans jury.

IL SOUFFRAIT D'ERESIPELE

Un homme souffrant d'érésipèle et venant de Maisonneuve s'est présenté à l'hôtel de ville, ce matin, et il demanda à voir un médecin.

La figure toute tuméfiée, il s'est promené par les corridors, jusqu'à ce qu'il fut admis auprès du Dr Coyle, vui diagnostiqua la maladie infectieuse dont souffrait le visiteur.

Le Dr Coyle a immédiatement téléphoné au Dr Lussier, de Maisonneuve, pour lui ordonner de venir prendre charge du malade qui ne pouvait être admis à l'hôpital St-Paul.

LES SOUMISSIONS POUR LE FILTRE

Des soumissions seront reçues le 20 juin prochain pour la fourniture des pompes destinées au filtre municipal.

Les devis ont été approuvés par les ingénieurs et les commissaires et les soumissions seront demandées aujourd'hui même.

LES PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis suivants ont été octroyés à l'hôtel de ville ce matin :

A. Grégoire, 9 logements, rue Garnier, $9,000.

L. Deslongchamps, 6 logements, rue Boyer, $6,000.

La Fabrique de la paroisse St-Irénée, un presbytère, $12,500.

LA LOI DES PAVAGES NE SUBIRA PAS DE MODIFICATION

Comme résultat du referendum qui vient d'être fait concernant les pavages, referendum qui a démontré que la majorité des propriétaires est favorable à l'approbation de la loi nouvelle, il est acquis à l'Hôtel de ville, aujourd'hui, que la loi ne sera pas modifiée à la prochaine session de la Législature, ainsi que le voulaient les adversaires du système de faire payer par les propriétaires le coût entier des pavages.

C'est là l'opinion de plusieurs échevins en vue et celle des commissaires.

Si une tentative est faite pour faire amender la loi, elle devra venir du dehors, car le Conseil municipal se désintéressera absolument de cette question.

LA MUSELIERE ETAIT TROP GRANDE

M. le juge Archer a accordé $65 de dommages-intérêts, ce matin, à M. Georges Arial, qui en réclamait $199, de M. P. Gagné. Le demandeur a été mordu, le 1er novembre 1910, par le chien du défendeur, alors qu'il se trouvait par affaires dans la cour du défendeur. Il est vrai que le défendeur lui avait dit que le chien était dangereux, mais comme les employés du défendeur lui avaient dit, d'autre part, qu'il était rouelé, il s'en est approché, sans rien en craindre. Le chien était muselé, c'est vrai; mais sa muselière était trop grande et c'est ce qui lui a permis de mordre le demandeur.

Sir Wilfrid Laurier s'embarque à Québec

Le premier ministre reçoit le correspondant de la "Patrie". Autres passagers du "Virginian".

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 12. — Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, accompagné de son secrétaire privé, M. E. J. Lemaire, et de son neveu, M. Robert Laurier, est arrivé, ce matin à Québec et s'est installé au Château Frontenac.

Il a reçu un bon nombre de visiteurs, entre autres le nouveau lieutenant-gouverneur, Sir François Langelier, l'hon. juge Carrol, MM. Ernest Caron, Ulric Barthe, P. J. Paradis, etc.

Le correspondant de la PATRIE est allé interviewer Sir Wilfrid qui l'a reçu le plus cordialement du monde.

Sur sa carte de visite votre correspondant avait ajouté:

"Uniquement pour vous demander quelques mots à l'adresse du peuple Canadien avant votre départ."

Sir Wilfrid dit au correspondant de la PATRIE:

"C'est une chose que je ne fais jamais. Je le regrette infiniment cher M. Cinq-Mars, car je serais heureux de vous obliger en ceci; mais vous savez que j'ai toujours refusé de donner des interviews aux journaux. Je ne l'ai jamais fait et je ne pourrai pas le faire. C'est un principe chez moi."

Nous nous excusâmes alors de notre tentative, disant que nous avions pensé que, peut-être, avant de partir pour une mission aussi importante, il aurait consenti à faire une exception aujourd'hui.

"Je ne puis faire d'exception, dit-il, ni avant de partir, ni même en revenant."

Sir Wilfrid ajouta qu'il se sentait très bien et qu'il avait hâte de revenir parmi les siens.

Le premier ministre paraît en effet en excellente santé et il est alerte comme jamais.

Sir Wilfrid ainsi que son secrétaire, M. Lemaire et Sir Frederick Borden, s'embarquent cet après-midi pour l'Angleterre à bord du "Virginian."

Le colonel Sam Hughes, député, qui est arrivé ce matin à Québec, s'embarquera aussi sur le même steamer.

QUEBEC, 12 — L'hon. M. Broder et Sir Frederick Borden sont arrivés de Montréal cette après-midi à 1 heure et demie, à bord du "Virginian" et se sont rendus immédiatement au Château Frontenac. Ils en repartiront à 2 heures et demie pour s'embarquer sur le même steamer avec Sir Wilfrid Laurier, en route pour l'Angleterre.

Le canal de l'aqueduc sera élargi à 280 pieds

Sur la recommandation des commissaires, l'ingénieur de la ville a modifié ses plans concernant l'élargissement de l'aqueduc, de façon à donner à la ville une force hydraulique suffisante pour éclairer toutes les rues.

Le plan original comportait la construction d'un canal de 140 pieds de largeur. Cette largeur sera doublée en vertu du nouveau plan, et la force hydraulique qui en résultera sera de 10,000 à 15,000 chevaux-vapeur. Seulement le travail d'élargissement ne pourra pas s'effectuer avant que les travaux actuels ne soient terminés, car l'entrepreneur refuse d'entreprendre de nouveaux travaux au prix de son contrat actuel. Il faudra donc demander de nouvelles soumissions, et il est acquis que les travaux nécessiteront au moins cinq ans encore pour être complétés.

Il était question de construire un boulevard de cent pieds de largeur, de chaque côté du canal, mais ce projet a été abandonné, quoique la ville se trouvera obligée de transporter les $80,000 verges de terre, qui seront extraites de l'aqueduc, au prix de $80,000.

Cette terre eût servi à la construction des boulevards et les $80,000 eussent pu être déduits du prix total.

La Consécration de la Cathédrale de Nicolet

Un mémorable événement.—Grande réception en l'honneur de Mgr Brunault.

(Spécial à la PATRIE.)

NICOLET, 12.— Un grand événement religieux vient de s'accomplir à Nicolet: la consécration de l'église cathédrale.

Cette fête qui porte un cachet absolument diocésain, a commencé le 10 et s'est terminée hier à midi.

Dimanche dernier, un document épiscopal a été lu dans toutes les églises du diocèse, invitant le clergé et les fidèles à s'unir pour assister à la consécration de notre temple.

Le nombre des fidèles et des membres du clergé qui ont répondu à l'appel de notre vénérable pasteur a été considérable.

Le 10 au soir, le séminaire de Nicolet, l'Alma Mater de notre évêque vénéré, était en liesse, et a fait une réception grandiose à Mgr de Nicolet, en donnant en son honneur une séance dramatique et musicale, qui a provoqué le plus grand enthousiasme parmi l'auditoire nombreux et d'élite qui y assistait.

Les élèves de cette vieille institution se sont réellement surpassés, et méritent les plus grands éloges.

Un élève finissant, M. Pinard, a lu à Mgr Brunault une adresse remplie des plus beaux sentiments, à laquelle Sa Grandeur répondit avec éloquence, en remerciant son Alma Mater de toutes les marques d'affection qu'elle ne cessait de lui donner chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Monseigneur profita aussi de cette circonstance pour remercier son clergé et les fidèles confiés à sa sollicitude, pour tous les témoignages de dévouement et le concours actif et efficace que tous ne manquent jamais de lui apporter dans les moments difficiles.

Les magnifiques paroles de notre évêque ont été souventes fois couvertes par des applaudissements frénétiques.

Bref, cette séance fera époque dans les annales du séminaire déjà si riche en souvenirs.

Le 11 au matin, a eu lieu

LA CONSECRATION DE LA CATHEDRALE

Cette cérémonie est très solennelle et imposante.

Commencée à 6 heures, elle a duré presque tout l'avant-midi. La consécration extérieure et intérieure s'est terminée à 9 heures. Alors les portes de l'église s'ouvrirent et le peuple y put prendre place.

Alors aussi eut lieu la consécration du maître-autel, suivie d'une messe pintificale.

L'évêque consécrateur a été Mgr de Nicolet lui-même, assisté de Mgr Elz. Bellemare, curé de La Baie et de A. Gouin, curé de Warwick.

Parmi les membres du clergé présents nous avons remarqué : MM. F. A. St-Germain, sec., C. E. St-Germain, asst. sec. ; Mgr Suzor. Mgr J. R. I. Douville, supérieur du Séminaire ; Edm. Chatillon, Georges Désilets, Ed. Tessier, M. Pepin, Théo. Lemire, Théo. Mélançon. C. E. Brunault, L. H. Lavallée. J. Quinn, J. E. Roberge, L. E. Boisvert, H. Vincent, Mgr L. V. Thiboudier, V. G., Chs. Masse, E. Salois, J. A. Letendre, J. Forcier, E. Brunelle, B. Prince, J. Boucher, Ant. de Courval, Ed. de Courval, J. L. Tourigny, J. N. C. Lafond, A. Blondin, N. Descoteaux, G. Labissonnière, D. I. Hamel, M. Manseau, Z. Tourigny, R. Faucher, J. E. Bellemare, R. Joval, Jos. de Gonzague, A. Désilets Z. Lahaye, N. Lessard, Isidore Béland, A. Paquin, A. Lefebvre, A. Côté, F. X. Lessard, Jos, Beauchemin, S. Capistran, P. H. Bourassa, G. Dubé, J. B. E. Janelle, Ed. Grenier, Irénée Courteau, B. Morin, F. Tétrault, H. Denoncourt. Albert Forcier, Elz. Mondou, A. Bélisle, J. A. Demers, E. Gravel, R. Crochetière, A. Manseau, P. Jutras, P. Allard, D. Mélançon, E. Lassonde, F. P. Pratte, J. Falardeau, P. A. Gouin, A. Baril, J. A. Champoux, J. E. Lemire, Edm. Buisson, O. A. Leblanc, D. Plourde, J. R. Brossard, L. A. Côté, A. Desmarais, J. Cyr, J. E. Proulx, B. Béliveau, Alph. Têtreault, Ed. Baril, E. Béliveau, J. W. Pitt, P. D. Cardin, A. Gladu, A. Longval, R. Généreux, N. Lemire, J. B. Durocher, Geo. Bourgeois, P. Arpin, C. Arsenault, A. Camirand, H. Belcourt et A. Brulé.

Toutes les communautés religieuses de la ville et même de tout le diocèse étaient largement représentées dans cette cérémonie.

Nous avons aussi remarqué un grand nombre de laïques importants qui sont venus pour être témoins de cette fête religieuse mémorable.

ALFANO SE FAIT ACCUSATEUR

(Service spécial de la PATRIE)

VITERBE, Italie, 12.—Les personnes qui s'attendaient à des scènes sensationnelles au cours de la confrontation d'Abbatemaggio et d'Enrico Alfano, le prétendu chef de la Camorra, ont été désappointées car les choses se sont passées dans un ordre parfait, sans violence de langage.

Alfano a pris une attitude digne et son accusateur a suivi son exemple. Abbatemaggio a répété qu'Alfano était le chef occulte et véritable de la Camorra, sinon le chef apparent, et que comme tel il était responsable de l'ordre donné pour l'exécution de Gennaro Cuocolo et de sa femme. Alfano a nié énergiquement et a, à son tour, accusé Abbatemaggio d'avoir extorqué de l'argent à Giovanni Rapi, le prétendu trésorier de la Camorra et d'avoir voulu le faire chanter.

"La vérité est, dit Alfano, en se tournant vers Abbatemaggio, que tu es le vrai meurtrier et que nous sommes tes victimes, mais nous répondrons comme des lions."

Abbatemaggio a répliqué avec grandiloquence : "Je serai un lion d'accusation !"

UN JOLI ACOMPTE

La ville a remis un chèque de $50,000, ce matin, au percepteur du Revenu Provincial, en acompte sur le montant de $70,000 que la ville doit pour le maintien des aliénés, en 1910.

UNE SITUATION INTOLERABLE

LE NETTOYAGE DES RUELLES DEVIENT UN PROBLEME. — ON DOUBLE LE TERRITOIRE ET LE BUDGET RESTE LE MEME.

Des montagnes de plaintes sont reçues tous les jours, à l'hôtel de ville, au sujet de l'état dégoûtant des ruelles. Le travail du nettoyage ne sera commencé officiellement que le 15 mai, paraît-il, mais, les employés de l'Incinération admettent qu'ils sont impuissants à faire face à la situation.

Ils ont 294 milles de rues à parcourir, soit deux fois le territoire qu'ils avaient à couvrir l'an dernier, mais l'effectif est resté le même et le budget aussi. L'an dernier, le budget de l'incinération était de $147,291, et cette année, il est de $148,431, alors que les obligations du service ont plus que doublé.

LES PROCHAINES EXPROPRIATIONS

Nombre d'expropriations nouvelles sont à l'ordre du jour à l'hôtel de ville, dont celle de la Côte St-Paul, celle de la rue Sherbrooke et celle des rues Boyce et Vinet à Longue-Pointe, sont considérées comme les plus importantes.

Il en coûtera plus de $40,000 pour indemniser M. Limoges, dont la propriété bloque la rue Sherbrooke, et l'expropriation de la Côte St-Paul est hérissée de difficultés qui laissent prévoir que cette amélioration sera onéreuse pour la ville.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 12. — Lady Decies, Miss Helen Vivian Gould, avant son mariage, a subi avec succès, l'opération de l'appendicite.

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr J. L. AUDET
1302 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.—Tél. Bel Est 6328. jno

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
Atransporté ses Bureaux 101 St-Denis
TEL. EST 2418 MaJVR

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 2916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
285-1-mr-v-jno

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—1.m.v—jnp.

NAISSANCES

HUBERDEAU.—A Montréal, le 11 courant, au No 453 rue Davidson, Hochelaga, l'épouse de M. Adélard Huberdeau, une fille, baptisée Marie-Louise-Gisèle.

Parrain et marraine, M. L. Hébert, E.E.G.C. et Melle Antoinette Brosseau.

AVIS DE DECES

ARCHAMBAULT.—A Montréal, le 11 mai, 1911, à l'âge de 25 ans, est décédé Henri Archambault, avocat.

Les funérailles auront lieu à St-Antoine de Richelieu, lundi, le 15 du courant, à 8 hrs et demie. Les assistants venus de Montréal pourront y être ramenés par le convoi passant à Beloeil à midi.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66-2

CHARLEBOIS. — A St-Benoit, Co. Deux Montagnes, le 11 courant, à l'âge de 75 ans 11 mois, Basile Charlebois, marchand.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66-2

DUMONTET—A Montréal, le 11 mai 1911, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédée Dame Catherine Caillé dit Biscornet, épouse de feu William Dumontet, autrefois de Laprairie.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 361 rue Mentana, à 6 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de Laprairie, après le départ du train de la gare Bonaventure, à 7 hrs où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER.—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 21 ans 6 mois, Victor, fils de Hyacinthe Fortier, contracteur.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2553 rue Mance, à 8½ heures, pour se rendre à l'église St-Georges, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BEAUPRE, Lionel, 2 ans, enf. de Louis Beaupré, tailleur, rue Wolfe, 325.

BOISCLAIR, Georges, 2 ans, enf. de Ernest Boisclair, entrepreneur, rue Bienville, 75.

CÔTE, Charles, 1 mois, enf. de Arthur Côté, charretier, rue Bourbonnière, 316.

LAPERLE, Adolphe, 76 ans, épicier, rue Carrières, 50.

LAVERTY, Robert, 52 ans, charretier, rue St-Antoine, 230.

LAVICTOIRE, Rose Berthiaume, 59 ans, femme de Napoléon Lavictoire, briquetier, rue Huntley, 1293.

LEGAULT, Geneviève Brouillard, 76 ans, femme de J.-B. Legault, cultivateur, rue St-Martin, 90.

LOCADIC, Albert et Florida, 1 mois enf. jumeaux d'Adolphe Locadic, sellier, rue Bordeaux, 1305.

MARCOTTE, Angélina, 3 ans, enf. d'Eugène Marcotte, journalier, rue Gauthier, 288.

THOUIN, Armande, 1 an, enf. de Joseph Thouin, hôtelier, rue Sainte-Catherine est, 1851.

WARREN, Christophe, 30 ans, verrier, rue Cartier, 316.

UN CONDUCTEUR DEVIENT FOU parce qu'il n'a pas de sardines Golf pour souper.